

# La crispation hexagonale

France fermée contre France plurielle, 2001-2007

**Vincent Tiberj**

Collection Fondation Jean-Jaurès/Plon  
Dirigée par Gilles Finchelstein

Remerciements :

Mes remerciements vont à Laurent Cohen, Jean-Pierre Didelin, Florence Haegel, Cédric Hincelin, Viviane Le Hay, Nonna Mayer et Cécile Riou pour leur soutien et leur aide dans l'écriture de ce livre. J'adresse une dédicace toute particulière à mon complice de recherche, Sylvain Brouard, sans qui nos enquêtes n'auraient jamais vu le jour. Enfin, je tiens à remercier les institutions (le Centre d'études et de perspectives du ministère de l'Intérieur, le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, la Fondation Jean-Jaurès, la Fondation nationale des sciences politiques et le Service d'information du gouvernement) qui nous ont soutenus et surtout nous ont fait confiance.

---

## Introduction

---

### L'étrange victoire de Nicolas Sarkozy

---

Le 6 mai au soir, la victoire de Nicolas Sarkozy est large. Avec 53,32% des suffrages exprimés, il est désormais le troisième président le mieux élu de l'histoire de la V<sup>e</sup> République dans le cadre d'un duel gauche/droite classique<sup>1</sup> après Charles de Gaulle en 1965 et François Mitterrand en 1988. Cette victoire est particulièrement remarquable car la gauche pouvait raisonnablement espérer l'emporter. Les fondamentaux politiques lui étaient largement plus favorables en 2007 qu'en 1995. À l'époque, elle se remettait difficilement de la défaite historique des législatives de 1993. La première place de Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle et sa résistance au second s'apparentaient donc à une bonne surprise. 2007 en revanche arrive après cinq années difficiles pour la majorité sortante (crise du CPE, rejet du traité constitutionnel européen, mouvements contre les lois Fillon, crise des banlieues) et surtout après les élections régionales de 2004. À cette occasion, la gauche s'était retrouvée majoritaire en voix dans le pays pour la première fois depuis la réélection de François Mitterrand.

Pourtant, les urnes de 2007 contredisent celles de 2004. On pourrait faire valoir l'hypothèse d'un Nicolas Sarkozy imbattable, comme semblait le montrer l'ensemble des sondages préélectoraux<sup>2</sup>.

---

1- On laisse ici de côté les élections de 1969 et 2002 qui, par la nature même du choix qu'elles proposaient aux électeurs (candidat de centre droit contre gaulliste, néogaulliste contre candidat d'extrême droite), sont difficilement comparables aux autres élections présidentielles.

2- Les intentions de vote de second tour mesurées par TNS Sofres ont systématiquement donné la victoire à la droite depuis le 17 janvier 2007.

Après tout, la campagne électorale de 2007 a commencé dès mai 2002 avec la stratégie d'omniprésence médiatique du futur président. Et pourtant, ce « harcèlement médiatique » avait un désavantage : la cristallisation de l'image. Or, à cet égard, les résultats ne sont pas toujours aussi positifs qu'escompté. Dans le Baromètre politique français du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF), dispositif de quatre enquêtes électorales menées entre avril 2006 et février 2007, le président de l'UMP a vu sa crédibilité présidentielle progresser à mesure que l'on se rapprochait de l'élection. En cela, il devançait largement la candidate socialiste qui, loin d'affermir sa présidentialité, la voyait diminuer après son investiture. Pourtant, malgré sa crédibilité croissante et l'écart qui se creusait avec sa principale concurrente, Nicolas Sarkozy n'a pas pu se défaire dans l'opinion d'une image polarisée, y compris lorsqu'il jouait le rassemblement : 49% des personnes interrogées se disaient inquiètes face au futur président en mars 2006, elles étaient toujours aussi nombreuses en février 2007, ce qui n'était pas le cas pour la présidente de la région Poitou-Charentes. Sur une scène politique de plus en plus marquée par la personnalité des acteurs qui l'incarnent, les images des deux candidats ont joué vraisemblablement dans la décision collective du 6 mai, mais tous deux montraient à la fois des forces et des faiblesses : l'une manquant de crédibilité mais disposant d'un profil plus consensuel, l'autre ayant l'étoffe présidentielle mais inquiétant.

Certains analystes ont expliqué le 6 mai par une « droitisation de l'électorat ». Ce tournant conservateur est pourtant loin d'être évident. Avant le premier tour de la présidentielle, le CEVIPOF a interrogé les Français sur certaines des propositions emblématiques des deux grands candidats. 88% des personnes interrogées étaient favorables au remboursement des aides publiques par les entreprises qui délocalisent (dont 63% « tout à fait pour »). Même la proposition controversée avancée par François Hollande d'augmenter les impôts de ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois a recueilli une majorité d'opinions favorables : 54% des Français étaient pour, et 26% tout à fait pour. Deux propositions

de Nicolas Sarkozy étaient également testées avec un moindre succès. 62% des Français étaient favorables au remplacement d'un fonctionnaire qui part à la retraite sur deux, dont 30% seulement de « tout à fait pour ». Quant à la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, elle ne recueillait qu'une courte majorité des suffrages en avril : 51% des personnes interrogées soutenaient cette proposition, et seulement 23% étaient « tout à fait pour ». Au final, on est bien loin d'une France virant à droite, tant économiquement que sur les questions de société. La victoire de Nicolas Sarkozy était décidément loin d'être acquise sur le papier.

Si ce n'est pas à un tournant libéral qu'est due la victoire de Nicolas Sarkozy, s'il ne s'agit pas non plus seulement d'une victoire « charismatique », c'est qu'un autre élément est venu troubler le jeu électoral. Selon nous, c'est le cumul de différents phénomènes qui va construire la victoire sarkozyste, et en particulier l'apparition d'une crispation nouvelle de l'électorat autour des questions d'intégration et d'immigration, et son exploitation par un candidat « décomplexé » particulièrement efficace en campagne. Cette crispation hexagonale consiste en une série de craintes suscitées par les débats autour de la France plurielle après le 11 Septembre, crainte du communautarisme et de l'islamisation de la société française, peur pour les valeurs fondatrices de la République. Cette crainte dans l'opinion est un phénomène nouveau dans la mesure où elle ne s'articule plus sur les débats autour de l'influence du Front national dans les années quatre-vingt-dix. Elle est devenue une question légitime là où auparavant elle était condamnée. Enfin, la crispation, parce qu'elle s'est traduite dans les urnes en 2007, pourrait alors fonder une nouvelle donne politique, redéfinissant les notions mêmes de gauche et de droite<sup>3</sup>.

La situation de l'opinion publique face à la diversité est paradoxale. La France, comme les autres démocraties occidentales, connaît

3- Voir notamment Pierre Martin, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 et la situation politique française », *Commentaire*, vol. 30, n° 119, automne 2007, p. 731-742.

une « révolution silencieuse<sup>4</sup> » en termes de valeurs fondée sur le renouvellement des générations et l'élévation du niveau de diplôme. De cette révolution découlent une transformation des attentes de l'électorat et une « nouvelle politique » marquée par les questions sociétales et post-matérialistes (permissivité sexuelle, lutte contre l'homophobie et les discriminations). La révolution silencieuse se traduit par une acceptation grandissante de la différence, une baisse de la xénophobie et de l'ethnocentrisme. Pourtant, jamais depuis le 11 Septembre et son supposé clash des civilisations la diversité n'a suscité tant de craintes et de débats. *La Marseillaise* sifflée lors du match France-Algérie, la peur du terrorisme islamiste, le foulard islamique, les caricatures de Mahomet, le retour sur le passé colonial et surtout les émeutes de novembre 2005 ont durablement marqué l'électorat, allant jusqu'à créer un moment de « peur normative<sup>5</sup> », une peur que la communauté nationale et son modèle de vivre ensemble ne soient en danger. La crispation hexagonale en est le produit.

Ce paradoxe se retrouve dans l'élection présidentielle. Ainsi, l'immigration en tant que préoccupation électorale reste stable dans la période 2002-2007 et largement marginale (10% en 2002, 9% en 2007). Si l'on s'en tient à ce seul indicateur de vote sur enjeu, le terrain sur lequel fleurit notre crispation hexagonale serait donc finalement limité à une frange minoritaire de l'électorat, loin derrière le chômage, les inégalités ou le pouvoir d'achat. Et pourtant, la situation n'est pas aussi claire puisque, dans le même temps Étienne Schweisguth remarque : « Jamais les valeurs relatives à l'ordre et à l'immigration n'avaient eu une telle importance dans un second tour d'élection présidentielle [en 2007]. Le cas de la question sur l'islam est particulièrement typique de

4- Ronald Inglehart, *Cultural Shift in Advanced Industrial Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1990 ; Gérard Grunberg, Étienne Schweisguth, « Les recompositions idéologiques » in Daniel Boy, Nonna Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 139-178.

5- Karen Stenner, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

l'évolution qui a eu lieu. D'un côté, les opinions négatives à son égard diminuent. De l'autre, l'attitude à l'égard de l'islam est brusquement devenue un critère important du choix politique : l'écart sur le vote au second tour [entre le candidat socialiste et le candidat de droite] grimpe ainsi de 16% en 1995 à 32% en 2007<sup>6</sup>. » Derrière les déclarations de l'électorat, la présidentielle de 2007 est marquée par un « agenda caché » sur lequel notre crispation hexagonale est bien au rendez-vous.

Nous verrons que cet agenda est le produit d'une rencontre entre une période, ses corollaires et le positionnement tactique du futur président alors en campagne. Pour ce faire, dans un premier temps, nous mettrons en place et en ordre les pièces qui créent ce puzzle de la « crispation hexagonale ». Il s'agira ensuite d'analyser comment l'opinion s'est reconfigurée autour des questions d'immigration et d'intégration, allant même jusqu'à contrecarrer le mouvement de long terme vers plus de tolérance et d'ouverture à l'autre. Enfin, nous reviendrons sur la traduction en voix de la crispation hexagonale et verrons comment elle a décidé du sort des urnes au soir du 6 mai 2007.

6- Étienne Schweisguth, « Le trompe-l'œil de la droitisation », *Revue française de science politique*, 57 (3), juin 2007, p. 393-410.

PREMIÈRE PARTIE

Agencer les pièces du puzzle

Quand Nicolas Sarkozy, le 5 février 2007, répond à une question sur l'islam en se focalisant sur l'excision, la polygamie ou l'abattage des moutons, il suscite les vives réactions des musulmans et des Français d'origine maghrébine sur le plateau de *J'ai une question à vous poser* de TF1, mais aussi des médias et de ses concurrents à la présidentielle. Pourtant, cette phrase n'a pas discrédité le futur président, à la différence du « bruit et l'odeur » de Jacques Chirac en 1991. Derrière cette différence de traitement, il serait trop facile de pointer les médias, eux qui très souvent ont fait barrage aux prises de position anti-immigrés de Jean-Marie Le Pen en le condamnant symboliquement et systématiquement. Cette différence s'explique par la rencontre entre un homme politique, son bilan, un contexte et un public.

L'homme, d'abord : Nicolas Sarkozy fait partie des « nouveaux Français » issus de l'immigration. L'extrême droite lui en a d'ailleurs fait grief en avril 2007. Son bilan, ensuite : sur les questions d'intégration, il utilise une stratégie « des deux jambes » qui lui donne une teinte républicaine : d'une part il abolit la double peine et met à l'agenda médiatique la discrimination positive, d'autre part il propose et fait voter plusieurs lois sur l'immigration illégale ; d'une part il crée le Conseil français du culte musulman, d'autre part il dénonce l'islam radical. D'ailleurs, la première partie de sa réponse du 9 février 2007 fait directement mention de ce bilan, et place ainsi la suite de son intervention dans un cadre républicain à la fois ouvert à l'islam et fermé à certaines de ses dérives.

Le contexte : la prise de position de Nicolas Sarkozy s'inscrit dans la suite des débats qui ont mis aux prises l'islam en France avec le modèle républicain. Que cet antagonisme soit réel ou supposé sera discuté ailleurs, ce qui importe ici est que la tournure du débat sur ces

questions n'a plus grand-chose à voir avec les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Le public, enfin : dans un sondage Ipsos d'avril 2003, 62% des Français interrogés considéraient que les valeurs de l'islam n'étaient pas compatibles avec les valeurs de la République française. Taxer l'électorat en bloc d'islamophobe serait hâtif, mais on constate bien ici et plus généralement en Europe une inquiétude à l'égard des « islamistes » et de leurs prises de position publiques, un rejet de certaines pratiques associées à la religion musulmane notamment concernant les femmes. Ces opinions ne sont pas nécessairement ancrées sur le rejet de l'autre en général, mais sur des valeurs comme l'égalité homme/femme ou le respect de l'individu. L'opposition à l'excision, à la polygamie, peut dès lors recueillir l'assentiment de citoyens diamétralement opposés les uns aux autres sur la question de l'immigration.

On voit ainsi comment la déclaration du 5 février 2007 brouille les lignes politiques et comment son écho dans le public a pu peser par la suite sur les votes. On pressent également que cette déclaration constitue l'un des tournants de la campagne électorale, puisqu'elle précède d'autres prises de position, dont la plus visible sera la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. On perçoit aussi combien le poids et l'impact de la déclaration du 5 février 2007 sur les citoyens dépendent de la singularité d'une campagne électorale : cinq ans plus tôt, sa réception par le public aurait pu être bien différente, et son poids n'aurait pas non plus été le même pour peu que la campagne ait porté sur d'autres enjeux, comme la question des inégalités sociales, par exemple. C'est à ce titre que l'on peut parler de crispation hexagonale.

Cette crispation prend ses sources dans plusieurs phénomènes, qui en constituent la singularité. Elle procède d'abord de la rencontre entre un contexte électoral et une offre politique, entre les programmes proposés par les candidats et des mouvements d'opinion latents constitués dans la période récente qu'il fallait réanimer pour qu'ils se traduisent dans les urnes.

## Un nouveau « cadre » pour l'immigration

Les années quatre-vingt-dix sont marquées par l'irruption de la question de l'immigration sur l'avant-scène politique, mais aussi par la réaction que cette immigration a suscitée, avec la création d'une version française du « consensus multiculturel<sup>7</sup> » néerlandais. Aux Pays-Bas, les élites politiques de gauche et, par contagion, de droite se sont accordées sur la défense d'une société multiculturelle pensée comme la continuation de leur tradition historique de tolérance multireligieuse. En France, même si certains leaders de la droite modérée se sont parfois aventurés sur le terrain anti-immigrés, ces ballons d'essai se sont avérés minoritaires et temporaires. Pour une raison : toute déclaration négative à l'égard de l'immigration voyait se développer une réponse des milieux médiatiques, associatifs et, en partie, politiques, délégitimant le locuteur soit par la référence au modèle républicain (égalité, indifférence aux races et aux origines), soit par son association à la lepénisation des esprits. Cette période est marquée par une supériorité morale et idéologique de la gauche d'ouverture, pro-immigrés.

Pourtant, dans les deux pays, le débat autour de l'immigration et du multiculturalisme a changé du tout au tout après les attentats du 11 Septembre, mais aussi à cause d'événements plus locaux qui leur ont été associés (assassinats de Theo Van Gogh et de Pim Fortuyn, caricatures de Mahomet, débat autour du voile et crise des banlieues en France). Les germes de ce tournant étaient présents bien avant la destruction des tours à New York. Paul Sniderman et Louk Hagendoorn les identifient déjà dans une enquête antérieure à 2001<sup>8</sup> à travers la question des femmes dans l'islam et du décalage de valeurs entre la société néerlandaise et la minorité musulmane. Mais la lutte contre le

7- Paul Sniderman, Louk Hagendoorn, *When Ways of Life Collide : Multiculturalism and Its Discontents in the Netherlands*, Princeton, Princeton University Press, 2007.

8- Paul Sniderman, Louk Hagendoorn, *op. cit.*



terrorisme islamiste devient dans la plupart des pays occidentaux le point d'entrée d'une nouvelle pensée sur l'immigration et l'intégration. Désormais, cette porte d'entrée, que les sociologues appellent l'effet de cadrage<sup>9</sup>, permet de légitimer la suspicion face à la différence, la guerre contre le terrorisme jetant le doute sur l'islam en général. Toute revendication de traitement spécifique est appréhendée comme une remise en cause des valeurs communes du vivre ensemble, que ce soit en France et plus largement en Europe. Les débats d'aujourd'hui diffèrent de trois manières de ceux d'hier.

Premièrement, de périphériques, ils sont devenus centraux : d'abord en mobilisant les responsables des partis de gouvernement, ensuite parce qu'ils ont été transcrits dans des termes acceptables reliés à un socle de valeurs consensuelles et républicaines : l'égalité des genres, la séparation des sphères publique et religieuse ou la liberté d'expression. Deuxièmement, par cet effet de cadrage se retrouvent dans la même dénonciation des dérives communautaristes des individus aux opinions diamétralement opposées : le discours anti-immigrés hier rejeté n'a plus qu'à épouser la ligne argumentative d'aujourd'hui pour justifier des attitudes ethnocentristes qui n'ont pourtant pas évolué. La conversion à la laïcité – pourtant une valeur de gauche dans les années quatre-vingt-dix<sup>10</sup> – d'une certaine droite française est symptomatique de ce mouvement. Ce recentrage autour d'étendards symboliques et consensuels permet même à certains de jouer la confusion, notamment autour de la reprise partielle des arguments de la (néo)gauche laïque. Le procès de *Charlie hebdo* est symbolique de ce télescopage. Un journal dont la tradition anticléricale remonte à bien avant sa refondation<sup>11</sup> est alors défendu au nom de la liberté d'expression et du rejet d'un certain islam par des franges politiques qui ne l'ont pourtant pas soutenu

9- Jacques Gerstlé, « L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture », *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 5, octobre 1996, p. 731-753.

10- Martine Barthélemy, *Les Français et la Laïcité*, Paris, CEVIPOF, 2004.

11- Voir notamment Caroline Fourest, *Le Choc des préjugés : L'Impasse des postures sécuritaires et victimaire*, Paris, Calmann-Lévy, 2007.

quand les mouvements catholiques les plus conservateurs s'en plaignaient. La laïcité, la liberté d'expression deviennent alors des étendards rassemblant anti-immigrés et pro-immigrés, islamo-tolérants et islamo-phobes, les tenants de la France plurielle et les partisans de la France éternelle. Surtout, les valeurs républicaines permettent de légitimer la France du repli sur soi et de la fermeture à l'autre.

Troisièmement, un effet boule de neige s'enclenche, aboutissant à une surestimation des dangers et à des généralisations pour le moins malencontreuses. Si le modèle français d'intégration est en panne, la responsabilité de cette panne est souvent à chercher du côté de la société française. Quand on analyse les processus sociologiques à l'œuvre, l'intégration des nouveaux Français est réussie la plupart du temps. Comparée aux autres pays européens, la France s'en sort même bien<sup>12</sup>. Pourtant, ce n'est pas sur cette réussite globale que notre « société du spectacle » se focalise. Elle fait mention des résultats positifs, mais ils sont bien vite oubliés dès lors qu'un nouvel élément de tension apparaît dans l'agenda médiatique. Au milieu des années quatre-vingt-dix, Louis André Vallet et Jean-Pierre Caille<sup>13</sup> ont par exemple démontré la bonne réussite à l'école des enfants de l'immigration. Quel média s'intéresse à tous ces lycéens de banlieue, souvent issus de l'immigration et encore plus souvent issus des milieux populaires, qui réussissent leur baccalauréat et se lancent dans les études supérieures ? Quel média s'est déplacé à la bibliothèque de Villiers-le-Bel avant qu'elle ne brûle ? En revanche, combien pensent que les banlieues et, par une extension trompeuse, l'immigration sont marquées par l'échec scolaire ? On retrouve la règle journalistique des trains qui arrivent à l'heure ou en retard, mais dans ce débat l'effet est particulièrement pernicieux. La question des jeunes filles voilées à l'école est nourrie des craintes produites par l'islamisme post-11 Septembre. Les émeutes

12- Voir [www.gallupworldpoll.com/content/?ci=26410#CoreLearnings](http://www.gallupworldpoll.com/content/?ci=26410#CoreLearnings)

13-Louis-André Vallet, Jean-Pierre Caille, « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou issus de l'immigration », *Éducation et Formations*, n° 40, 1995.

en banlieue sont le fruit d'un « soulèvement ethno-religieux », selon Alain Finkielkraut. Pourtant, les émeutes des années quatre-vingt-dix n'avaient jamais suscité ce cadrage particulier<sup>14</sup>.

Une autre caractéristique de la société médiatique vient s'ajouter. Qui assure la défense des nouveaux Français ? À côté des figures médiatiques traditionnelles du responsable associatif ou de l'éducateur, on a vu apparaître l'imam ou le représentant religieux musulman. C'est ici une conséquence de la création du Conseil français du culte musulman (CFCM) : par un système imparfaitement démocratique<sup>15</sup>, des leaders religieux ont ainsi émergé qui, alors qu'ils ne sont compétents que sur l'organisation et l'exercice du culte, ont vu leur rôle s'étendre à la représentation médiatique de la communauté des musulmans et, par extension, des immigrés et de leurs enfants. Première conséquence de cette irruption médiatique, une lecture religieuse prend donc le pas sur la lecture sociale ou citoyenne, contribuant à faire des débats sur l'intégration un débat sur l'islam. Deuxième conséquence : est ainsi offerte à une frange minoritaire et conservatrice de l'islam une tribune légitimante qui ne peut que nourrir l'impression d'un clash de modes de vie. Les médias construisent souvent des généralisations à partir de cas particuliers, mais, dans le cadre particulièrement sensible du débat sur l'intégration, l'irruption des « barbus » dans le public est d'autant plus pernicieuse.

14- Sur le traitement médiatique de l'islam, voir Thomas Deltombe, *L'Islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.

15- Les représentants du CFCM sont élus par un corps de grands électeurs désignés par les imams locaux et dont le nombre varie en fonction de la taille des mosquées (et non du nombre de fidèles). Leur vote n'est donc que le reflet imparfait des musulmans pratiquants. Si les élus parlaient au nom des musulmans pratiquants, le problème serait annexe, mais à peine 20% des musulmans en France pratiquent régulièrement, l'essentiel des croyants vivant leur religion dans un cadre privé sans relation avec les organisations religieuses (voir Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005).

## La « dynamique autoritaire »<sup>16</sup> »

Les perceptions politiques de l'électeur se forment à l'aide de trois sources d'information principales : sa situation et son expérience personnelles, ses réseaux d'interconnaissance (parents, amis ou collègues), et enfin les médias. L'influence respective de ces trois sources d'information continue de faire débat en science politique. Certains ont ainsi distingué deux types d'électeurs : les égotropiques dont les comportements et perceptions politiques sont avant tout fondés sur des considérations individuelles ; les sociotropiques dont les actes relèvent de déterminants collectifs (la perception de l'évolution du pays ou de la situation des groupes qui le composent). Naturellement, dans le cas du vote sociotropique, ce n'est pas le groupe qui s'exprime à travers le vote d'un individu mais la perception qu'a l'individu de la situation et de l'intérêt du groupe qui lui importe.

Si les électeurs égotropiques fonctionnent principalement à partir de leur situation personnelle, comment les électeurs sociotropiques peuvent-ils parvenir à une connaissance et une évaluation du collectif ? Diana Mutz<sup>17</sup> envisage plusieurs hypothèses. Ces électeurs peuvent généraliser (voire extrapoler) les informations tirées soit de leur situation personnelle, soit des réseaux interpersonnels auxquels ils appartiennent. Mais ils recourent surtout aux médias. Ces derniers sont les seuls acteurs qui parlent le plus systématiquement de la situation collective, au-delà de l'horizon immédiat de chaque individu. Ils sont les seuls à proposer en continu une expérience du collectif qui transcende l'expérience individuelle de chaque électeur. L'expérience médiatique du collectif peut ainsi peser sur l'évaluation que les électeurs se font de la situation de la société dans son ensemble, et donc colorer nombre

16- Karen Stenner, *op. cit.*

17- Diana Mutz, *Impersonal Influence : How Perceptions of Mass Collectives Affect Political Attitudes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

de leurs comportements. Selon qu'un enjeu figure ou non à l'agenda médiatique, la manière dont les électeurs se déterminent au moment de voter n'est pas la même.

Or, quand il s'agit de l'immigration, cet effet de l'expérience médiatisée du collectif peut être d'autant plus efficace qu'il touche pour une partie du public à sa perception du sens de l'*unicité*<sup>18</sup>, à savoir les valeurs au cœur de leur conception du vivre ensemble. Ce n'est donc plus seulement l'État en tant que producteur de politiques publiques qui est mis en cause, mais sa capacité à garantir la préservation de la communauté nationale.

Les médias ont couvert la diversité à la fois comme contrepoint dans le bruit de l'actualité courante (arrestations terroristes, « tour-nantes » et faits divers, déclarations d'imams, voile à l'école, etc.) mais aussi lors d'« alertes au feu<sup>19</sup> », à savoir des moments où télévisions, radios et journaux s'accordent sur un seul sujet et le traitent de manière particulièrement et suffisamment alarmiste et anxiogène pour remobiliser un électorat éloigné de la politique au quotidien : crises de banlieues, attentats de Londres et de Madrid. Or, autant le traitement en contrepoint entretient les jugements des électeurs en jouant sur l'alternance entre leur mise en veille et leur réactivation, autant l'alerte au feu crée et cristallise ces jugements : schématiquement, la crise des banlieues, c'est une minorité de casseurs qui brûlent une école que, pourtant, une majorité des jeunes des cités fréquentent au quotidien, et c'est cette représentation d'un bâtiment public attaqué qui choque et restera en mémoire.

Cette spécificité du traitement de l'intégration et de l'immigration est susceptible de créer, dans un électorat « à temps partiel » marqué au mieux par une attention flottante aux affaires de la cité<sup>20</sup>, ce que

18- Karen Stenner explique le déclenchement de la dynamique autoritaire par la crainte chez les individus prédisposés d'une remise en cause de la *oneness of the community*.

19- Samuel Popkin, *The Reasoning Voter : Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*, Chicago, University of Chicago Press, 1991.

20- Voir Paul Sniderman, « The new look in public opinion research », in Ada Finifter, *Political Science : The State of the Discipline II*, Washington, APSA, 1993, p. 219-245, ou Pierre Bourdieu, *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

les psychosociologues appellent un schéma : toute nouvelle information « contrepoint » concernant de près ou de loin les questions d'immigration, de religion musulmane ou d'intégration sera traitée et évaluée en fonction d'une grille de lecture fondée sur les éléments préalables dont dispose l'individu et les jugements qu'il a produits à l'époque, notamment lors d'une « alerte au feu ». La dépendance au passé est évidente dans le traitement médiatique, mais elle existe également dans l'électorat. Des prédispositions persistent, même latentes ; il suffit alors pour certains acteurs politiques de les réamorcer pour peser sur les opinions, les comportements et surtout le vote. Pour le faire, il n'est pas besoin de faire les gros titres ni de sonner l'alarme, l'acteur qui le souhaite peut procéder par petites touches, par petites phrases ou par allusion.

Le nouveau cadrage par les principes républicains des débats sur la diversité et l'accumulation des événements qui les nourrissent ont ainsi modifié la perception des électeurs. Les alertes au feu successives ont contribué à installer dans l'opinion une crainte pour le modèle républicain qui sera régulièrement remise en mémoire par les informations en contrepoint sur l'immigration, l'islam ou l'intégration. Ainsi, l'électorat se crispe et va être entretenu dans cette attitude dans la période 2001-2007. Pourtant, la crispation aurait pu rester en dehors des raisons du vote. Les sujets de préoccupation étaient suffisamment nombreux – l'avenir de la protection sociale, les inégalités sociales, les réformes économiques – pour que la diversité ne devienne pas un enjeu électoral. Pourquoi l'échéance de 2007 n'a-t-elle pas été la continuation des élections de 2004 et de 2005 ? Parce que les électeurs sont de plus en plus sensibles au contexte d'une élection.

## L'électeur conjoncturel

Quand les débats au sein du PS ou de l'UMP tournent autour du changement de « logiciel » idéologique, cette remise à niveau

s'applique aussi au système de navigation électoral. L'électorat et ses composantes restent trop souvent vus comme des publics homogènes et captifs, structurés par des liens politiques stables. C'est se tromper sur les évolutions en cours et surtout sur la montée générale d'un électoral conjoncturel, marqué à la fois par l'individualisation du rapport au politique, une fidélité raisonnée à certains segments idéologiques de l'offre politique et une relative fluidité tant pour décider de voter ou de ne pas voter, que pour faire le choix d'un vote.

Il en va ainsi de l'érosion du vote de classe, et surtout du vote populaire en faveur de la gauche<sup>21</sup>, qui constitue un excellent exemple de la persistance de grilles de lecture électorales obsolètes et de leur difficulté à appréhender le changement sociopolitique. Quand les partis de gauche s'inquiètent de leur perte de terrain chez les cols bleus, c'est à un modèle figé de l'électorat qu'ils se réfèrent, fondé sur la longue alliance historique entre le mouvement social et la gauche. Même si aujourd'hui la classe ouvrière dans son appréhension unificatrice a été remplacée par l'expression « catégories populaires », qui reflète une vision plurielle, on attend toujours de celles-ci qu'elles persistent à former un groupe.

Cette représentation récurrente des classes se justifie pourtant de moins en moins. 34 % des ouvriers d'aujourd'hui sont nés après 1971 et n'ont connu que la crise économique persistante et le chômage de masse. Les mécanismes de socialisation qui auraient pu faire persister la « culture de classe » sont pour le moins affaiblis. Outre le déclin des instances de socialisation comme les syndicats, comment créer un sentiment d'appartenance à un groupe salarié pour les jeunes quand les contrats de travail se sont précarisés, laissant le salarié plus ou moins seul face à l'entreprise ? Comment créer ce sentiment d'appartenance quand se développe un nomadisme d'entreprise, l'inscription sur le marché du travail ayant désormais de moins en moins de chance de s'effectuer dans une seule structure ? Comment faire perdurer la

21- Mark Franklin, Thomas Mackie, Henry Valen (éd.), *Electoral Change : Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

solidarité d'atelier chez les cols bleus quand les postes auxquels ils sont destinés se sont tertiariés et isolés ?

Si l'on applique la vision simplificatrice « dis-moi qui tu es socialement, je te dirai qui tu es politiquement », il est donc logique que le comportement de la classe ouvrière se cale de plus en plus sur celui du reste de la société. Comme le montre Florent Gougou, en 1974 les ouvriers se distinguaient de l'ensemble de la société par un *survote* à gauche de 17 points plus élevé. L'écart n'était plus que de 8 points en 1995, et disparaissait en 2002<sup>22</sup>. Le 22 avril 2007, 26 % des ouvriers choisissent Nicolas Sarkozy, 25 % Ségolène Royal, 16 % Jean-Marie Le Pen, 15 % François Bayrou<sup>23</sup>. Au total 40 % des cols bleus restent à gauche, soit 3,7 % de plus que l'ensemble de l'électorat. Mais de là à parler de retour au bercail... La diversification électorale des ouvriers est le produit direct et conjugué du renouvellement générationnel, des transformations du travail ouvrier et de l'affaiblissement des instances de cohésion du groupe. Mais elle résulte également d'autres phénomènes qui touchent l'ensemble de l'électorat, contribuant à le rendre conjoncturel.

Au cours des dernières décennies, une nouvelle donne électorale s'est constituée progressivement, sans pour autant que l'on en mesure pleinement l'ampleur : la prise de distance progressive avec l'offre politique, caractérisée par la défiance de l'électorat face aux responsables politiques : en 1977, selon TNS Sofres, 42 % des personnes interrogées considéraient que les hommes politiques se préoccupaient très peu ou pratiquement pas de ce pensent les Français ; la barre des 60 % a été franchie pour la première fois en 1990. En mars 2006, 69 % des Français pensaient toujours ainsi.

Cette crise de confiance n'implique pas un retrait du politique, puisque l'intérêt pour la chose publique fluctue depuis 1978 entre 42 % et 54 % selon les enquêtes. Au sortir de l'été 2006, 66 % des Français

22- Florent Gougou, « L'éclatement du vote populaire (1965-2002) » in Pascal Perrineau (dir.), *Atlas électoral : Qui vote quoi, où, comment ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 82-87.

23- Source : Panel électoral français 2007 CEVIPOF/ministère de l'Intérieur.

se disaient très ou assez intéressés par l'élection présidentielle, un niveau similaire à celui constaté dans le dernier mois de campagne des présidentielles de 1981 et 1988, et déjà de dix points supérieur à celui mesuré à l'aube du 21 avril 2002. Dans la dernière semaine avant le 22 avril 2007, TNS Sofres enregistre un record historique sur cet indicateur : 87%. Défiance n'est pas synonyme de dépolitisation et, derrière la mise en cause des responsables politiques, un autre rapport au politique émerge. C'est à la naissance d'un citoyen critique<sup>24</sup> que l'on assiste, un citoyen « à qui on ne la fait pas », qui ne se décide que si on le convainc.

Derrière ce nouvel électeur, c'est le votant automatique qui disparaît, celui qui suivait les consignes du parti en s'en remettant à lui. D'un électorat structurel on passe alors à un électorat conjoncturel. La montée de l'hésitation devant l'acte de voter ou de ne pas voter, ou de choisir un vote particulier, n'est pas fortuite. En 1988, 8,5% des personnes interrogées déclaraient avoir choisi leur candidat pendant la campagne et 11% au « dernier moment ». En 1995 tout comme en 2002, face à la même question, la proportion d'hésitants a plus que doublé. En 2007, c'est 22% des électeurs qui disent avoir choisi au « dernier moment ».

Autre exemple, la période 2002-2007 démontre combien l'acte de participer est devenu conjoncturel :

- avril 2002 : record historique d'abstention à une présidentielle;
- mars 2004 : baisse de l'abstention aux régionales de 4 points par rapport à 1998 (de 42% à 38%);
- juin 2004 : abstention record aux européennes (57%);
- mai 2005 : le traité constitutionnel européen est rejeté avec une participation frôlant les 70%, le même niveau qu'en 1992;
- avril 2007 : la participation flirte avec le record historique de 1965;
- juin 2007 : l'abstention aux législatives s'élève à 40,2%, un niveau jamais atteint auparavant pour ce scrutin. Les années quatre-vingt-dix se caractérisaient par une montée continue de l'abstention, le second

24- Pippa Norris (éd.), *Critical Citizens. Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

quinquennat de Jacques Chirac voit s'exprimer des mouvements contradictoires de mobilisation et de démobilisation. Jamais jusque-là le contexte d'une élection n'a autant pesé dans la décision de voter, justifiant pleinement la théorie d'Anne Muxel et de Jérôme Jaffré<sup>25</sup> sur les abstentionnistes dans le jeu et les abstentionnistes hors jeu.

L'électeur conjoncturel se caractérise enfin par un dernier trait : face à l'offre politique, il ne réplique pas les traits du consommateur qui comparerait toutes les marques politiques et n'en exclurait aucune *a priori*, mais il n'est plus le « fidèle » d'antan. En 1988, 75% des électeurs votaient pour le candidat à la présidentielle soutenu par le parti dont ils se sentaient proches, en 2002 ils ne sont plus que 57%. Cette montée de la non-conformité partisane ne sonne pas cependant la fin de l'électeur idéologique puisque, s'il ne choisit pas son « parti préféré », il privilégiera un candidat qui en est proche. Ainsi, en 2007 les « gauchosarkozystes » représentent 8% de l'électorat du nouveau président au premier tour, soit exactement la part de « droito-royalistes » dans l'électorat socialiste de Ségolène Royal.

Les « partis dans l'électorat »<sup>26</sup> ont évolué de trois manières en France<sup>27</sup>. L'électorat se caractérise désormais par une montée de la proximité partisane « par défaut », une proximité par le parti le moins éloigné. Ce mouvement, qui touche dans la période 2002-2007 entre 40% et 44,5% de l'électorat, correspond à la montée d'un électeur plus autonome dans ses raisonnements politiques.

Parallèlement à l'érosion du lien partisan positif, c'est à une négativisation du rapport à l'offre politique que l'on assiste. Par exemple,

25- Jérôme Jaffré, Anne Muxel, « S'abstenir : hors du jeu ou « dans le jeu » politique ? » in Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *Les Cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

26- Les spécialistes distinguent trois niveaux dans l'étude des organisations politiques : les partis au gouvernement, les partis comme organisations et la relation entre ces partis et les électeurs qui les soutiennent.

27- Vincent Tiberj, « Le système partisan comme espace des possibles : le tournant cognitiviste dans l'étude du lien partisan » in Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et Système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

entre 1988 et 2004, le nombre d'électeurs qui ne voteraient en aucun cas pour le PS est passé de 12 % à 21 %. Face au RPR puis à l'UMP, la proportion s'élève désormais à 33 %, contre 21 % en 1988. Le vote se transforme. D'une adhésion au meilleur candidat, il passe graduellement à un rejet des autres alternatives politiques plus qu'à un soutien pur et simple. 2007 est significative de ce point de vue. Nicolas Sarkozy a ainsi fortement marqué l'électorat de gauche : 42 % des électeurs du 6 mai de Ségolène Royal disent l'avoir choisie pour « barrer la route à Nicolas Sarkozy » contre 55 % parce qu'ils avaient « envie qu'elle soit présidente », selon Ipsos.

Troisième tendance, le lien partisan des électeurs se caractérise par sa pluralité : désormais, ils appréhendent l'offre politique comme un espace des possibles, au sein duquel ils décideront de leur vote. En 2004, 32 % des électeurs disposent de deux partis pour lesquels ils peuvent voter, et 16 % de trois partis. En 2007, à la question : « Parmi les partis suivants, dites-moi ceux pour qui vous pourriez voter », les personnes interrogées dans l'enquête postélectorale du CEVIPOF citent en moyenne 2,24 partis.

La fluidité partisane vient donc renforcer et expliquer l'hésitation croissante de l'électorat, mais aussi les variations de scores des organisations politiques d'un scrutin à l'autre. Au final, quand Gérard Grunberg et Florence Haegel soulignent l'évolution de la politique française vers le bipartisme<sup>28</sup>, il faut y voir une structuration et une professionnalisation des organisations partisans dominantes, et non pas un alignement stable de l'électorat autour du PS et de l'UMP. 2007 et les 57 % recueillis au premier tour par les deux grands candidats sont davantage le résultat d'une conjoncture particulière que d'un mouvement de fond de retour aux grands partis.

28- Gérard Grunberg, Florence Haegel, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

## L'élection : enjeux, jeux et terrains

Pour en arriver à ce résultat, il a fallu plusieurs éléments de contexte. Certains tiennent à la personnalité des deux grands candidats en présence ; d'autres à l'histoire récente du pays, avec notamment le souvenir du 21 avril 2002 à gauche. Mais, surtout, le résultat d'une élection tient beaucoup au terrain de jeu où la campagne va se structurer. Là réside une des causes, si ce n'est *la* cause de la défaite de la gauche en 2002 et en 2007. Une campagne électorale n'est pas qu'un affrontement projet contre projet : quelle proportion de l'électorat aura pris le temps de découvrir les programmes détaillés défendus par les différents partis et candidats ? Combien d'ailleurs liront les professions de foi, pourtant une forme très expurgée de ces mêmes programmes ?

Les campagnes sont avant tout la rencontre entre un contexte et une offre politique, entre un agenda et des programmes. Elles consistent en une série de débats sur des enjeux, des problèmes qui se posent à la société, à partir desquels les électeurs se départageront entre les réponses proposées par l'offre politique. Mais c'est se tromper qu'imaginer que ces enjeux sont le fruit d'un « déjà là », d'un terrain de jeu constitué par avance. Souvent, on constate des décalages entre les agendas de campagne des élites politiques et des électeurs<sup>29</sup> et, même si les sondages d'opinion les ont rendus moins fréquents, la congruence n'est pas encore parfaite. En 2007, 6 % seulement des personnes interrogées citent la dette de l'État et les déficits publics comme un enjeu important dans leur vote, et pourtant François Bayrou en a fait l'un de ses marqueurs programmatiques.

Le climat d'une campagne est affaire de coconstruction, avec une multiplicité d'acteurs essayant de participer à la mise sur agenda des

29- Jean-Louis Missika et Dorine Bregman, « La campagne : la sélection des controverses politiques » in Gérard Grunberg, Élisabeth Dupoirier (dir.), *Mars 1986 : la Drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986.



problèmes qui leur importent. On pense aux médias, aux acteurs politiques, mais il en va également ainsi des associations, qui constituent à cet égard des « entrepreneurs d'agenda », au-delà de leur rôle traditionnel d'*issue advocates*, d'avocats d'une cause. Généralement, elles échouent à intégrer les préoccupations du grand public. Mais, d'une part elles peuvent toucher des électorats spécifiques et, d'autre part, le succès ou les échecs de ces initiatives restent difficilement prédictibles pour les candidats eux-mêmes. En 2007, on se souvient de la réussite de Nicolas Hulot, qui parvint à imposer le développement durable dans l'agenda des controverses « légitimes », mais d'autres ont essayé d'imposer leur thématique sans succès, telles les associations gay et lesbiennes ou les associations de motards, par exemple.

Dans cette concurrence entre acteurs pour la définition du terrain, la marge de manœuvre des responsables politiques et des candidats est certes limitée, mais elle n'est pas négligeable, loin s'en faut. Construire le terrain de la compétition électorale le plus favorable à son programme est tout aussi important que la qualité de ce programme. Si ce travail sur le terrain n'est pas fait, quelle que soit la valeur des propositions avancées, les chances sont grandes d'être « à côté de la plaque » et/ou de paraître en décalage face aux « demandes des Français », même si ces demandes sont parfois elles-mêmes construites et exprimées par les concurrents plus que directement par les électeurs. Cette phase de construction du terrain propre à la précampagne est d'autant plus importante que, si un candidat laisse l'initiative à l'adversaire, ce dernier jouera « à domicile », avec tous les avantages inhérents à cette position. C'est ainsi que les partisans du traité constitutionnel européen ont vu leur échapper le terrain au profit du camp du non, capable de conquérir les soutiens qui lui manquaient sur le terrain social<sup>30</sup>.

Le choix du terrain change la question posée à l'électorat et, dans le cadre d'un électeur conjoncturel, modifie aussi sa réponse, et

30- Voir notamment Nicolas Sauger, Sylvain Brouard, Emiliano Grossman, *Les Français contre l'Europe ? Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

donc les résultats du scrutin. Tous les électeurs n'y seront pas sensibles, certains resteront accrochés soit à un parti soit à un enjeu particulier, quelle que soit la conjoncture du pays. Mais les controverses construites comme légitimes parce que couvertes par le terrain de la campagne, agiront sur ce à quoi le reste de l'électorat pensera et donc ranimeront certains schémas d'évaluation des candidats et des programmes plutôt que d'autres, certaines identités de l'électeur plutôt que d'autres. Une campagne socio-économique pourra ranimer cette identité de classe qui s'efface, une campagne sécuritaire aura un tout autre effet. Il en est ainsi du va-et-vient du vote populaire.

Si l'on applique à l'explication du vote de gauche sur l'ensemble des enquêtes électorales du CEVIPOF (de 1978 à 2007) le même modèle sociologique des « variables lourdes »<sup>31</sup>, fondé sur les anciens clivages qui structuraient la société politique française, la baisse de l'explication par ces variables lourdes se confirme (de 28% de part de variance expliquée des votes au premier tour de 1978 à 9% le 22 avril 2007). D'ailleurs, le minimum d'explication atteint sur cette période atteint par ce modèle concerne l'élection de Nicolas Sarkozy. Pourtant, cette tendance à la baisse n'est pas synonyme de déclin constant. On compte au moins deux exceptions qui marquent un retour en grâce du modèle : les élections législatives de 1997 et les européennes de 2004 (24% d'explication).

Au-delà de leurs spécificités, ces deux élections comptent suffisamment de caractéristiques communes pour que la comparaison se justifie. En premier lieu, dans les deux cas, la droite occupe le pouvoir : Alain Juppé en 1997, Jean-Pierre Raffarin en 2004. En second lieu, chacun de ces gouvernements se démarque par un fort niveau d'impopularité. Outre le degré de cette insatisfaction (qui dépasse largement

31- Ce modèle se fonde sur la profession, le rapport au religieux et le diplôme. Il s'inspire fortement de Guy Michelat et Michel Simon, *Classe, Religion et Comportement politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Éditions sociales, 1977, et de Nonna Mayer, « Pas de chrysanthèmes pour les variables sociologiques » in Élisabeth Dupoirier et Gérard Grunberg (dir.), *Mars 1986 : la Drôle de défaite de la gauche*, op. cit., p. 149-165.

les 60%), le motif est analogue. Il s'agit des réformes Juppé sur les régimes spéciaux de l'automne 1995, et des réformes Fillon sur les retraites en 2004. C'est sur un terrain lourd que la droite s'avance, un terrain où les préoccupations socio-économiques dominent et où le gouvernement en place a clairement ranimé un succédané de « politique de classe ». Dans ces deux cas, le cadrage autour du bilan gouvernemental a prévalu, vraisemblablement devant les propositions de la gauche. La sanction sociale a primé sur l'adhésion : d'abord par l'abstention de la droite, ensuite par la mobilisation de la gauche, et enfin par le vote en sa faveur. Quant au vote ouvrier et à sa signification, on sait ce qu'il en est : face à une campagne axée sur la sanction d'une politique libérale, le retour à gauche est massif.

2007 aurait pu aussi scander le retour des classes populaires à gauche. On sait qu'il n'en est rien, la classe sociale a encore moins pesé cette année-là qu'en 2002. Pour paraphraser André Malraux, le sarkozysme, c'est le métro à cinq heures du soir : socialement, on y trouve de tout. Mais, pour arriver à ce résultat, le nouveau président a dû et su se constituer un terrain de campagne favorable. Sa stratégie consiste en un principe simple : si le cadre du débat ne convient pas, plutôt que de revoir le programme, il faut redéfinir le cadre.

## La formule gagnante de Nicolas Sarkozy

Au-delà même de contextes pourtant très différents, les présidentielles de 2004 aux États-Unis et de 2007 en France présentent des similarités étonnantes. Comme dans l'Hexagone en 2007, le *mood*<sup>32</sup>, l'esprit du temps en matière de politique intérieure, est favorable à la gauche : la question des inégalités qui s'accroissent dans la société américaine traverse toute la pré-campagne; les délocalisations et les licen-

32- Voir James Stimson, *Tides of Consent : How Public Opinion Shapes American Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

ciements qui s'ensuivent n'épargnent pas la première puissance économique mondiale; une majorité des Américains plaident pour une extension de l'État providence. Autant d'éléments qui handicapent le président sortant. Mais qu'à cela ne tienne, George Bush et le parti républicain vont introduire un autre ingrédient sur le terrain de la « course de chevaux » : les valeurs morales, et notamment la question du mariage homosexuel. Cet enjeu *a priori* marginal, compte tenu de l'agenda politique de l'époque, va alors prendre une importance considérable. Au soir de l'élection, le premier enjeu que les électeurs américains disent avoir pris en compte dans leur vote n'est plus la guerre en Irak ni la situation économique du pays, mais bien ces valeurs morales (22% de citations).

Contrairement à son prédécesseur Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy ne va pas saturer l'espace médiatique d'un seul enjeu comme l'insécurité, mais au contraire d'abord reformuler les débats et les cadres d'analyse. Plutôt que de laisser à la gauche le monopole du cœur social, il va lui emprunter certaines de ses thématiques et figures historiques, cultivant lui aussi le terreau antilibéral. Ainsi, il joue des lignes, visant clairement à les brouiller. Mais il ne se contente pas d'occuper le terrain social : une autre stratégie s'élabore, avec la re-définition du cadrage de ces enjeux au cœur des préoccupations de l'électorat.

## Les priorités de l'action publique pour l'électorat

	janvier 1988	janvier 1995	janvier 2002	janvier 2007
Lutter contre la hausse des prix	6	3	7	18
Lutter contre le chômage	73	80	33	43
Lutter contre la violence et la criminalité	13	9	49	16
Maintenir le pouvoir d'achat	**	3	5	13
Maintenir la paix sociale	7	5	6	9
Sans opinion	1	0	0	1

Source : TNS Sofres.

Exprimé en pourcentages d'électeurs citant le domaine politique comme prioritaire.

\*\* : modalité de réponse non proposée à l'époque.



Le chômage reste en 2007 le secteur d'action prioritaire pour les Français (cité par 43% des sondés), mais cette préoccupation a perdu de son acuité par rapport à 1988 et à 1995. L'économique et le social ainsi que les craintes qu'ils suscitent prennent une nouvelle teinte en 2007 : jamais à la veille d'une présidentielle la question du pouvoir d'achat (citée par 13% des sondés) et de la hausse des prix (18%) n'ont pris autant d'importance. Les préoccupations socio-économiques prennent une coloration égotropique, les électeurs en 2007 tendant davantage à réagir en fonction de leur situation d'acteurs économiques qu'en tant que membres d'une collectivité. Le chômage, même de masse, touche au final moins d'individus au quotidien que les prix et le niveau des salaires. La peur de tomber soi-même devient plus présente que la considération du bien-être collectif à travers le travail pour les autres.

Une redéfinition des cadres du débat socio-économique est donc possible, au-delà de l'opposition des politiques et outils économiques traditionnellement mobilisés dans le débat gauche/droite : compétitivité du système économique (fluidifier le marché du travail, alléger les charges, etc.) ou politiques de la demande (augmentation des salaires, temps de travail, etc.). Ce potentiel ne va pas longtemps rester latent : Nicolas Sarkozy s'en saisit dès janvier. Le message envoyé ne sera plus celui de la convention UMP de mars 2005, où la réforme du droit du travail est particulièrement remarquée, mais bien plus la notion de responsabilité individuelle : le mérite individuel plutôt que « la société de l'assistanat », « travailler plus pour gagner plus » pour soi plutôt que les avancées collectives pour tous. Cette individualisation du débat économique va non seulement entrer en écho avec certaines des préoccupations égotropiques de l'électorat, mais changer la donne de la campagne. Ce changement sera d'autant plus fort que Ségolène Royal est dans sa phase d'écoute. Écouter plutôt qu'occuper la scène équivaut à laisser sa part de bruit médiatique, et donc la définition du terrain à l'adversaire. Le cadrage égotropique tendra d'une part à ringardiser la logique collective, et surtout à remettre à niveau les deux principaux

candidats sur le terrain socio-économique, là où une opposition traditionnelle autour du libéralisme économique aurait été défavorable au président de l'UMP.

La neutralisation du socio-économique va être une des logiques conduisant à la victoire de Nicolas Sarkozy, mais c'est surtout en imposant sur le terrain d'autres enjeux qui lui sont encore plus favorables – l'immigration, l'intégration et la sécurité – qu'il va achever de convaincre une majorité de l'électorat. C'est ici que la crispation hexagonale va avoir son rôle déterminant à jouer.

Schématiquement, deux axes de valeurs coexistent dans l'électorat : autour des positions socio-économiques d'une part, et des positions autoritaires/libertaires<sup>33</sup> (ou société fermée/société ouverte<sup>34</sup>) d'autre part. Ils sont généralement perçus soit comme indépendants, soit comme se recouvrant très imparfaitement. Des pans entiers de l'électorat sont travaillés par l'attraction d'un axe ou de l'autre au moment du vote. Le fait que ces axes ne se recouvrent qu'imparfaitement dans l'offre politique (par exemple il est rare qu'un candidat se porte simultanément et avec la même insistance sur les terrains du progrès social et de la défense des valeurs traditionnelles) ne fait qu'accroître ces attractions croisées dans certains segments de la demande politique. Ainsi, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, les ouvriers votaient massivement pour la gauche, en concordance avec leurs préférences socio-économiques. Pourtant, le conservatisme de mœurs de la classe ouvrière<sup>35</sup> aurait pu venir troubler cet alignement, pour peu qu'un parti conjugue à la fois l'antilibéralisme économique et l'antilibéralisme culturel.

33- Herbert Kitschelt, *The Radical Right in Western Europe : A Comparative Analysis*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1995.

34- Jean Chiche, Brigitte Le Roux, Pascal Perrineau, Henry Rouanet, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990 », *Revue française de science politique*, 50 (3), juin 2000, p. 463-487.

35- Jacques Capdevielle, René Mouriaux, *L'Ouvrier conservateur*, Nantes, LERSCO, 1983.

En politique, l'offre structure souvent la demande, la sensibilisant à certains enjeux ou lignes de division. Le Front national et Jean-Marie Le Pen ont prospéré non en créant une demande de politique contre l'immigration, mais en politisant des structures « fermées » existant à l'état latent dans l'électorat. Que le deuxième lepénisme électoral soit un lepénisme ouvrier n'est donc pas fortuit. Face à une opposition gauche/droite qui perdait en intensité, se dégagait un espace pour les thématiques sécuritaires et ethnocentristes, espace que l'extrême droite a su occuper. Surtout, l'antilibéralisme culturel n'obérait pas la possibilité d'un retour à gauche de cet électorat dans le cas d'un choix binaire entre le RPR et le PS. Cela s'est produit en 1995, mais aussi en 2004. D'ailleurs, il n'est pas fortuit que le « vote de classe » ait davantage pesé au second tour dans les élections présidentielles de 1988 et 1995 : d'une offre politique structurée autour de deux axes de valeurs qui troublent les alignements traditionnels, ne restait plus qu'une alternative articulée sur un seul axe et selon des schémas plus classiques<sup>36</sup>.

Le candidat UMP aurait pu laisser au FN le monopole de la fermeture, se cantonnant pour sa campagne au seul cadrage socio-économique, mais ce n'est pas ainsi qu'il a borné son espace politique. Nicolas Sarkozy a fait de la lutte contre la délinquance, de la politique migratoire et des questions d'intégration des marqueurs idéologiques forts de son programme. Sur cette mise à l'agenda on peut remarquer deux phénomènes.

D'abord, la mise à l'agenda de ces thématiques a été favorisée par certaines prises de position de la candidate socialiste : aux peines planchers de la droite sont venus s'ajouter « l'ordre juste » et les camps militaires pour les mineurs délinquants de la gauche. L'insécurité était pour cette dernière un enjeu de crédibilité, un secteur politique où elle devait démontrer sa capacité à gouverner. Ce thème devait être couvert par Ségolène Royal pour éviter que la droite ne lui intente un

36- Élisabeth Dupoirier, « Dynamique de l'espace social et vote » in Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le Nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 185-206.

procès en angélisme et que son image soit encore plus malmenée. Mais, d'une part, cet enjeu ne rapporterait guère de voix (les personnes sensibles à ce thème privilégiant largement Nicolas Sarkozy ou Jean-Marie Le Pen), et pourrait même lui en faire perdre; c'était donc un enjeu de défense plus que d'attaque. D'autre part, il n'était pas obligatoire d'épouser le cadrage du « tout répressif » imposé depuis 2002. D'autres cadrages étaient possibles : par exemple à travers une réponse à l'anglaise (*tough on crime, tough on the causes of crime*) ou un cadrage par les inégalités sociales, notamment face à la sécurité surtout quand les effectifs policiers affectés en Seine-Saint-Denis ont baissé entre 2002 et 2007 alors qu'ils ont augmenté à Paris.

Les propositions socialistes étaient des politiques essentiellement punitives (ou perçues comme telles), contribuant d'une part à renforcer un cadrage répressif de la droite, et d'autre part à crédibiliser la position sécuritaire de l'ancien ministre de l'Intérieur. Or, sur ce point, Nicolas Sarkozy disposait d'un bilan. On peut en contester les chiffres<sup>37</sup> mais, d'un point de vue symbolique, il est indéniablement positif. S'il est un domaine où l'UMP peut se prévaloir d'une action visible et populaire, c'est bien sûr celui-là.

Ensuite, l'investissement sarkozyste sur le terrain « fermé » était congruent avec les structures latentes d'une partie de l'électorat. Immigration et intégration constituaient un terrain glissant quelques années auparavant pour tout candidat de droite, la crispation hexagonale sur ces questions en a fait un terrain légitime. L'adjonction des valeurs républicaines à ces questions n'est pas qu'affaire de sémantique. Elle correspond à la centralisation du débat autour de l'immigration, à son entrée dans le champ des problèmes légitimes. Nicolas Sarkozy a été critiqué sur la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale – l'une des phases marquantes de la campagne –, les accusations tournant autour de la « drague » de l'électorat frontiste

37- Voir « Délinquance : les vraies raisons d'une décrue », interview de Sébastien Roché, *Le Point* du 1<sup>er</sup> février 2006.

et des relents passés du concept d'identité nationale. En réplique, le futur président a fait jouer le registre de l'évidence : « Il faut parler de l'immigration et de l'intégration en même temps. Lévi-Strauss, le plus grand anthropologue français, a dit que « l'identité n'est pas une pathologie ». Si vous ne mettez pas la question de l'identité dans la question de l'immigration, alors qu'est-ce que vous dites aux immigrés qui veulent devenir français sur ce qu'est la France ? [...] Ce n'est pas parce que Le Pen touche quelque chose que cela devient interdit. Les gens se demandent ce que c'est qu'être français ? Ceux qui arrivent viennent avec leur identité ; on ne leur parle pas de l'identité de la France. Je propose de leur parler de l'identité de la France et de rassembler les deux concepts. Il y a un problème d'immigration, avec un système d'intégration qui ne marche plus<sup>38</sup>. »

Dans un même élan, le candidat UMP légitime sa proposition et renverse la présomption de transgression. Plusieurs critères de légitimation sont mobilisés : la caution scientifique, la demande de l'électorat, voire la demande supposée des immigrés, appelés à devenir les futurs nouveaux Français. Ne pas parler d'identité nationale, c'est aller à l'encontre d'un processus d'intégration réussie. Condamner cette politique reviendrait alors à cautionner les dérives vers le communautarisme, à perpétuer un modèle qui ne fonctionne pas ou plus. Mais, surtout, ces déclarations facilitent la rencontre avec cette partie du public travaillée par le vote lepeniste et délaissée jusqu'alors et parfois à contrecœur par les grands partis. Celle-ci voit ses préoccupations concernant l'immigration enfin prises en compte par un des principaux candidats.

Enfin, comme pour l'insécurité, les adversaires de Nicolas Sarkozy vont lui faciliter la tâche. En premier lieu, la proposition de ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale (10 mars) coupe l'herbe sous le pied de la candidate socialiste, qui commençait à faire exister dans la campagne son programme après son discours à Ville-

38- Interview de Nicolas Sarkozy à *Libération* (12 avril 2007).

pinte (11 février) et son passage remarqué à l'émission *J'ai une question à vous poser* (TF1, 19 février). Ensuite, elle fait médiatiquement mouche par son caractère transgressif. Comme auparavant avec la discrimination positive, ou le Kärcher, s'enclenche un *news cycle* constitué des analyses, réactions et critiques formulés par les concurrents de Nicolas Sarkozy, et voulu par lui. Autant d'éléments qui forment un bruit médiatique et assurent d'une part la présence, même silencieuse, du candidat UMP, et d'autre part son repositionnement au centre des débats. Enfin, plutôt que de faire silence sur ces questions, les autres candidats replacent l'immigration et l'intégration sur le terrain de la campagne. Ils le font en s'opposant, donc en entretenant l'effet d'agenda, et, surtout ils légitiment ces thématiques en proposant des politiques publiques alternatives à la proposition Sarkozy. La mention de *La Marseillaise* et du drapeau rappelle la tradition affinitaire de la citoyenneté française d'Ernest Renan (« le plébiscite de tous les jours »). En cela, Ségolène Royal ravive l'identité nationale comme volonté de se rassembler. Mais c'est aussi revenir implicitement sur l'intégration et la maintenir dans le champ des controverses légitimes plutôt que de changer de débat, et donc de terrain. De fait, si aucun terrain n'est interdit *a priori* pour un candidat, une règle d'antériorité s'applique. Quand le terrain a été balisé par un candidat, tout nouveau compétiteur joue peu ou prou selon les règles du « premier arrivé ». Il devient difficile de jouer à l'extérieur.

Au final, la formule gagnante du futur président est constituée des ingrédients suivants :

1. une dose de recadrage des débats qui lui sont défavorables *a priori*, plutôt que de les laisser dans l'ombre. Le meilleur exemple reste celui des enjeux socio-économiques, où il passe de l'opposition traditionnelle gauche/droite à une redéfinition qu'il impose autour de la société de l'assistanat contre la société du mérite ;
2. une dose de mise à l'agenda des enjeux « fermés » autour de la délinquance, de l'immigration et de l'intégration, pour lesquels il brise le monopole du FN, et surtout surfe sur la crispation hexagonale.

3. une « bonne louche » de maîtrise médiatique, en jouant sur la transgression pour imposer le rythme de la campagne et maintenir le terrain d'affrontement qui lui sied.

La formule est éprouvée, Nicolas Sarkozy est élu confortablement. Cette première lecture pourrait suffire, les pièces du puzzle font sens. Sans le nouveau cadre qui a coloré les débats sur l'intégration et l'immigration, ces questions seraient restées taboues et la droite ne s'y serait pas aventurée. L'électorat de Jean-Marie Le Pen ne l'aurait pas doublement abandonné comme elle l'a fait, d'une part en choisissant dès le premier tour le candidat UMP, d'autre part en ne suivant pas les consignes du « chef » au second tour. Sans la crispation latente de l'électorat autour de ces questions, le discours du futur président n'aurait pas autant fait mouche, et d'autres préoccupations politiques l'aurait guidé vers les urnes. 2007 aurait pu alors n'être qu'une redite de 2004. Pourtant, plusieurs questions se posent encore. D'abord celle de la pérennité du sarkozysme électoral : peut-on parler d'un réalignement durable ou bien d'une réussite isolée ? Après tout, l'électeur conjoncturel ne s'est pas dissous dans les urnes du 6 mai. La coalition du second tour qui a rassemblé une large partie de l'électorat, de celui de François Bayrou à celui du FN, reste particulièrement hétérogène : comment des électors si différents se sont-ils retrouvés ? On répondra à cette interrogation dans la troisième partie. Ensuite se pose la question de l'origine de cette crispation hexagonale. Par quel processus un électorat qui pourtant s'oriente vers toujours plus de tolérance s'est-il autant crispé dans la fermeture ? Ce phénomène va-t-il persister ou bien se résorber ? On en a esquissé les causes, mais il reste à l'observer du point de vue de l'électorat.

## DEUXIÈME PARTIE

### La crispation dans les esprits

## Immigration et intégration : les impasses d'un questionnement nécessaire

La France de l'après-11 Septembre ne se résume pas à la question de l'intégration de l'islam dans le modèle républicain, loin s'en faut. Un des phénomènes les plus marquants est l'émergence d'une nouvelle génération militante issue de la diversité (le Club XXI<sup>e</sup> siècle, le club Averroès, les Indigènes de la République, AC le Feu !, parmi bien d'autres organisations) et, portés par elle, un besoin de reconnaissance et des demandes bien différentes de celles des « beurs » des années quatre-vingt<sup>39</sup>. L'histoire « officielle » de la République est remise sur la sellette, obligeant la communauté nationale à se retourner vers un passé gardé sous silence. La France de la diversité a été portée en triomphe un soir de juillet 1998 mais, à travers cette nouvelle génération militante, c'est un autre besoin que l'aspiration sportive qui s'exprime. À quoi sert de glorifier la France « black, blanc, beur », dit-elle, quand la grande majorité de ceux qui la composent restent membres de cette France des invisibles, des oubliés et des relégués ?

Le désir d'apparaître va structurer les demandes de ces oubliés : être « visible », mais autrement. Comme cela s'est déjà produit dans d'autres démocraties occidentales, ce désir va notamment se traduire dans les médias. Faire apparaître une autre image à la télévision, passer du monochrome à la couleur, pour que les rédactions reflètent davantage la variété d'origines qui fait le « creuset français<sup>40</sup> ». Ce désir va aussi se faire sentir dans un autre champ de représentation, celui de la politique. Plusieurs entreprises politiques vont fleurir à côté des partis politiques traditionnels ou en leur sein, pour promouvoir les candidats de la diversité. On pense au précurseur Dieudonné et à sa tentative de

---

39- Catherine Wihtol de Wenden, Rémy Leveau, *La Bourgeoisie : les Trois Âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Éditions, 2001.

40- Gérard Noiriel, *Le Creuset français*, Paris, Le Seuil, 1992.

se porter candidat à la présidentielle de 2002, on pense aussi au Parti des musulmans de France qui fera long feu, à la liste Europe Palestine en 2004 ou encore à la candidature de Rachid Nekkaz en 2007 et à sa tentative de rassembler des candidatures aux législatives. Mais on peut aussi voir se développer dans des organisations plus proches des galaxies partisans des stratégies de mise en réseau et d'influence, pour favoriser l'émergence de « nouvelles têtes » pour les investitures<sup>41</sup> (Club XXI<sup>e</sup> siècle, Africadom). Aucune des deux stratégies n'a vraiment réussi après la séquence électorale de 2007. Même si l'UMP et le PS ont ouvert leurs investitures législatives à la diversité, d'une part, le nombre de ces candidats « différents » a été bien faible (une vingtaine pour chacun) et, d'autre part, cette ouverture s'est faite essentiellement dans les « terres de mission », où les chances de succès étaient faibles, pour ne pas dire inexistantes<sup>42</sup>. Pourtant, les partis disposaient en présentant des candidats « différents » d'une certaine fenêtre d'opportunité, la diversité pouvant profiter d'une demande forte de renouvellement de la classe politique de la part des Français<sup>43</sup>.

L'autre grande thématique portée par les nouveaux militants de la diversité concerne la reconnaissance mémorielle et sociale<sup>44</sup>. La loi Taubira de 2001 sur la reconnaissance de l'esclavage en est l'exemple phare. Il s'agit alors de décoloniser l'histoire en lui rendant sa pluralité intrinsèque, mais aussi de mieux décoloniser les esprits d'aujourd'hui.

41- Cette stratégie d'influence au sein des partis traditionnels se calque d'ailleurs sur celle des Afro-Américains aux États-Unis dans les années soixante face au parti démocrate, puis plus récemment sur celle des Latinos (voir Miki Kittilson, Katherine Tate, « Political parties, minorities and elected office : comparing opportunities of inclusion in the United States and Britain » in Christina Wolbrecht, Rodney Hero (éd.), *The Politics of Democratic Inclusion*, Philadelphie, Temple University Press, 2005, p. 163-182.

42- On pense ici à Jeannette Bougrab, candidate UMP dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une circonscription tenue par un député socialiste et dans laquelle Ségolène Royal dépasse allègrement les 60% des voix le 6 mai 2007.

43- Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, *Représenter la diversité : Opportunité ou fardeau électoral ?*, Paris, Notes électroniques de la Fondation Jean-Jaurès, n° 1, septembre 2006.

44- Voir Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dir.), *La Fracture coloniale : la Société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

d'hui. Et, sur la question, la tâche est immense quand on se souvient des réactions indignées d'une partie de la droite au début du procès Papon au moment où la répression anti-algérienne des années soixante fut évoquée<sup>45</sup>, ou de la loi du 23 février 2005 sur le « rôle positif de la colonisation ». Derrière ce débat se joue pourtant la place symbolique de la France plurielle, des immigrés en provenance de l'ancien Empire et surtout de leurs enfants, ceux dont certains intellectuels doutent ouvertement de leur volonté de « faire France ».

D'ailleurs, la nouveauté du débat dans l'Hexagone ne tient pas seulement aux nouveaux militants de la diversité, mais aussi aux arguments qui leur sont opposés. On retrouve ces arguments par exemple dans le débat sur la question de la mesure des origines, et notamment d'un type de mesure particulier, les statistiques « ethno-raciales ». La mesure des origines peut prendre différentes formes (lieu de naissance des ascendants, nationalité des parents et grands-parents<sup>46</sup>, classification des noms et prénoms, religion, catégorisations ethniques, couleur de peau), et on a vu se multiplier les enquêtes utilisant l'une ou l'autre de ces mesures en réponse à une demande grandissante de connaissances en France. Certaines de ces enquêtes ont clairement été commanditées par ces nouvelles organisations de la diversité. La dernière en date, menée pour le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) par TNS Sofres, visait ainsi à mesurer les « discriminations à l'encontre des populations noires de France<sup>47</sup> ». Les résultats de ce sondage en montrent bien l'utilité : 56% des répondants se disent victimes de discriminations, 37% considèrent que la situation en France s'est aggravée. Pourtant, la réaction la plus visible à ce sondage n'a pas été de se

45- Philippe Séguin dans *Le Figaro* du 21 octobre 1997 dénonçait « cet esprit d'autoflagellation », « cette obsession de l'expiation collective » qui conduit à « opposer systématiquement les Français les uns aux autres, [à] braquer leurs regards vers le passé, [à] aller y chercher haines et querelles ».

46- On peut noter que nombre de ces définitions ne sont ni ethniques ni raciales, contrairement à certaines craintes exprimées notamment par SOS Racisme.

47- [www.tns-sofres.com/etudes/pol/310107\\_cran.pdf](http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/310107_cran.pdf)

saisir du problème, alors même que le contexte préélectoral y était favorable. À l'inverse, le débat s'est rapidement tourné vers la manière dont l'origine a été mesurée. Ainsi, le 23 février 2007, trois semaines après la publication de l'enquête, un collectif de chercheurs et de responsables associatifs et syndicaux, dans la pétition « Engagement républicain contre les discriminations » publiée par *Libération*, a appelé à bannir cette méthode car elle « inventerait des groupes qui n'existent pas, créerait des divisions là où il y a rapprochement, suggérerait homogénéité là où il y a diversité, mettrait des frontières là où il y a continuité. Les statistiques ethniques auraient pour effet de faire droit à la notion de « race » – dont chacun reconnaît le caractère non scientifique et le danger – et de développer les affrontements communautaires ». Une contre-pétition mobilisant d'autres chercheurs a répondu à la première<sup>48</sup>. À l'automne, on a assisté à une nouvelle passe d'armes entre les deux camps autour de l'enquête TeO<sup>49</sup>.

Ce débat autour de la mesure des origines n'est que le dernier avatar du malaise français sur ces nouvelles questions, malaise qui se caractérise par une tension entre des revendications et des contre-revendications qui toutes deux font appel au modèle républicain. Au déni d'égalité mis en avant par les militants de la diversité répond la crainte du communautarisme et du séparatisme. Toute demande de « réparation » des inégalités, qu'elle soit symbolique ou plus ancrée dans le social, va être ressentie comme une volonté de promouvoir une communauté au détriment de la règle commune. Ainsi, au moment où Sciences Po met en place ses conventions « Éducation prioritaire<sup>50</sup> » – tentant d'élaborer une réponse aux inégalités sociales devant l'éducation, inégalités pourtant bien connues depuis les années soixante-dix –,

48- « Statistiques contre discrimination », *Le Monde*, 13 mars 2007.

49- Trajectoires et Origines (TeO, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée conjointement par l'Insee et l'Ined). Voir [www.mouvements.info/spip.php?article209](http://www.mouvements.info/spip.php?article209)

50- Richard Descoings, *Sciences Po : de La Courneuve à Shanghai*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

ses opposants dénoncent la mise à mal de la méritocratie républicaine et, déjà en 2001, le communautarisme<sup>51</sup>.

Il en va aussi de ce prêt-à-penser qui voudrait qu'il y ait des décalages de comportements et de valeurs entre d'une part une société qui se libéralise de plus en plus sur les mœurs et la tolérance<sup>52</sup> et d'autre part les minorités d'origine immigrée, stigmatisées souvent alors qu'elle restent surtout mal connues. Ce n'est pas un hasard si la place de la femme dans l'islam inquiète<sup>53</sup>, tout comme le sort des gays dans les banlieues difficiles. La société est particulièrement sensible à ces questions qui ont marqué ses évolutions les plus récentes. Pourtant, d'après Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé, ce discours, qui fonde un « féminisme républicain », stigmatise ceux-là mêmes qu'il voudrait intégrer, à savoir le garçon arabe et la femme voilée<sup>54</sup>.

Au final, ce malaise est d'autant plus marquant qu'il crée des cliques au sein de l'ancien camp antiraciste<sup>55</sup>, divisant les compagnons des luttes d'hier contre le Front national et la xénophobie sur les débats d'aujourd'hui. Dès lors, comme on l'a évoqué dans la première partie, se retrouvent derrière les mêmes arguments des opinions hier au minimum opposées, avec un FN ou un Mouvement pour la France qui rejoignent les partis de gauche sous le même étendard républicain et laïc. Une affiche de la campagne 2007 de Jean-Marie Le Pen représente bien ce mouvement, figurant une Française issue de la diversité

51- Jean-François Amadiou, initiateur de la pétition « Engagement républicain contre les discriminations », dira même de cette procédure : « Le discours [de Sciences Po] sur la richesse de la diversité recèle une pensée culturaliste sous sa forme la plus dévastatrice » (*Le Journal des grandes écoles*, automne 2005, p. 27).

52- Ainsi, l'homophobie a considérablement reculé dans le pays, passant dans les enquêtes CEVI-POF de 35 % de Français considérant que « l'homosexualité n'est pas une manière acceptable de vivre sa sexualité » en 1995 à 21 % en 2005.

53- Le succès d'ouvrages sur la question comme celui de Samira Bellil (*Dans l'enfer des tournautes*, Paris, Gallimard, 2003) est révélateur.

54- Nacira Guénif-Souilamas, Éric Macé, *Les Féministes et le Garçon arabe*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 2004.

55- Caroline Fourest, *La Tentation obscurantiste*, Paris, Grasset, 2005.



avec le slogan « Nationalité, assimilation, ascenseur social, laïcité, ils ont tout cassé ».

Ces évolutions au sein des élites politiques et sociales ne leur sont pas propres. On constate dans l'électorat également des reconfigurations, des ralliements massifs derrière des symboles qui hier encore divisaient les Français entre gauche et droite, catholiques et athées, telle la laïcité<sup>56</sup>, ou des mouvements de condamnation très sensibles au contexte du moment<sup>57</sup>. Or c'est dans l'électorat que la crispation hexagonale prend forme, qu'elle se structure autour des nouveaux débats et événements ayant trait à l'immigration et à l'intégration et, au final, qu'elle a pesé sur le choix collectif de 2007. Ces nouveaux enjeux auraient très bien pu rester confinés au champ des débats de spécialistes, mais ils ont largement dépassé ce cadre et travaillent désormais l'ensemble du pays. Dans cette partie, il s'agira de répondre à trois questions. D'abord, où en sont les Français sur les questions d'immigration et d'intégration ? Ensuite, en quoi les événements des dernières années ont-ils contribué à créer une crispation hexagonale qui a pu favoriser la victoire de Nicolas Sarkozy ? Enfin, nous nous interrogerons sur la manière dont peuvent être justifiées ces tensions liées à la diversité en donnant la parole aux principaux concernés, à savoir les habitants des zones urbaines sensibles et les nouveaux Français d'origine maghrébine, africaine et turque. On verra que le mouvement de long terme vers plus d'ouverture et de tolérance n'augure aucunement de l'apaisement des débats autour de la France plurielle dans le court terme. Ainsi, on analysera l'hétérogénéité des publics qui se rassemblent derrière la défense des grands principes républicains, et l'on constatera surtout combien ces grands principes permettent à des opinions jus-

56- Martine Barthélemy, Guy Michelat, « Dimensions de la laïcité », *Revue française de science politique*, 57 (5), pp. 649-698.

57- Les caricatures de Mahomet sont publiées pour la première fois par *France soir* le 1<sup>er</sup> février 2006 ; dans un sondage réalisé par CSA le 8 février, 78 % des Français considèrent que les réactions des pays arabes à ces caricatures sont un sujet d'inquiétude très ou plutôt grand, contre 19 % qui le considèrent plutôt faible ou très faible.

qu'ici considérées comme illégitimes par le « consensus multiculturel » hexagonal d'être acceptées. On verra également à quel point la crise des banlieues a changé à court et moyen terme la manière dont les Français perçoivent la question de la diversité.

Enfin, on analysera le décalage entre ces perceptions et les réalités de la France plurielle. Combien de fois entend-on que, si l'électorat se braque, la responsabilité en incombe d'abord aux populations d'origine étrangère qui refuseraient de participer au vivre ensemble et de partager les valeurs de l'Hexagone ? On verra que la réalité est loin d'être aussi simple et que la panne du modèle d'intégration n'est pas forcément là où l'on pense. On oublie trop souvent que l'intégration est un processus à double entrée, entre des individus à intégrer d'une part, et une société d'autre part. Or cette dernière remplit un rôle à la fois comme instance d'intégration et comme juge de l'intégration, et dans cette dernière fonction les exigences de la société ont grandement évolué, à tel point que l'on peut se demander si une « intégration réussie » ne signifie pas, pour certains, l'abandon de toute spécificité.

## Révolution tranquille dans l'Hexagone

Concernant le racisme et la xénophobie, on constate un décalage qui s'accroît entre d'une part la perception commune de la situation et de son évolution, et d'autre part la réalité de cette évolution. Il suffit de se pencher sur deux indicateurs pour croire à un Hexagone en proie aux tensions xénophobes. D'abord, la dynamique du Front national a mobilisé pendant près de vingt années les militants antiracistes. Qui se souvient qu'en 1981 Jean-Marie Le Pen n'avait pas obtenu suffisamment de parrainages pour se présenter à la présidentielle et que l'extrême droite, tous groupuscules confondus, totalisait 90422 bulletins (soit 0,36 % des suffrages exprimés aux législatives) ? Cinq ans plus tard, les candidats FN totalisent plus de 2,5 millions d'électeurs, et la proportionnelle permet au parti nationaliste d'entrer dans l'hémicycle



et de former un groupe équivalent au PCF, avec trente-cinq députés. Même si 2007 marque pour la première fois un recul de l'extrême droite à la présidentielle, comment oublier le 21 avril 2002 et les manifestations monstres en réaction à la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour ? Même s'il reflue dans les urnes, le FN et ses idées resteront dans les esprits encore longtemps, laissant notamment à gauche le souvenir du danger latent de l'extrême droite. Après tout, à la veille du premier tour, 31 % des personnes interrogées dans le Panel électoral français, enquête du CEVIPOF, considéraient que la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour était certaine ou probable, alors que seulement 27 % l'excluaient. Le baromètre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) fournit un autre indice sur un électorat qui perçoit la France comme massivement xénophobe<sup>58</sup>. 88 % des sondés en novembre 2006 jugeaient que le racisme en France était une chose très ou plutôt répandue. Cette perception est d'autant plus frappante que, depuis seize ans que la question est posée, elle n'a enregistré que de faibles variations (entre 87 % en 2003 et 94 % en 1996).

Pourtant, la France a considérablement évolué, à tel point que l'on peut se demander si la cause de cette stabilité des représentations n'est pas à chercher dans une sensibilisation accrue de l'électorat aux actes racistes. Aujourd'hui, la CNCDH fait encore l'objet d'attaques de la part de certains chercheurs, qui l'accusent de participer à la « consolidation du préjugé raciste et de la xénophobie sous toutes ses formes<sup>59</sup> » par son enquête. Cette critique s'attaque directement aux questions posées, où il est demandé de se prononcer sur la question des « races humaines » et de leur existence, sur la propension de certaines minorités ethniques, religieuses ou sociales à former un groupe à part. Qu'auraient dit les détracteurs de la CNCDH s'ils avaient eu en main

58- <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000226/0001.pdf>

59- Alain Morice, Véronique De Rudder, « Les Français et le racisme », le sondage de trop », *Le Monde*, 23 mars 2007.

le questionnaire établi dans les années soixante par Guy Michelat et Jean-Pierre Thomas<sup>60</sup> à l'attention des étudiants de Sciences Po ? À l'époque, ce n'est pas la notion de race ou son existence qui étaient mises en question : il était demandé de hiérarchiser les « Jaunes », les « Noirs » et les « Blancs ». Pourtant, ces questions<sup>61</sup> n'ont pas suscité de scandale parce que l'esprit de l'époque était ainsi, la pensée raciste faisait encore partie du sens commun.

C'est à l'aune de ces problématiques et questionnaires de recherche et des réactions qu'ils ont (ou n'ont pas) suscitées que l'on mesure le chemin parcouru. Comme le montre Guillaume Roux, les préjugés ont non seulement fortement diminué depuis l'après-guerre<sup>62</sup>, mais ils ont aussi changé de nature, passant notamment d'un racisme biologique à un racisme culturaliste<sup>63</sup>. Ainsi, si en 1946 seulement 37 % des interviewés considéraient qu'« un Juif est aussi Français qu'un autre Français », cette opinion est hégémonique depuis 1978. Certaines questions courantes dans les années soixante pour étudier les préjugés n'auraient plus grand sens dans une communauté politique où seuls 15 % des Français en 2005 considèrent encore qu'il existe des races moins douées que d'autres. D'ailleurs, il n'est pas besoin de se référer à une période aussi ancienne pour noter des évolutions marquantes dans les attitudes de l'électorat sur ces questions. On en veut pour preuve la série des enquêtes CEVIPOF qui mesurent les attitudes fermées, autoritaires et xénophobes depuis 1988.

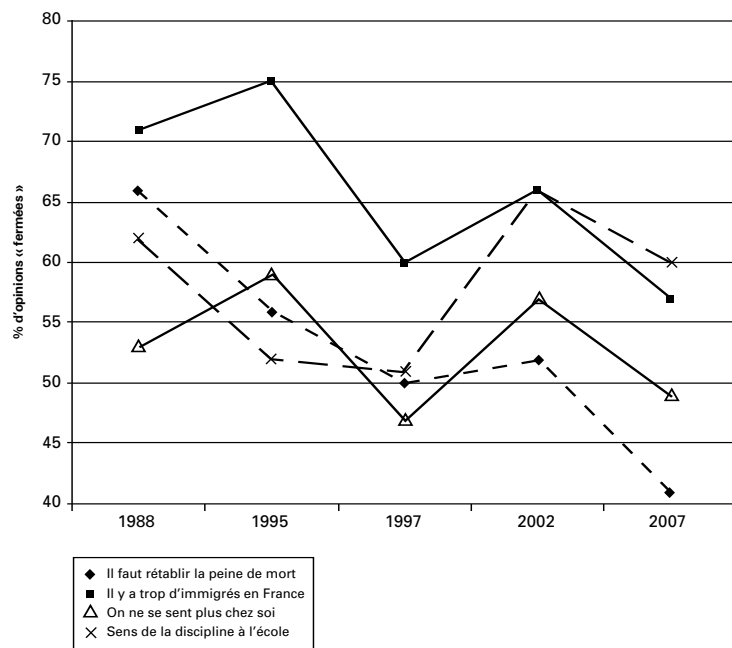
60- Guy Michelat, Jean-Pierre Thomas, *Dimensions du nationalisme*, Paris, Armand Colin, 1966.

61- Il était par exemple demandé aux étudiants interrogés : « La race blanche est-elle : 1. supérieure à la race jaune, 2. égale à la race jaune, 3. inférieure à la race jaune. » On peut remarquer que la question n'envisageait pas la possibilité de répondre : « Je n'ai pas de race » ou « Les races humaines, ça n'existe pas. »

62- Guillaume Roux, « Quelle évolution de la xénophobie en France ? », *Futuribles*, n° 319, mai 2006, p. 19-42.

63- Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé : Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Gallimard, 1992.

## Évolution des opinions « fermées » dans les enquêtes électorales CEVIPOF



Sur les quatre tendances étudiées, on note deux fortes diminutions (l'opinion concernant le rétablissement de la peine de mort et celle concernant le nombre des immigrés en France), une relative stagnation (on ne se sent plus chez soi) et une courbe en U (l'insistance sur le sens de la discipline à l'école). En dix-neuf ans, le mouvement le plus marquant concerne l'opinion sur la peine de mort. En 1988, l'abolition promise et réalisée par François Mitterrand reste largement impopulaire dans l'électorat, puisque 66% des électeurs interrogés prônent son rétablissement. Ils ne sont plus que 41% en 2007, soit une baisse de 25 points. C'est à l'aune de cette révolution silencieuse que l'on mesure la capacité finalement assez rapide d'une société à réformer ses valeurs

et ses normes. En l'espace d'une génération, l'opinion a radicalement changé par rapport aux années 1980.

L'évolution de l'attitude à l'égard des immigrés est moins spectaculaire, même si elle suit le même chemin. L'opinion sur la peine de mort, à l'exception d'un plateau entre 1997 et 2002, voit s'éroder graduellement la proportion de « rétablissionnistes ». L'évolution de l'opinion à l'égard des immigrés et de leur nombre en France est marquée à la fois par une tendance à la baisse sur le long terme, la proportion d'anti-immigrés passant de 71% en 1988 à 57% en 2007 (- 14 points), mais également par deux remontées en 1995 et 2002. On peut y voir la sensibilité de cette opinion à la conjoncture politique au moment de l'enquête, encore une preuve de l'influence du terrain de la campagne électorale. Après tout, la peine de mort et son éventuel rétablissement n'ont plus été au centre d'une campagne électorale depuis 1981, à la différence de l'immigration, thème que Jean-Marie Le Pen a constamment mobilisé pour asseoir son message politique. D'ailleurs, aux remontées de l'opinion anti-immigrés en 1995 et 2002 correspondent également des pics de réponses positives à la question « On ne se sent plus chez soi ». Sur cette dernière, l'érosion de la fermeture reste minimale (53% en 1988, 49% en 2007). La différence entre ces deux questions s'explique par le fait que nombre d'électeurs anti-immigrés ne sont pas suffisamment en contact avec des « étrangers » pour que ceux-ci affectent directement leur mode de vie au quotidien.

Enfin, reste le cas du « sens de la discipline à l'école<sup>64</sup> ». C'est la seule question qui voit le niveau d'adhésion à la proposition « conservatrice » remonter durablement dans les années 2000 par rapport aux années quatre-vingt-dix : en 1988, 62% des personnes interrogées

64- Cette question est particulière. Contrairement aux trois précédentes où on leur demande leur degré d'accord ou de désaccord sur des affirmations comme « Il faudrait rétablir la peine de mort » ou « Il y a trop d'immigrés en France », ici les personnes interrogées se trouvent face à une alternative : « En pensant à l'école, pouvez-vous me dire avec laquelle de ces deux opinions vous êtes le plus d'accord : l'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort ou l'école devrait former avant tout des gens à l'esprit critique et éveillé ? »

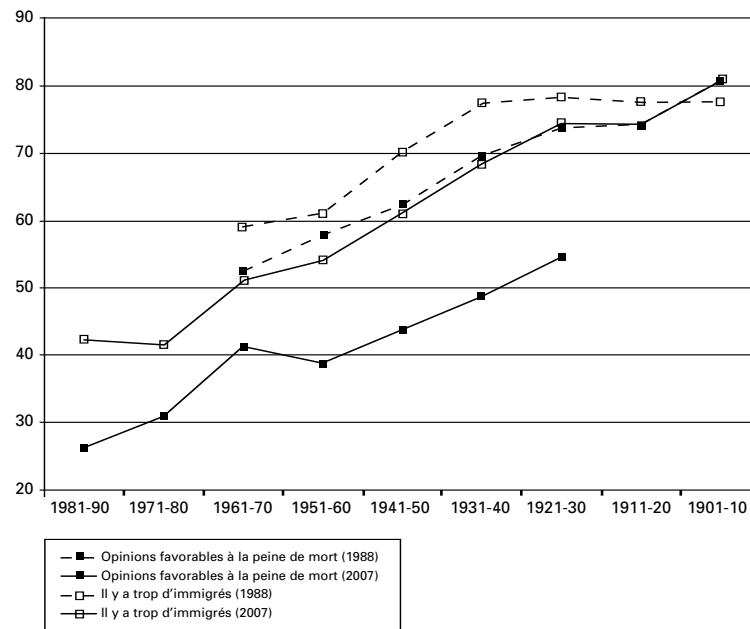
favorisaient la discipline sur l'esprit critique, en 1995 et en 1997 cette préférence n'était plus présente que dans la moitié de l'électorat, pour remonter en 2002 à 66 % et à 60 % en 2007. En fait, derrière cette question se dessine une reconfiguration des valeurs. Indicateur traditionnel du conservatisme en matière de mœurs et à ce titre fortement corrélé avec les attitudes autoritaires (peine de mort) et xénophobes, le rapport à la discipline scolaire se double d'un nouveau soutien après 1997, fruit d'une nouvelle demande d'autorité scolaire sans autoritarisme et racisme<sup>65</sup> parmi les générations les plus ouvertes. Ainsi, en 1988, parmi les individus opposés au rétablissement de la peine de mort, 35 % se prononçaient en faveur de la discipline à l'école; ils sont 45 % en 2007. La logique principale derrière la réponse disciplinaire reste certes très majoritairement ce que les chercheurs appellent l'ethno-autoritarisme<sup>66</sup>, mais une nouvelle demande d'autorité se fait jour dans l'Hexagone, et le fait que celle-ci s'exprime sur l'instance de socialisation des jeunes qu'est l'école n'est pas fortuit.

La France change donc sur ces questions d'ouverture et de fermeture, poursuivant un mouvement de long terme vers une société plus respectueuse de la diversité des origines et aux conduites privées. En cela, l'impression d'une situation qui s'aggrave sur le moyen terme serait trompeuse. C'est bien la plus grande sensibilité aux conduites racistes qui explique la stabilité des perceptions d'un climat xénophobe. D'ailleurs, ce mouvement vers l'ouverture est d'autant plus prévisible qu'il se nourrit à trois sources : l'élévation du niveau de diplôme, le renouvellement générationnel et les effets de période.

65- Ainsi, la corrélation entre les opinions sur la peine de mort et la discipline à l'école s'érode sur la période, passant de 0,39 à 0,30.

66- D'ailleurs, parmi les anti-immigrés et les rétablissionnistes, l'attachement à la discipline reste toujours aussi fort tout au long de la période.

**Le destin des valeurs : une analyse générationnelle ( en pourcentages d'opinion)**



Deux des causes de cette tendance vers plus de tolérance apparaissent dans cette analyse générationnelle qui vise à mesurer les évolutions d'un groupe d'individus nés dans les mêmes années (par exemple les citoyens qui ont vu le jour dans les années soixante) sur une période donnée (ici de 1988 à 2007).

Que l'on prenne l'opinion à l'égard des immigrés ou celle sur la peine de mort, en 1988 (pointillés) ou 2007 (trait plein), le premier fait marquant reste que plus les générations sont anciennes, plus elles sont fermées. Ainsi, les individus nés entre 1981 et 1990 ne sont en 2007 que 26% à souhaiter le rétablissement de la peine de mort, et 42% d'entre eux considèrent qu'il y a trop d'immigrés en France. En revanche les plus anciens, c'est-à-dire en 2007 les électeurs nés dans les années

vingt, sont encore majoritairement favorables à la peine de mort (55%) et considèrent le nombre d'immigrés trop important à 74%. Les générations entrantes sont donc plus ouvertes que celles qui les ont immédiatement précédées, et ce, de manière quasi systématique. L'opinion concernant le nombre d'immigrés devient majoritairement ouverte uniquement dans les catégories d'électeurs nés après 1971.

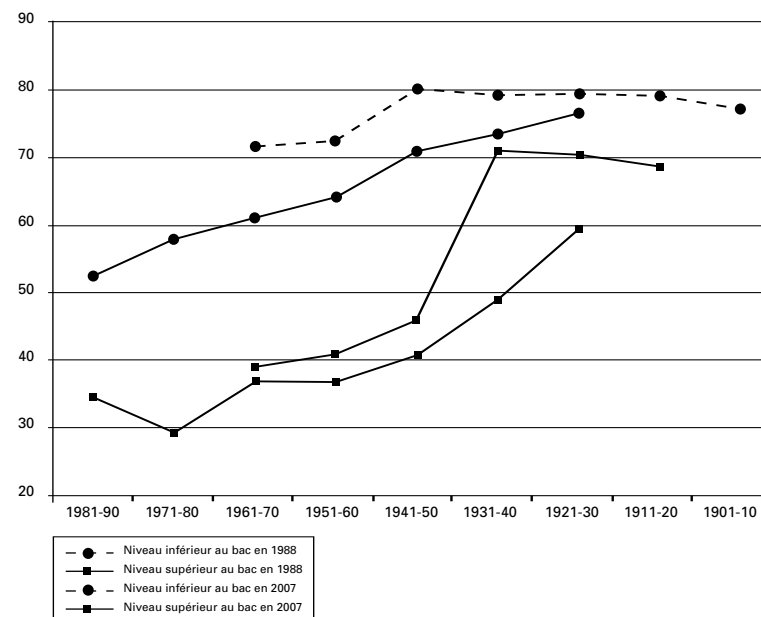
La diminution des attitudes fermées va donc se poursuivre mécaniquement dans le futur. Les cohortes les plus âgées sont appelées à être remplacées sur la scène électorale par des jeunes entrants très différents en termes de valeurs. Une partie de la baisse du soutien à la peine de mort et des opinions anti-immigrés entre 1988 et 2007 s'explique ainsi par le renouvellement générationnel, et notamment l'effacement des générations nées dans la période 1901-1920 (12,5% de l'électorat qui a réélu François Mitterrand) qui se caractérisaient par le plus fort soutien à la peine capitale (plus de 75%) et le rejet le plus net à l'égard des immigrés (autour de 77%).

Mais le renouvellement générationnel n'explique pas tout. Les années 1988-2007 sont également marquées par un effet de période favorable à cette baisse. On connaît le rôle de l'école dans l'apprentissage des valeurs communes d'une société en général, et de la tolérance en particulier. Avec l'élévation du niveau de diplôme que la France a connue depuis les années soixante, les préjugés ont diminué<sup>67</sup>. Mais cette explication n'est pas suffisante, notamment quand on analyse l'évolution des opinions de certaines générations, comme celle des électeurs nés entre 1941 et 1950. Entre 1988 et 2007, cette génération n'a pas progressé en termes de niveau d'études, pourtant en dix-neuf ans son soutien à la peine de mort a décliné de 62% à 44%, et la part d'opinion anti-immigrés de 70% à 61%. Encore une fois, les années quatre-vingt-dix et 2000 ont connu une décroissance des opinions fermées, une

67- Selon l'INSEE en 2005, on compte 56,8% de bacheliers et plus parmi les hommes âgés de 25 à 34 ans, contre 28,5% parmi les hommes âgés de 55 à 64 ans. En trente ans, la massification des études a donc induit un doublement des diplômés au sein d'une génération.

évolution qui vient contredire l'idée d'une société toujours aussi xénophobe. Cette décroissance prend vraisemblablement sa source dans un effet de contexte, où les manifestations récurrentes contre le Front national et le consensus multiculturel particulièrement présent dans les médias ont contribué à faire reculer les préjugés<sup>68</sup>.

**« Il y a trop d'immigrés » : pourcentage de réponses positives par génération et niveau de diplôme**



68- On remarque un phénomène similaire aux États-Unis, qui s'explique également par le rôle des médias dans la lutte contre les préjugés raciaux depuis les années cinquante. Voir Paul Kellstedt, *The Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Mettre en relation génération, diplôme et période permet de mieux cerner les évolutions qu'a connues l'opinion française sur la question des immigrés, et notamment l'effet du diplôme sur la xénophobie. En 1988, on constate trois phénomènes. D'abord, dans toutes les générations, le fait d'avoir au moins le baccalauréat limite le rejet des immigrés. Mais on constate également un « effet mai 1968 » particulièrement marqué chez les diplômés. Ainsi, le rejet chez ceux qui sont au moins bacheliers baisse de 25 points entre la génération née dans les années trente et les baby-boomers qui font leurs études dans les années soixante. C'est au sein de cette génération que les sociologues des valeurs voient se développer de nouvelles normes fondées sur l'individualisme, l'hédonisme et l'ouverture à la tolérance, aussi désignées sous le terme de « post-matérialisme<sup>69</sup> ». D'ailleurs, on remarque que l'effet 68 se ressent avec un retard de dix ans parmi les « peu ou pas diplômés » nés dans les années cinquante et soixante, les générations précédentes se caractérisant par une remarquable stabilité dans le rejet des immigrés (environ 80 %, contre 71 % chez les non-diplômés les plus jeunes en 1988).

En 2007, ce rejet des immigrés s'érode dans toutes les générations en âge de voter en 1988. Mais l'effet de période n'est pas homogène. Parmi les diplômés nés entre 1941 et 1970, déjà majoritairement « ouverts » en 1988, l'érosion est marginale, alors qu'elle est maximale chez les diplômés nés dans les années trente (plus de 20 points), ce qui les rapproche considérablement de leurs cadets diplômés. On remarque aussi une résistance des catégories les moins diplômées passées entre 1988 et 2007 à l'âge de la retraite (notamment la génération née entre 1931 et 1940), comparées aux générations encore actives. Cela s'explique notamment par les réseaux sociaux des actifs qui les maintiennent plus en phase avec les mouvements d'ensemble de la société, à la différence de la situation des retraités, dont le repli sur soi va s'accroître avec l'âge. Enfin, les non-bacheliers nés après

69- Ronald Inglehart, *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

1971 ont été également sensibles à l'effet de période, ce qui les place à un niveau d'ouverture relative plus avancé que les diplômés les plus âgés en 2007. Ainsi les nouveaux électeurs de 2007 nés entre 1981 et 1990 s'avèrent moins opposés aux immigrés (52 %) que les diplômés nés dans les années vingt (59 %). Qu'ils aient connu dès leur enfance la présence forte du Front national n'est probablement pas étranger à ce degré d'ouverture.

La situation en France progresse vers plus d'ouverture et de tolérance sur le long terme, contrairement à l'image que s'en font les Français. Cette évolution est certes le produit d'un niveau d'éducation en hausse, mais elle tient également au renouvellement générationnel et au travail de la société sur elle-même face aux attitudes autoritaires et xénophobes. On peut même penser que cette dynamique ne s'arrêtera pas en 2007, ne serait-ce qu'en raison du mouvement biologique à l'œuvre (certains entrant dans l'âge électoral quand d'autres s'éteignent). Il faut cependant garder deux faits à l'esprit. D'abord, même si la réserve électorale mobilisable sur les attitudes anti-immigrés n'a jamais été aussi faible depuis 1988, elle n'en reste pas moins supérieure à 50 %. Un potentiel électoral perdure dans l'opinion sur ces questions, potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer si elles deviennent un enjeu majeur de campagne. Ensuite, à la différence de l'opinion sur la peine de mort qui progresse continuellement vers un bannissement de l'électorat, les attitudes xénophobes restent poreuses au contexte immédiat d'une élection. Autrement dit, non seulement le potentiel électoral existe, mais certains entrepreneurs politiques peuvent même l'accroître, pour peu que l'actualité leur soit favorable.

Au final, en 2007, le cadre traditionnel du débat sur l'immigration, surtout s'il s'ancre sur le fantasme d'invasion ou de concurrence économique (« Un million d'immigrés, un million de chômeurs ») n'a jamais été aussi peu porteur. Mais ce cadrage n'était pas le seul possible, et d'ailleurs le FN s'est bien gardé de miser exclusivement sur ce fonds de commerce. De fait, un cadrage alternatif sur les questions d'immi-

gration était bien plus prometteur : celui appelant à l'intégration et aux grands principes républicains.

### **Les grands principes républicains : fausses questions, vrais débats**

Les débats autour de la diversité ont suscité un questionnement récurrent autour des valeurs communes qui fondent notre modèle de société. Ces grands principes de la démocratie libérale que sont la neutralité publique face aux croyances privées, la liberté de conscience, l'égalité entre les individus – notamment l'égalité entre les sexes – ou la liberté d'expression ont été mobilisés pour investir des problématiques aussi différentes que les signes religieux ostentatoires, la place de la femme dans l'islam ou encore les caricatures de Mahomet. Aussi ces valeurs ont-elles de fortes chances d'être mentionnées dans le futur contrat d'accueil et d'intégration qu'aura à signer chaque nouvel immigrant. Il fut un temps où seule la force de travail régissait la politique migratoire en France, aujourd'hui s'ajoute une dimension d'intégration normative. Dans la lettre de mission adressée par le président Sarkozy à son nouveau ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, il est ainsi mentionné à propos dudit contrat que « toute personne souhaitant vivre dans notre pays devra ainsi s'engager à maîtriser le français et à respecter les principes fondamentaux de la République, en particulier l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect des lois matrimoniales françaises, l'obligation d'éducation et de scolarisation des enfants, la laïcité et la liberté de conscience ». Difficile d'être opposé à ces principes, même si la laïcité ne faisait sans doute pas autant l'unanimité au moment de la querelle scolaire de 1984, et si l'égalité entre hommes et femmes n'est pas vraiment achevée dans les faits (les disparités salariales persistent) ni dans les esprits<sup>70</sup>. Quoi qu'il en soit, on passe d'une période où la société française était mise en accusation quand

70- En avril 2005, 34 % des Français pensent encore que le rôle de la femme est d'« avoir des enfants et [de] les élever ».

elle se marquait par l'intolérance envers l'autre à une période où la responsabilité des problèmes d'intégration se transfère beaucoup plus sur les migrants et leurs enfants.

Mais le cadrage principal du débat sur la diversité des élites pèse également dans l'électorat et y opère une redistribution des cartes, notamment dans le rapport à l'autre. Trois phénomènes vont alors modifier l'équilibre politique dans l'opinion, et surtout les rapports de force dans les urnes. D'abord, même si les attitudes xénophobes sont à la baisse, elles n'ont pas disparu : 57 % des Français considèrent toujours qu'il y a trop d'immigrés, et 49 % que l'on ne se sent plus chez soi. Le changement de cadre vient exercer une fonction de légitimation de ces opinions xénophobes, légitimation d'autant plus forte que les responsables des grands partis se sont emparés de ce nouveau cadre et que les opinions xénophobes peuvent ainsi se mêler à la partie tolérante de l'électorat.

Ensuite, une « mise en tension » se produit. Une fois le cadre du débat mis en place, l'opinion publique se mobilise, persuadée qu'il y a bien problème, et qu'importe si ce problème ne concerne que des franges marginales de la diversité. Sa mise à l'agenda s'en trouvera facilitée, alors que dans le cadre du consensus multiculturel elle s'avérait beaucoup plus problématique. Stigmatiser l'islam dans les années quatre-vingt-dix aboutissait souvent à être accusé de racisme. Adopter la même attitude dans les années 2000 est grandement facilité par la menace que cet islam ferait peser sur les valeurs républicaines<sup>71</sup>. Une fois alerté, l'électorat maintiendra sa vigilance, même temporaire, et sera prêt à se remobiliser si le problème refait surface.

Enfin, le changement de cadre a une fonction de « brouillage des

71- Quelles auraient été les réactions politiques dans les années quatre-vingt-dix si Robert Redeker avait alors écrit la phrase suivante : « Haine et violence habitent le livre dans lequel tout musulman est éduqué, le Coran. Comme aux temps de la guerre froide, violence et intimidation sont les voies utilisées par une idéologie à vocation hégémonique, l'islam, pour poser sa chape de plomb sur le monde » ? (*Le Figaro*, 19 septembre 2006).



lignes ». En sus de légitimer les franges xénophobes de l'électorat, il pèse aussi sur la frange ouverte, déplaçant ses préoccupations, voire allant jusqu'à la faire revenir sur son présupposé initialement favorable à l'immigration. La conséquence positive de ce troisième phénomène est qu'il oblige à ne plus prendre les immigrés « en bloc », donc à sortir de l'impasse de la posture victimaire, selon l'expression de Caroline Fourest<sup>72</sup>, mais la conséquence négative est aussi de tendre à surestimer le poids de minorités conservatrices, actives et organisées et, par là même, de contribuer à la crispation hexagonale. Cette fonction est d'autant plus importante que les préjugés xénophobes sont particulièrement sensibles au contexte immédiat. Elle peut donc faire revenir en arrière des électeurs qui s'étaient débarassés de leurs préjugés.

Pour mettre en lumière l'incidence de ce changement de cadre, reprenons l'exemple de l'accommodation à l'islam, c'est-à-dire le processus d'adaptation de notre système à cette nouvelle religion, dans la société française en général et à l'école en particulier dans l'opinion en avril 2005. À l'époque de l'enquête, la France sortait du deuxième débat sur le voile, la commission Stasi sur « l'application du principe de laïcité dans la République » ayant rendu son rapport définitif le 11 décembre 2003 et la loi sur les signes ostentatoires promulguée le 11 mars 2004 ayant été appliquée pour la première fois à la rentrée de l'année scolaire 2004-2005. L'enjeu était pour le moins complexe, ne serait-ce que par ses multiples dimensions : se mêlaient l'histoire et la place du religieux dans la cité française (stricte séparation à la française contre acceptation des signes religieux à l'anglo-saxonne), la question du statut des femmes (le foulard comme contrainte ou choix individuel)

72- Caroline Fourest, *Le Choc des préjugés*, *op cit.*

73- Le foulard n'était pas le seul signe religieux émergent dans l'univers scolaire : le turban des sikhs a également fait son apparition dans la région parisienne, même s'il n'a pas suscité les mêmes interrogations. C'est d'ailleurs à la commission Stasi que l'on doit d'avoir recadré le débat non sur les signes extérieurs musulmans mais sur l'ensemble des signes religieux, chrétiens compris.

et l'acceptation d'une place pour l'islam<sup>73</sup>, la deuxième religion du pays par le nombre de ses fidèles.

Vu la multidimensionnalité de l'enjeu, l'équipe que Sylvain Brouard et moi-même avions rassemblée dans le projet RAPFI<sup>74</sup> avait décidé d'appréhender l'opinion des Français non à travers une question simple, mais à travers une expérimentation. Les personnes interrogées étaient confrontées à deux manières de « cadrer » la question, deux argumentaires, l'un en faveur du voile à l'école, l'autre contre, centrés soit sur la problématique de la laïcité, soit sur celle de la place des femmes. Dans le cadrage « place des femmes », les interviewés avaient à répondre à la question suivante : « Il y a des jeunes filles musulmanes qui veulent garder leur foulard sur la tête en classe. Certains pensent qu'il faut l'accepter parce qu'il faut qu'elles continuent leurs études pour s'intégrer. D'autres pensent qu'il faut leur interdire parce que le foulard est un signe d'oppression des femmes. » Dans le cadrage « laïcité », la question prenait la forme suivante : « Il y a des jeunes filles musulmanes qui veulent garder leur foulard sur la tête en classe. Certains pensent qu'il faut l'accepter parce qu'il faut respecter toutes les religions. D'autres pensent qu'il faut leur interdire parce qu'à l'école laïque les signes religieux n'ont pas leur place. » Dans les deux cas, les personnes interrogées devaient alors se prononcer sur l'interdiction ou l'autorisation du foulard. Les attendus de l'expérimentation étaient de mesurer l'impact de ces arguments sur les réponses des individus. On présumait ainsi que, confrontées à un cadrage plus axé sur les principes et le religieux, les opinions antifoulard seraient plus répandues que face à un cadrage plus centré sur les individus, et particulièrement sur le sort des jeunes filles musulmanes.

Il n'en a rien été. Que ce soit le cadrage « laïcité » ou « place des femmes », le résultat reste sans appel : les Français plaident pour l'interdiction à plus de 80 % dans le premier cas, et à 82 % dans le second.

74- RAPFI : Rapport au politique des Français issus de l'immigration. Les descriptifs des enquêtes utilisées sont consultables en annexe.

Qu'importent les arguments, l'opinion est donc formée ; c'est même un consensus antifoulard qui s'exprime quand on atteint ce niveau d'accord pour un choix social. Surtout, ce consensus traverse les lignes de clivage traditionnelles de la société française. Les sans diplôme et les diplômés du primaire rejettent le foulard à 80%, les titulaires d'une licence ou plus font de même à 78%. Les cadres et professions intellectuelles sont 86% à favoriser l'interdiction, tout comme 79% des employés et 77% des ouvriers. Les salariés du public se rangent à 84% derrière le bannissement du foulard, tout comme 83% des salariés du privé et 79% des indépendants. 83% des hommes pensent de même, ainsi que 80% des femmes. Même les différences gauche/droite ne pèsent guère, puisque 78% des électeurs de gauche, 86% des électeurs de droite et 82% des « ni de gauche ni de droite » prônent l'interdiction. Le foulard réconcilie même la France catholique et la France laïcarde, puisque 87% des catholiques souhaitent son interdiction comme 73% des « sans religion ».

Il existe cependant une minorité d'athées plus importante que prévu favorable à la tolérance des signes religieux, signe d'une conception en devenir de la laïcité fondée non plus sur le bannissement en bloc du religieux, mais plutôt sur la reconnaissance publique de la multi-religiosité. L'âge apporte d'ailleurs une confirmation de ce mouvement, puisque au-delà du consensus antifoulard il est la variable qui polarise le plus l'échantillon : 70% des 18-24 ans et 77% des 25-34 ans veulent interdire le foulard, contre 87% des 50-64 ans et 88% des 65 ans et plus.

Le foulard constitue bien un de ces enjeux qui « brouillent les lignes », rassemblant des franges diamétralement opposées de l'électorat. Ainsi la minorité judéophobe rejoint la majorité de l'électorat sur cette question : 84% des électeurs tout à fait d'accord avec l'idée que « les Juifs ont trop de pouvoir en France » veulent l'interdiction du foulard, comme 80% de ceux qui s'opposent fortement à cette affirmation. Mais il en va également ainsi des homophobes (87%), et plus encore des supporters de la peine de mort (90%) et de ceux qui consi-

dèrent que le nombre d'immigrés est trop élevé (92%). D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si les plus ouverts dans l'électorat sont également les moins fortement rassemblés derrière l'interdiction du voile : 27% des électeurs fortement pro-immigrés autoriseraient le voile.

Surtout, on pourrait voir dans le rejet du voile par la frange fermée une opposition *de principe*, un soutien au modèle républicain, donc un rappel de la règle commune. En cela, cette opposition ne ferait que calquer la manière dont le débat s'est structuré au sein des sphères politiques, académiques et religieuses. Le rapport Stasi s'est fondé sur la philosophie du principe de laïcité, et notamment sur son application à la sphère scolaire autour du double argument de la neutralité des enseignants face à la diversité des croyances et, à rebours, de la neutralité des élèves appelés à transcender leurs différences et à les laisser hors de cet univers. Il ne s'agissait donc aucunement d'un mode de raisonnement partant de cas concrets, mais de l'application d'une norme.

Même si l'électorat semble faire sien ce principe, ses motivations et la réalité sont bien différentes. Reprenons l'exemple des catholiques, dont on a vu qu'ils constituaient un des groupes les plus opposés au foulard. Cette opinion est-elle dictée par un ralliement au principe de laïcité ou bien par une autre logique ? Le terme « laïcité » est particulièrement populaire dans l'électorat : 84% le jugent très ou assez positif. Cependant, l'intensité de ce jugement positif varie parmi les Français, notamment en fonction de la religion : ainsi, les athées sont 51% à répondre « très positif », les musulmans 40% et les catholiques 30%. De la part d'un groupe aussi opposé au voile à l'école, le soutien au principe apparaît somme toute mesuré. Surtout, l'attachement au principe voudrait qu'il y ait cohérence d'un terrain d'application à l'autre, de l'interdiction du voile au souhait de scolarisation des enfants, par exemple. Or, la réalité est plus complexe.



**Pour vos enfants, vous auriez souhaité ou vous souhaiteriez qu'ils soient scolarisés dans... (en pourcentages)**

	Une école coranique	Une école catholique	Une école publique où une éducation religieuse serait possible	Une école publique sans éducation religieuse	Autres cas – sans réponse
Catholiques	0	14	17	60	9
Musulmans	5	1	18	67	9
Sans religion	0	2	6	83	9

Source : Enquêtes RAPFI et Miroir (voir annexe).

Le type de scolarisation que les parents souhaitent pour leurs enfants renvoie à l'ancien débat français sur la laïcité, et les résultats démontrent bien que ce clivage religieux/laïc est loin de s'être résorbé. Une large majorité des Français, quelle que soit leur dénomination religieuse, démontrent un attachement fort à l'école de la République dans sa définition stricte. Mais cet attachement est moins prononcé chez les personnes qui se reconnaissent d'une religion. Les athées s'avèrent les plus attachés au système existant : 83% mettraient ou mettent leurs enfants dans le public, et seulement 6% souhaiteraient y voir dispenser un enseignement religieux. Pour deux tiers des musulmans, l'école publique actuelle est pleinement satisfaisante. Cela contredit d'ailleurs le discours des organisations musulmanes qui encourage le voile à l'école, et l'idée d'une communauté qui ne partage pas les valeurs communes du pays. 18% des musulmans souhaiteraient cependant voir le système faire une place au religieux. Mais que dire alors des catholiques, si prompts à défendre l'interdiction du voile à l'école ? Ils s'avèrent moins attachés à l'école laïque, dans leurs actes, que les musulmans, même si 60% en sont satisfaits. La demande de réforme religieuse est tout aussi forte que chez les musulmans et, surtout, ils sont les plus nombreux à privilégier – ou à vouloir privilégier – l'entre-soi confessionnel (5% chez les musulmans contre 14% chez les catholiques).

L'attachement aux principes n'est donc pas aussi prégnant dans l'électorat qu'on pouvait le croire. L'exemple catholique montre qu'on

ne s'interdirait pas toujours ce qu'on interdirait aux autres. Bannir le foulard et d'une certaine manière l'islam de l'école n'entraîne pas nécessairement la même réponse laïque quand il s'agit de sa propre religion. La laïcité peut donc être elle-même un voile cachant d'autres raisons moins socialement avouables. D'ailleurs, les catholiques qui privilégient une école chrétienne pour leurs enfants s'opposent à 64% aux immigrés. Les athées qui privilégient l'école publique sont en revanche 29% à considérer qu'il y a trop d'immigrés en France. Derrière le bannissement du voile, on peut facilement imaginer des ingrédients et un dosage de ces ingrédients fort différents : pour les athées, la laïcité comme principe domine ; en revanche, chez certains catholiques, elle n'est plus qu'une épice dans un mélange dominé par le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Comme le montrent Sullivan, Marcus et Piereson à propos de la tolérance politique<sup>75</sup>, la démocratie s'est construite sur un certain nombre de principes comme la liberté d'opinion et de conscience, et par extension la liberté pour tous de se réunir et de manifester. Pourtant, même si dans les enquêtes ces principes sont de plus en plus défendus par les citoyens quand on teste cette adhésion en général, ils ne le sont pas toujours lorsqu'il s'agit de défendre les droits de groupes pour lesquels on éprouve une aversion. Cela avait été constaté aux États-Unis concernant les communistes au moment de la chasse aux sorcières, cela reste encore vrai aujourd'hui. Un principe général, le droit de se réunir, se voit refusé à un groupe politique, social ou religieux par les électeurs qui déclarent être attachés à ce principe, lorsque les interviewés rejettent ce groupe. Il en va de même en France, où le droit constitutionnel de tenir réunion peut être dénié par certains parce qu'ils s'opposent au groupe qui souhaite le faire<sup>76</sup>.

75- John Sullivan, George Marcus, James Piereson, *Political Tolerance and American Democracy*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.

76- Ainsi, si en 2000 68% des personnes interrogées accordent au FN le droit de se réunir quand elles ne l'ont pas désigné comme le groupe qu'elles détestent le plus, elles ne sont plus que 48% dans le cas où ce parti a été désigné comme le groupe le moins aimé. Paul Sniderman, Simon

En définitive, c'est donc le décalage entre les débats tels qu'ils se déroulent dans les élites et leur retranscription dans l'électorat qui est en jeu ici. Autant nombre de questions qui se sont posées concernant la diversité sont tout à fait légitimes d'un point de vue de principe, autant ces débats parmi les Français ne sont pas des débats de principe, particulièrement quand ils sont abordés par la frange fermée de l'électorat. Pour s'en convaincre, revenons sur la question des caricatures de Mahomet. Quand *Charlie hebdo* a consacré son numéro du 8 février 2006 à la publication des caricatures danoises sur Mahomet, il l'a fait fort de son engagement antiraciste et en faveur de la liberté d'expression et du droit de satire. On peut, comme Jacques Chirac, se poser la question de l'opportunité de cette publication. Mais il est difficile d'accuser la rédaction de *Charlie Hebdo* de xénophobie primaire. Cette publication n'aurait pas eu la même signification si le défunt *Minute* ou l'actuel *Présent* s'en étaient chargés. Pour *Charlie*, elle n'est que la continuation de son engagement laïc et antiraciste. Ici encore, ce sont donc les positions de principe qui dominent un des débats sur la diversité, mais qu'en est-il de l'attachement à la liberté d'expression dans l'opinion publique elle-même ? Raisonne-t-elle selon les mêmes logiques ?

Pour le vérifier, on peut recourir à une autre expérimentation tirée de l'enquête sur les habitants des zones urbaines sensibles (ZUS) réalisée en juin 2006. Par souci de clarté, on se limitera aux personnes interrogées sans ascendance étrangère (soit 64% de l'échantillon). Dans cette expérimentation, les personnes interrogées avaient à se prononcer sur le cas d'un professeur de dessin en lycée. Celui-ci était décrit de manière aléatoire comme un « professeur français » « un professeur d'origine maghrébine » ou un « professeur noir ». Cet enseignant aurait dessiné en classe une caricature sur « les Maghrébins » ou « les Noirs » s'il était français, sur « les Français » ou les « Noirs » s'il était maghrébin, sur « les Français » ou « les Maghrébins » s'il était noir. Pour cette caricature, il a été sanctionné par sa hiérarchie. Les personnes interrogées devaient dire si la sanction leur paraissait justifiée ou injustifiée. On le voit, cette expérimentation est un « test de principe ». Dans

quelle mesure les individus sont-ils prêts à défendre la liberté d'expression ?

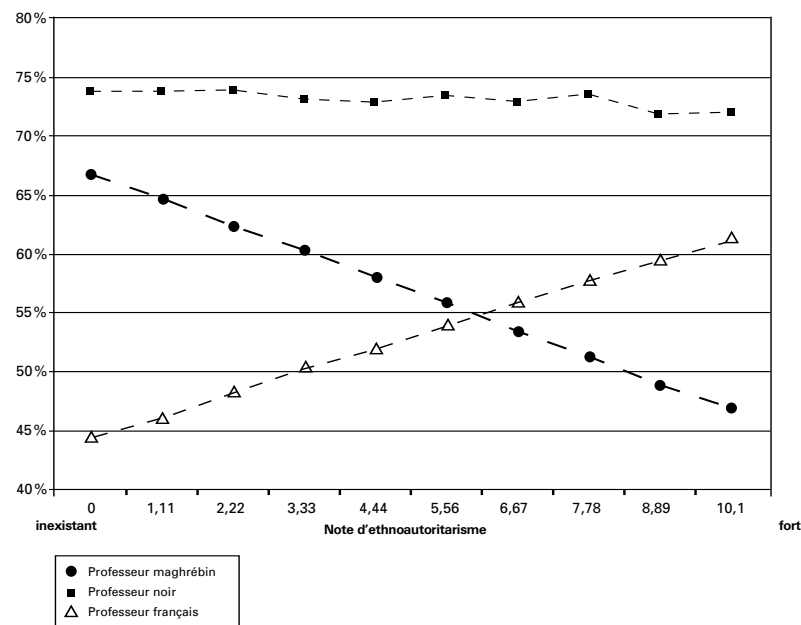
L'origine du professeur joue bien un rôle dans le jugement des interviewés, ce qui est beaucoup moins le cas de celle du groupe caricaturé<sup>77</sup> : la sanction est considérée comme injustifiée par 49% des personnes interrogées dans le cas où le professeur est Français, par 60% quand il est maghrébin et par 78% quand il est noir. On le voit, la tolérance à la caricature, donc le principe de liberté d'expression, s'avère au final plutôt répandue : si l'on ne tient pas compte de l'origine du professeur, 62,5% des personnes interrogées considèrent qu'il n'y a pas lieu de punir. On pourrait même conclure que le « consensus multiculturel » perdure parmi les habitants des ZUS, puisque l'appui à la sanction est le plus fort dans le cas du professeur français, les personnes interrogées pouvant le soupçonner de racisme. Mais l'expérimentation nous apprend autre chose sur la logique des réponses, notamment quand on prend en compte le degré de fermeture des personnes interrogées, en recourant par exemple à une échelle d'attitude, l'ethno-autoritarisme, qui résume leur degré d'adhésion aux opinions xénophobes et autoritaires<sup>78</sup>.

Jackman, « Intolérance et culture politique : la spécificité française » in Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La Démocratie à l'épreuve : une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 171-202.

77- Par exemple, si le professeur est noir, la sanction est injustifiée pour 82% des interviewés dans le cas où la caricature porte sur les Français, et pour 74% dans le cas où elle concerne les Maghrébins.

78- Les échelles d'attitude consistent en une somme des réponses données par chacun des interviewés à une série de questions très fortement liées les unes aux autres. Ces fortes associations permettent alors de mesurer le niveau réel d'une attitude – ici la fermeture – plus finement qu'une seule question, de la même manière que plusieurs contrôles permettent de mieux cerner le niveau d'un élève qu'une seule épreuve. Dans l'échelle d'ethno-autoritarisme ont été additionnées notamment les opinions concernant la peine de mort, le nombre d'immigrés, la discipline à l'école.

## Proportion de réponses « la sanction est injustifiée »



En fait de principe et d'attachement à la liberté d'expression, c'est en réalité à trois cas particuliers que l'on a affaire. On compte un cas « neutre » qui ne dépend aucunement du degré d'ouverture ou de fermeture des personnes interrogées, celui du professeur noir qui dispose d'un très large soutien : entre 74% et 72% de réponses contre la sanction. Mais ce sont les deux cas restants qui s'avèrent les plus parlants : le professeur français se voit de plus en plus soutenu à mesure que s'accroît le niveau d'ethno-autoritarisme (de 44% à 61%); en revanche, le professeur maghrébin voit à l'inverse le nombre de sondés qui le soutiennent diminuer avec l'augmentation du niveau d'ethno-autoritarisme (de 67% à 47%). L'attachement à la liberté de caricaturer peut se comprendre non comme une règle générale, mais comme une

série d'exceptions qui dépendent de l'origine du caricaturiste. Cette « règle de l'exception » touche toutes les strates de l'échantillon, que l'individu soit fortement ethno-autoritaire ou pas du tout ethno-autoritaire, même si les logiques sous-jacentes aux réponses varient. Ainsi, dans la frange ouverte de l'échantillon, c'est bien la persistance du consensus multiculturel qui guide l'opinion : on constate ainsi un préjugé favorable quand le professeur est issu des minorités, et un préjugé défavorable, vraisemblablement fondé sur la présomption de racisme, quand le professeur est assimilé à un « Français de souche ». Dans la frange fermée, on subodore que le soutien au professeur français a à voir avec la défense du groupe d'appartenance, une des logiques de l'ethnocentrisme étant de privilégier les siens contre les autres. Mais on constate également que privilégier son groupe d'appartenance n'implique pas de juger en bloc ceux qui n'en font pas partie, car le professeur noir est largement plus soutenu que le professeur français et *a fortiori* que le professeur maghrébin.

Ici, l'on constate une spécificité des préjugés hexagonaux : ils établissent une différence entre les minorités, avec un niveau d'antagonisme particulièrement fort et ancien concernant la minorité d'origine maghrébine. Ainsi, le baromètre CNCDH entre 2003 et 2006 pose une question spécifique sur les minorités en France. La proportion de Français qui considèrent que les musulmans « forment un groupe à part » dans la société tourne autour de 57%; pour les Maghrébins, la proportion est plus faible (entre 49% en 2006 et 54% en 2005), mais elle reste largement supérieure à celles constatées pour les Asiatiques (37% en 2006), les Juifs (32%), les Africains (29%) et les homosexuels (26%).

Notre expérimentation démontre combien le cadrage des questions d'immigration et d'intégration par les grands principes républicains peut à la fois « brouiller les lignes » et surtout permettre de légitimer les opinions qui auparavant étaient dénoncées par le consensus multiculturel. Si l'on transpose ces résultats au cas *Charlie hebdo*, le plus fort soutien à sa démarche se retrouverait alors dans la frange la plus éloignée de son public habituel. On arrive ainsi au paradoxe d'un

journal antiraciste qui se trouve plébiscité par les Français les plus xénophobes. L'attachement aux principes des élites n'est donc pas l'attachement aux principes de l'électorat. Le cadrage par les valeurs républicaines est d'ailleurs d'autant plus efficace qu'il se focalise sur les vagues migratoires qui font le plus l'objet du rejet du public : les musulmans, les Arabes, les Maghrébins. Les grands principes républicains deviennent alors pour une partie de l'opinion publique des facilitateurs de crispation.

## Novembre 2005, quand l'opinion brûle

Jusqu'ici, l'électorat et sa relation à la diversité n'ont été abordés que dans des temps politiques ordinaires, des jours tranquilles pour l'Hexagone. Bien sûr, le foulard a mobilisé, tout comme la question des caricatures de Mahomet, mais cette mobilisation a surtout touché des acteurs organisés (médias, responsables politiques, associatifs, religieux) et particulièrement intéressés par ces questions. La diversité n'était déjà plus une affaire de spécialistes, mais guère encore l'affaire de tous. Ces débats suscitaient une attention flottante de la part de l'électorat – comme le reste de l'actualité politique d'ailleurs –, attention marquée par des pics d'intérêt quand l'actualité les mettait au premier plan, mais ces débats restaient la plupart du temps à l'arrière-plan de leurs préoccupations.

Dans la période 2001-2005, quand on mesure les craintes pour la société française éprouvées par les personnes interrogées, l'inquiétude face au terrorisme en France diminue dans les esprits, passant de 30% en décembre 2002 à 22% en novembre 2004 (baromètre CNC DH). La peur de l'intégrisme religieux a bien atteint un pic dans l'immédiat après-11-Septembre, mais cette préoccupation se résorbe ensuite : de 8 à 10% en 1999-2000, elle grimpe à 18% en novembre 2001 pour atteindre 21% en 2003, puis redescendre à 13% en novembre 2005. Quant à l'immigration et à la perte d'identité nationale, elles sont chacune citées

par environ 10% de l'électorat. Toutes ces préoccupations liées à la diversité restent donc loin derrière les problèmes classiques qui intéressent l'électorat : le chômage continue de dominer de la tête et des épaules sur l'ensemble de la période (entre 44% et 61% de citations), ne cédant à l'insécurité son rang de « première crainte des Français » qu'en décembre 2002 (39%). Celle-ci oscille entre 27% et 39%, disputant avec la pauvreté la deuxième place dans les préoccupations des personnes interrogées (entre 23% et 41% de citations).

Ainsi, malgré sa persistance dans le bruit médiatique depuis le 11 Septembre et son rappel en pointillé dans l'actualité, la diversité n'apparaît pas en tête des priorités des électeurs. Mais nous évoquons là des périodes ordinaires. Or, la France traverse en novembre 2005 une crise qui va durablement marquer les esprits, et surtout redistribuer les cartes. Les émeutes des banlieues créent alors et structurent un mouvement latent dans l'électorat qu'il devient possible de réactiver, pour peu que le terrain électoral s'y prête. On l'a évoqué dans la première partie et on le montrera dans la troisième partie : c'est ce qui se produit en 2007.

Le 27 octobre 2005, les morts de Zyed Benna (17 ans) et Bouna Traoré (15 ans) déclenchent vingt et une nuits d'émeutes (officiellement) lors desquelles 9 193 véhicules sont incendiés et 2 921 personnes interpellées. Le 8 novembre 2005, pour la première fois depuis 1961 et le putsch des généraux d'Alger, l'état d'urgence est proclamé en métropole. Il reste en vigueur jusqu'au 4 janvier 2006. Les causes profondes des émeutes ont fait, font et feront encore débat dans les cercles politiques et académiques, mais là n'est pas notre propos<sup>79</sup>. C'est la réaction de l'électorat à ces émeutes qui nous intéresse ici.

79- Voir notamment Marco Oberti, Hugues Lagrange, *Émeutes urbaines et Protestations : une singularité française*, Presses de Sciences Po, 2006; Véronique Le Goaziou et Laurent Mucchielli (dir.), *Quand les banlieues brûlent... : Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2006; Sebastian Roché, *Le Frisson de l'émeute : Violences urbaines et Banlieues*, Paris, Le Seuil, 2006.

Non seulement les banlieues brûlent mais, les médias sonnant l'alarme, l'opinion va aussi s'embraser. En cela, la crise de novembre 2005 est un de ces moments qu'en sociologie des médias on désigne comme une « alerte au feu ». Théorisée par Samuel Popkin<sup>80</sup>, l'« alerte au feu », est un moment de remobilisation par les médias des citoyens à l'attention limitée pour les affaires de la cité donc à temps partiel autour de sujets que les élites s'accordent à considérer comme particulièrement importants. En cela, la vie politique ordinaire consiste pour les entrepreneurs politiques à faire de chacun de leurs objectifs politiques des alertes au feu. Parfois cela fonctionne, mais le plus souvent la mise à l'agenda médiatique échoue : plusieurs semaines ont été nécessaires aux organisations syndicales étudiantes pour que le CPE devienne l'enjeu que l'on sait. Et encore, la mise à l'agenda d'un thème ne suffit pas pour que l'opinion s'en empare.

Les événements de novembre 2005 sont un type d'alerte au feu bien particulier en ce qu'ils correspondent à la mise en branle de la dynamique autoritaire définie par Karen Stenner<sup>81</sup>. On n'est plus dans une situation politique traditionnelle où il s'agit par exemple pour l'opposition d'en appeler au jugement de l'opinion face à une loi ou une politique publique présentée par la majorité. C'est de la cohésion de la communauté dont il est ici question, de son intégrité face à des émeutes perçues par certains comme un soulèvement, quasiment une révolution séditionnelle. D'ailleurs, avec la thématique des zones de non-droit qui ne date pourtant pas de 2005, on retrouve l'idée d'une République qui n'a plus les moyens de tenir son territoire et n'y détient plus le « monopole de la violence légitime », selon l'expression de Max Weber. Ainsi, Nicolas Sarkozy déclare le 11 novembre 2005 dans *L'Express* : « Un certain nombre de Français vivent avec la peur au ventre. Peur parce qu'ils sont des oubliés de la République ! Ils ne vont plus voter parce qu'ils n'ont plus d'espérance et ne croient plus les gens d'en haut, qui

80- Samuel Popkin, *op. cit.*

81- Voir première partie.

parlent, discutent et ne font rien pour eux. » Il ajoute dans la même interview : « [En banlieue] je ne veux pas de l'ordre des mafias et je ne veux pas plus de l'ordre des barbus. Je veux l'ordre de la République. » Son discours, même s'il retient l'attention dans la mesure où il émane d'un ministre de l'Intérieur, donc un acteur situé en première ligne dans les événements de novembre, n'est guère spécifique par rapport au cadrage que les médias vont donner à ces émeutes.

Il suffit de reprendre la presse nationale des vingt et un jours d'émeutes. Le terme « islam » y est mentionné 718 fois, celui d'« islamistes » 224 fois, on recense également 527 fois le terme « immigration », 86 fois « ethnique », 78 fois les termes « communautariste » ou « communautarisme ». À titre de comparaison, et pour saisir la tonalité du moment, le terme « délinquant » n'est cité que 138 fois (7 fois moins que les termes « islam » et « islamistes »), « inégalités » 182 fois (5 fois moins), « discriminations » 310 fois (3 fois moins). Parmi la multiplicité des angles d'approche des événements dont disposaient les journalistes (faits divers, inégalités sociales, ségrégation urbaine), s'il en est un qui domine, c'est bien celui mêlant islam, immigration et intégration. Or ce type de contexte, ce type de discours ont été identifiés par Karen Stenner comme un élément déclencheur d'une spirale autoritaire, et donc d'une crispation hexagonale.

Le cadrage des événements de banlieue par le prisme islam-immigration-intégration a influencé l'électorat et entraîné quatre types de lecture de la crise, selon que les individus (interrogés en décembre 2005) étaient plutôt favorables au libéralisme économique ou antilibéraux, plutôt enclins à l'ouverture sociétale et culturelle ou tentés par la fermeture<sup>82</sup>. On a pu ainsi mettre en évidence à quel point les opinions divergeaient sur la question des auteurs des violences (des jeunes ? des délinquants ? des musulmans ? des immigrés ?), des responsabilités immédiates de la

82- Pour identifier ces lectures, on a procédé à une classification ascendante hiérarchique à partir de huit questions de valeurs classiques. Cette procédure permet d'identifier les points communs entre les individus et, dès lors, de les rassembler en différentes classes, selon cette proximité.

crise (Nicolas Sarkozy ? la télévision ? la police ? les jeunes ?), des causes plus profondes de ces événements (le chômage ? le manque d'autorité des parents ? la polygamie ?) et enfin des solutions à apporter. Les quatre lectures sont les suivantes : une lecture « sociale-multiculturelle », une lecture « sociale-autoritaire », une lecture « libérale-multiculturelle » et une lecture de fermeture « ethno-religieuse ».

Dans la lecture « sociale-multiculturelle » (34 % de l'échantillon), les individus concernés attribuent essentiellement la responsabilité des événements à des acteurs extérieurs aux quartiers : c'est Nicolas Sarkozy qui est incriminé (69 %), puis vient la télévision (43 %) et la police (31 %). L'explication des émeutes est à chercher dans le chômage (67 %), puis les discriminations (37 %), et enfin dans un contrôle parental insuffisant (33 %). Concernant le chômage, la responsabilité en incombe à la société (91 %) plus qu'aux chômeurs eux-mêmes aux yeux de ces individus. Les trois mesures qu'ils plébiscitent à plus de 90 % sont de donner davantage de moyens financiers aux ZEP et aux associations, et de développer le logement social dans toutes les communes. On le voit, pour ces personnes, la lecture par le facteur religieux ou immigré est largement absente, la responsabilité des événements se trouvant davantage dans la société que chez les jeunes.

La lecture « sociale-autoritaire » (11 % de l'échantillon) partage certains des traits de la précédente, mais se focalise bien davantage sur l'intégration. Elle axe son interprétation des événements de novembre sur la question de l'économie et du social, mais aussi sur le manque de contrôle parental et sur l'immigration. Ainsi, même si Nicolas Sarkozy est toujours considéré comme le premier responsable des événements, c'est à un moindre degré que dans la lecture « sociale-multiculturelle » (45 %), le deuxième facteur déclenchant désigné étant le racisme anti-français (33 %). La télévision vient en troisième position à égalité avec les mafias et les bandes (28 %). Le chômage reste la première explication (49 %), mais il ne devance que de 6 points l'insuffisance du contrôle parental, et l'immigration arrive en troisième position (21 % contre 7 % dans le groupe précédent). Les mesures les plus approuvées reflètent bien

la double focale de ce segment de l'électorat, puisque la construction de logements sociaux est jugée efficace (84 %), tout comme le fait de donner davantage aux ZEP (77 %), mais des mesures plus autoritaires sont également approuvées : c'est le cas de la réduction de l'immigration (81 %), du contrat de responsabilité parentale (79 %) ou de l'expulsion des étrangers émeutiers (76 %). Cette lecture est particulièrement importante en ce qu'elle traverse la gauche : ainsi, deux tiers des électeurs de cette tendance politique se rassemblent derrière la lecture « sociale-multiculturelle » et un tiers derrière la lecture « sociale-autoritaire ». La fermeture n'est donc pas l'apanage de la droite, mais travaille bien l'ensemble des camps politiques.

La lecture « libérale-multiculturelle » (15 % de l'échantillon) se caractérise par une vision nuancée des responsabilités, partagées entre les acteurs extérieurs aux événements et ceux partie prenante. Elle s'attache en outre à des solutions « d'opportunité » soucieuses de restaurer l'égalité des chances. Parmi les facteurs déclenchants mis en avant, on retrouve des similitudes avec la lecture « sociale-multiculturelle » : Nicolas Sarkozy est en tête (41 %), puis vient la télévision (31 %) et la police (29 %). Cependant, près d'un quart des individus concernés mentionnent aussi le racisme anti-français. Les explications sont plus hétérogènes puisque quatre raisons viennent en tête (avec des scores de citations entre 32 % et 37 %) : le contrôle insuffisant des parents, le chômage (30 points de citations de moins que pour la lecture « sociale-multiculturelle » et 12 de moins que dans le cas de la lecture sociale-autoritaire), le manque de prévention et les discriminations. Parmi les mesures à appliquer, on retrouve les trois politiques privilégiées par les « sociaux-multiculturels » (ZEP, logement social et associations). Ce groupe point avant tout la responsabilité de la société dans le chômage des jeunes de banlieue (68 %) Apportant une interprétation nuancée à la crise, il veut des politiques d'égalité des chances, et s'aligne donc sur la politique du gouvernement de l'époque : placer les jeunes de banlieue et la société devant leurs responsabilités respectives dans un cadre donnant-donnant.



La dernière lecture de fermeture «ethno-religieuse» (40% de l'échantillon) met la question de l'intégration et de l'immigration au centre des événements de novembre, et privilégie fortement la répression pour résoudre le problème des banlieues. Les responsabilités sont à chercher du côté des cités plutôt qu'à l'extérieur (Nicolas Sarkozy et ses propos ne sont mentionnés que par 20% des personnes de ce groupe) : sont d'abord mis en cause le racisme antifrçais (41%), puis vient la télévision (38%), juste devant les islamistes et les mafias (35% chacun). La première explication évoquée est l'insuffisance du contrôle parental (47%), devant le chômage (29%), l'immigration (26%) et l'absence de la police (24%). Si l'action du gouvernement est approuvée par ces individus (81% pour Nicolas Sarkozy, 71% pour Dominique de Villepin), c'est parce qu'ils l'ont perçue comme une action de sécurité publique avant tout. De fait, les mesures qu'ils privilégient sont essentiellement répressives : réduction de l'immigration (96% de soutiens), contrat de responsabilité parentale (88%), plus forte présence policière (87%), expulsion des émeutiers étrangers (84%) ou encore réforme du regroupement familial (76%). Les mesures sociales ne sont pas rejetées en bloc, mais suscitent un taux d'adhésion bien moindre que dans les autres lectures : les moyens supplémentaires pour les ZEP ne recueillent que 58% de soutiens, l'aide aux associations 51% et les logements sociaux 54%. Particulièrement présente à droite, cette lecture rassemble près de 78% de ceux qui se définissent ainsi.

Mais, au-delà de ces lectures de la crise et du prisme «ethno-religieux» qui marque une large partie de l'électorat, les dynamiques de l'opinion après la crise de novembre sont particulièrement éclairantes. Non seulement la diversité est revenue au centre des préoccupations de la frange fermée de l'électorat – en cela la crise n'a fait que renforcer et justifier les préjugés des individus déjà concernés –, mais les émeutes ont aussi fait rebasculer dans la fermeture des électeurs qui s'étaient départis de cette attitude. C'est ici que la dynamique autoritaire prend forme, en ce qu'elle ranime des structures d'opinion, un potentiel autoritaire qui restait à l'arrière-plan des opinions individuelles. Avec

la crispation autour de la diversité, cet autoritarisme silencieux reprend voix et va faire considérablement évoluer l'électorat, tout au moins dans le court terme. Cette dynamique autoritaire a non seulement ramené «en arrière» une partie des électeurs, allant à rebours des tendances de long terme que l'on avait identifiées précédemment, mais elle va aussi colorer la vision que les électeurs se font en général de l'état du pays. Cette crispation et la dynamique sur laquelle elle s'est forgée vont être favorables à Nicolas Sarkozy.

### Le retour de la fermeture (en pourcentages)<sup>83</sup>

	Enquête Miroir (avril 2005)	Enquête banlieue (décembre 2005)	Écart
Il y a trop d'immigrés en France	47	65	+ 18
La France a une dette envers ceux qui viennent de ses anciennes colonies	64	53	- 11
L'État devrait aider financièrement la construction de lieux de culte musulmans	27	15	- 12
On ne se sent en sécurité nulle part	35	47	+ 12

En moins de six mois, on constate des mouvements d'opinion d'une ampleur qui dépasse largement la marge d'erreur des sondages : des variations comprises entre 11 et 18 points ne sont pas dues au hasard, surtout quand elles vont toutes dans le sens d'une fermeture. Il en va ainsi de l'indicateur sur le nombre d'immigrés, qui connaît la plus forte progression, ou de la construction des mosquées. En avril, l'opinion n'était guère enthousiaste sur la question ; les soutiens à cette politique sont divisés quasiment par deux en six mois. Enfin, même la mémoire coloniale, qui recueillait un soutien fort dans l'électorat, se voit touchée par les événements de novembre. La diversité dans ses dimensions migratoire, mémorielle et religieuse fait donc les frais des émeutes dans l'opinion. Surtout, on voit combien la crispation hexagonale

83- Les caractéristiques de chacune des enquêtes utilisées figurent en annexe.

dépasse ces questions, faisant augmenter le sentiment d'insécurité de 12 points.

Cette crispation balaie un large spectre puisqu'elle s'étend à l'ensemble de la société, au-delà des différences sociales et politiques. Ainsi, la progression du sentiment anti-immigrés s'échelonne de + 14 points chez les ouvriers à + 24 points chez les professions intermédiaires, de + 19 points chez les sexagénaires ou plus à + 27 points chez les 18-24 ans, et de + 18 à gauche à + 22 chez les ni de gauche ni de droite. Les événements de banlieue ont produit du consensus en défaveur des immigrés : avant les émeutes, le sentiment anti-immigrés n'obtenait la majorité que parmi les 45 ans et plus (52 %) et ne devenait fortement majoritaire que chez les 60 ans et plus (64 %) ; il n'atteignait 50 à 55 % que parmi les catégories populaires et les inactifs, et touchait 63 % des agriculteurs ; politiquement, il ne concernait qu'un niniste<sup>84</sup> sur deux et 62 % des électeurs se classant à droite. Après les événements, toutes les tranches d'âge s'accordent sur l'idée qu'il y a trop d'immigrés (entre 57 % chez les plus jeunes et 82 % chez les sexagénaires et plus). Seuls les cadres et professions intellectuelles se distinguent encore (45 % estiment que les immigrés sont trop nombreux), mais les opinions hostiles aux immigrés atteignent déjà 51 % parmi les professions intermédiaires, 70 % dans les catégories populaires et plus de 75 % dans le reste de l'électorat. Parmi les électeurs de gauche, 49 % sont du même avis, et cette opinion devient presque consensuelle dans le reste de l'électorat (75 % chez les ninistes, 83 % à droite). On retrouve ce phénomène de contagion s'agissant de la construction des mosquées et du sentiment d'insécurité, mais dans une moindre mesure. En effet, l'opinion était déjà fortement opposée à la construction de nouveaux lieux de culte pour les musulmans ; quant au sentiment d'insécurité, il obéit également à d'autres logiques (notamment la crainte économique ou l'effet lié au sexe de la personne interrogée).

84- Individus se disant ni de gauche ni de droite.

### Quand vous pensez aux domaines suivants, êtes-vous confiant pour les mois à venir ? (en pourcentages)

	Enquête confiance <sup>85</sup> (juillet 2005)	Enquête banlieue (décembre 2005)	Écart
La baisse du chômage	18	14	- 4
L'amélioration du pouvoir d'achat	22	12	- 10
Le recul des inégalités sociales	24	13	- 11
La possibilité d'accéder plus facilement à un logement	36	25	- 11
La baisse des impôts	17	11	- 6
Le recul de la délinquance	34	21	- 13
La réduction des déficits publics	21	11	- 10
La reprise de la croissance	40	24	- 16
L'amélioration de la situation dans les banlieues	**	23	**
La défense du modèle social français	**	25	**
La maîtrise de l'immigration	**	24	**
L'intégration des immigrés	**	21	**

\*\* : s'applique aux domaines qui n'avaient pas été proposés lors de l'enquête de juillet 2005.

Hasard ou coïncidence, la France de l'après-crise des banlieues connaît un niveau de pessimisme rarement atteint auparavant. Les pronostics des Français sur l'avenir du pays n'étaient déjà guère optimistes en juillet 2005, après le non au référendum sur la Constitution européenne. Tout au plus pouvait-on noter un espoir tout relatif quant à la reprise de la croissance (40 % de confiance) et au recul de la délinquance (34 %), mais, pour le reste des domaines testés, la sinistrose touchait plus de trois Français sur quatre. Après la crise de novembre, elle a encore progressé, aucun domaine testé ne dépassant les 25 % de confiance et trois d'entre eux, particulièrement importants, frôlant la barre des 10 % de confiance : le recul du chômage et des inégalités sociales et le pouvoir d'achat. Les émeutes ne sont pas les seules res-

85- Enquête CSA pour le SIG.



ponsables de cette vision noire – même si on peut voir un lien direct concernant le recul de la délinquance –, mais gageons qu’elles se sont ajoutées aux causes de la sinistrose. Après elles, on constate une montée du pessimisme social, mais aussi d’un pessimisme sociétal fondé sur les questions de diversité et de délinquance<sup>86</sup>. En cela, crispation hexagonale et crise économique jouent de concert dans l’électorat.

Les pessimismes social et sociétal se distinguent très largement par leur incidence sur la popularité des responsables au pouvoir, plaçant Nicolas Sarkozy dans une situation inédite en lui donnant un potentiel électoral qu’il va savoir convertir plus tard. Quand, dans cette enquête, on demande aux personnes interrogées quels jugements elles portent sur l’action des différents protagonistes politiques face à la crise, aucun d’entre eux n’est jugé favorablement. 48 % désapprouvent l’action de Nicolas Sarkozy, contre 44 % qui l’approuvent ; l’action de Jean-Louis Borloo suscite encore moins d’approbation (42 %), mais elle est restée essentiellement illisible (25 % de « ne sait pas ») ; quant à Dominique de Villepin, l’électorat l’approuve à 38 % et le désapprouve à 43 %. Mais les logiques du soutien ou de la défiance que suscite Nicolas Sarkozy se distinguent de celles qui concernent les autres acteurs gouvernementaux, notamment Dominique de Villepin.

Leur popularité respective est tributaire des niveaux individuels de pessimisme socio-économique – pour Dominique de Villepin plus que pour Nicolas Sarkozy, d’ailleurs. Ainsi, parmi les plus optimistes sur le plan économique, le Premier ministre de l’époque recueille un niveau de soutien de 74 % contre 62 % pour le locataire de la place Beauvau, mais parmi les plus anxieux on ne compte plus que 24 % et 27 % de soutien. Cependant, c’est sur le deuxième type d’anxiété (délinquance, immigration, intégration) que Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy se distinguent. L’image du premier n’est affectée qu’à la marge par ces motifs d’inquiétude : 48 % des plus optimistes soutiennent son

86- C’est d’ailleurs ce qu’indique une analyse factorielle sur ces questions : le premier facteur rend compte du pessimisme socio-économique, le second de l’immigration, des banlieues et de la délinquance.

action, et ils sont encore 43 % parmi les plus pessimistes. En revanche, Nicolas Sarkozy fait son plus mauvais score en termes de soutien parmi les moins anxieux (33 %) et son meilleur score chez les plus anxieux (57 %).

L’image de Nicolas Sarkozy et le soutien de l’opinion dont il bénéficie après la crise des banlieues s’appuient donc sur deux éléments qui le différencient de Dominique de Villepin. D’une certaine manière, ce dernier entre dans la catégorie des responsables politiques « ordinaires », soumis aux mêmes prérequis pour être soutenu dans l’opinion : l’économie. Nicolas Sarkozy, en revanche, est déjà un homme politique d’un « autre type ». Il partage avec le reste de la majorité les aléas du bilan gouvernemental en matière économique et sociale, subissant la persistance des clivages idéologiques traditionnels, telle l’opposition gauche/droite. Il est bien en cela un « homme de droite », mais pas seulement. Une partie de sa popularité provient directement de son action en tant que ministre de l’Intérieur : le sentiment d’insécurité crée un préjugé favorable en sa faveur dans la frange de l’opinion qui éprouve cette inquiétude. Cette particularité est double : d’une part, Nicolas Sarkozy en est le seul bénéficiaire et, d’autre part, cette source de popularité fonctionne à rebours des jugements classiques sur l’action d’un gouvernement. Ainsi, c’est auprès de ceux-là mêmes qui craignent une augmentation de la délinquance et une dégradation de la situation en matière d’immigration et d’intégration que le futur président fait ses meilleurs scores. Autrement dit, alors même que son action au moment des émeutes est mise en cause – dans notre enquête, il est même évoqué comme la première cause du déclenchement des émeutes par 42 % des interviewés –, il sort renforcé de la crise, notamment auprès des électeurs qui lisent les événements à travers le prisme ethno-religieux : 83 % des électeurs fermés et autoritaires font confiance à Nicolas Sarkozy pour résoudre les problèmes des banlieues à moyen terme. On aboutit donc à un paradoxe apparent : avoir un sentiment d’insécurité et être pessimiste sur ces questions pour l’avenir entraînent non pas le traditionnel rejet du bilan du pouvoir en place, mais tend au contraire

à l'appuyer. Plus de délinquance et d'immigration entraîne plus de soutien à Nicolas Sarkozy.

Le futur président est donc, dès décembre 2005, un des bénéficiaires de la crispation hexagonale, quelle que soit son action sécuritaire : si la délinquance paraît avoir baissé, la responsabilité lui en est attribuée, et il est donc jugé favorablement ; si la situation empire, la frange fermée du public redemande du Sarkozy. Attaquer son bilan à cette époque, que ce soit en matière de délinquance, d'immigration ou d'intégration, c'est renforcer le ralliement de l'électorat fermé derrière lui. En cela, la dynamique autoritaire est une dynamique sarko-compatible, alors qu'elle aurait pu faire monter l'extrême droite comme cela s'était déjà produit dans le passé, notamment en 2002<sup>87</sup>. La manière dont le ministre de l'Intérieur a su prendre pied dans les débats sur la diversité lui permet donc déjà en 2005 d'esquisser le rapprochement entre son électorat traditionnel et les « électeurs perdus » de l'extrême droite.

## Les traces des émeutes un an après

Si l'élection présidentielle avait eu lieu au printemps 2006, les émeutes auraient probablement contribué à construire l'agenda médiatique, faisant de la diversité, de l'intégration et des discriminations le point focal sur lequel les candidats se seraient affrontés. L'avantage aurait été en faveur de Nicolas Sarkozy, dans un contexte où le sentiment anti-immigrés était revenu à un niveau similaire à celui de 2002 et où l'appel aux grands principes républicains rendait ce sujet mobilisable pour la droite modérée. Il restait cependant seize mois avant la fin du mandat de Chirac, et l'actualité comme l'électorat ne sont guère constants en termes de préoccupations. Très vite, l'agenda médiatique a fait

87- Voir notamment Vincent Tiberj, *Vote et Insécurité*, rapport CEVIPOF pour le ministère de l'Intérieur, 2002, [www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/ref/Bibliadd/Enjeux/VincentTiberj\\_VoteInsecurite.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/ref/Bibliadd/Enjeux/VincentTiberj_VoteInsecurite.pdf)

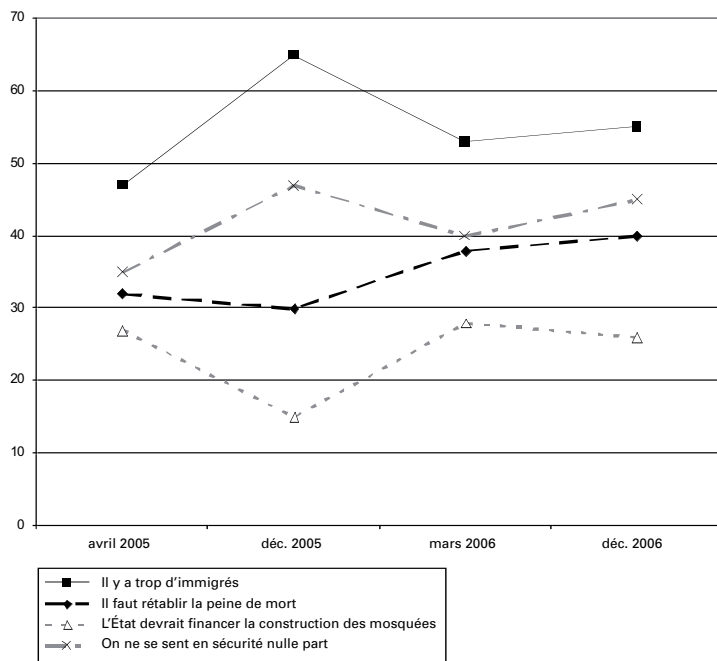
revenir la diversité à son rôle d'information « en contrepoint », c'est-à-dire présente régulièrement mais très rarement en tête des journaux télévisés, laissant d'autres enjeux occuper la une : affaire Clearstream et surtout crise du CPE, qui résultait de la loi « Égalité des chances » présentée en réponse aux événements de l'automne 2005.

La France revient alors à un débat plus traditionnel, ranimant l'opposition entre partisans du libéralisme économiques et opposants, entre tenants de la réforme du marché du travail et tenants de la préservation du modèle social, avec un déficit structurel pour la droite. Au plus fort des mouvements anti-CPE, la rue de 2006 dépassait de loin en nombre celle de 1995 et, bien qu'elle ne gouvernât pas, elle pouvait compter sur le soutien de plus des deux tiers des personnes interrogées à l'époque. L'élection de 2007 pouvait alors encore s'inscrire dans la continuation des scrutins de 2004 et de 2005 où l'antilibéralisme économique a systématiquement prévalu<sup>88</sup>.

Un sujet chassant l'autre, la campagne pouvait alors se jouer sur le terrain du modèle social. L'électeur étant conjoncturel, le printemps 2006 reflète d'ailleurs une décrue de la crispation hexagonale, tout au moins en apparence. Ainsi dans la première vague du Baromètre politique français (BPF) conduite par le CEVIPOF en mars 2006, l'emploi est une préoccupation qui domine (59,5%) devant la hausse des prix et les inégalités (*ex aequo* à 22%); autant d'éléments favorables au cadrage socio-économique de la campagne quand on compare ces pourcentages avec les enjeux de l'axe libertarien-autoritaire évoqués à la première partie : la sécurité des biens et des personnes n'est citée que par 13% des personnes interrogées, l'immigration par 10% et les banlieues, à peine un trimestre après les émeutes, arrivent bonnes dernières avec 7% de citations. La crispation hexagonale aurait donc fait long feu, le CPE l'aurait effacée des esprits – à première vue du moins.

88- Bruno Cautrès, Vincent Tiberj, *Une sanction du gouvernement, pas de l'Europe : les Élections européennes de juin 2004*; Nicolas Sauger, Sylvain Brouard, Emiliano Grossman, *Les Français contre l'Europe ? Les sens du référendum du 29 mai 2005, op. cit.*; collectif, *Le jour où la France a dit non*, Paris, Plon/Fondation Jean-Jaurès, 2005.

**2006 : un retour à la normale (en pourcentages d'opinions)**



Dès mars 2006, les réponses de l'électorat sont revenues à des niveaux similaires à ceux d'avril 2005 : 53% des Français considèrent qu'il y a trop d'immigrés en mars 2006 (ils sont 47% en avril 2005), le sentiment d'insécurité est retombé à 40%, le soutien à la construction de mosquées est revenu à son niveau de 2005. On remarque une légère remontée des opinions fermées entre mars et décembre 2006, mais elle est loin d'atteindre le score de l'immédiate après-crise des banlieues. En décembre 2006, 55% des personnes interrogées dans le Baromètre politique français vague 3 considèrent qu'il y a trop d'immigrés en France, soit 8 points de plus qu'en avril 2005 ; quant au sentiment d'insécurité, il est de 10 points supérieur par rapport au

printemps 2005. Enfin, le soutien au rétablissement de la peine de mort reste minoritaire, mais il remonte pour la première fois depuis longtemps en France, passant de 32% en avril 2005 à 40% en décembre 2006.

Pourtant, les choses ne sont pas si simples. D'abord, en matière électorale il ne faut pas confondre le visible et le potentiel : que la diversité n'apparaisse plus en tête d'affiche médiatique n'implique pas que les électeurs l'ont rayée de leurs tablettes. Ensuite, même si au niveau global l'électorat semble être revenu à la normale, est-ce vrai dans toutes ses strates ? La crispation se dissipe globalement, mais pas selon le même tempo selon les franges de l'opinion.

L'effet crise des banlieues s'est bien estompé à gauche. Les émeutes avaient accru considérablement les opinions anti-immigrés et renforcé l'idée selon laquelle l'État ne devait pas contribuer à la construction de mosquées. Un an plus tard, on compte 34% d'anti-immigrés à gauche contre 31% en avril 2005 ; concernant la construction des mosquées, le soutien a même un peu progressé, passant de 32% à 35%. Le contraste est saisissant avec les électeurs de droite, chez qui la crispation demeure. Entre avril et décembre 2005, l'opinion anti-immigrés avait progressé de 21 points, tout comme le sentiment d'insécurité, et l'approbation d'une participation étatique à la construction de mosquées décrié de 15 points. En décembre 2006, cette crispation demeure presque à l'identique : 77% des électeurs de droite considèrent qu'il y a trop d'immigrés (+ 15 points par rapport à avril 2005), 49% ont un sentiment d'insécurité (+ 15 points) et 18% approuvent la participation de l'État à la construction de mosquées (- 7 points).

La polarisation entre la gauche et la droite s'est donc durcie sur ces questions en un an et demi : la différence entre ces deux camps a progressé de 31 à 43 points sur la question de l'immigration, de 7 à 17 points sur celle des mosquées et de 7 à 16 points sur l'insécurité. Le phénomène le plus marquant est le « retour » de la peine de mort. En avril 2005, un consensus relatif régnait dans les deux camps puisque seulement 20% des électeurs de gauche et 35% des électeurs de droite

prônaient son rétablissement. En décembre 2006, la droite est redevenue « rétablissionniste » (54%), tandis que la gauche l'est toujours aussi peu (23%).

C'est sur l'axe gauche/droite que ce « décalage de résorption » est le plus marqué, mais on le retrouve également sur d'autres distinctions sociales. Il en va ainsi de l'âge : l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés s'est accru tout au long de la période. On comptait 14 points d'écart sur l'opinion concernant la peine de mort entre les 18-24 ans et les 60 ans et plus en 2005, il est désormais de 21 points; pour le sentiment d'insécurité, on passe de 15 à 19 points, et pour la construction des mosquées, de 15 à 21 points. Seule la différenciation sur la question des immigrés reste stable (autour de 32 points). Tout se passe comme si les générations de seniors qui s'étaient partiellement ralliées au consensus multiculturel étaient revenues en arrière. Vu les résultats de 2005, on aurait dû s'attendre à encore plus d'ouverture de leur part; ce n'est en définitive plus le cas après les émeutes.

Enfin, quand on observe la profession, on constate plusieurs phénomènes simultanés : dans le monde des indépendants, l'attitude à l'égard de la peine de mort reste marquée par les événements récents (de 28% pour le rétablissement à 44%); le sentiment d'insécurité a plus que doublé (de 20% à 48%), le soutien à des subventions publiques aux mosquées a été divisé par deux (de 33% à 16%), l'attitude à l'égard du nombre des immigrés est revenue à son niveau d'avril 2005 et reste marquée fortement par le rejet (68%). Dans cette fraction de l'électorat, l'attitude anti-immigrés s'est re-stabilisée, mais on n'observe pas la même tendance concernant la demande d'ordre ou leur attitude à l'égard de l'islam. Chez ces indépendants, qui constituaient le premier lepénisme électoral dès 1988, il subsiste donc un potentiel de crispation à exploiter.

Les cadres suivent une logique inverse : ils sont en décembre 2006 tout aussi défavorables à la peine de mort qu'ils l'étaient au printemps 2005, ne perçoivent guère plus d'insécurité (de 16% à 20%) et sont à peine plus hostiles à la participation de l'État à la construction

de mosquées (de 34% de soutien à 30%). Seules les attitudes à l'égard des immigrés restent marquées par la période écoulée puisque 39% des cadres les jugent encore trop nombreux, contre 28%, un an et demi auparavant. Les catégories sociales supérieures sont revenues à leur attachement prononcé pour la société ouverte, mais un doute subsiste sur la diversité. Il faut souligner le basculement des professions intermédiaires sur la question de l'immigration : en avril 2005, elles faisaient bloc avec les cadres et constituaient avec eux le front « ouvert » (28% et 27% estimaient qu'il y avait « trop d'immigrés ») contre le reste des groupes professionnels. En décembre 2006, elles se sont écartées des cadres (7 points de différence contre 1 point auparavant) et rapprochées des employés (de 28 points d'écart à 14 points).

La crise des banlieues n'a donc pas totalement disparu sans laisser de trace dans les esprits. Les décalages entre la gauche et la droite, les jeunes et les seniors, les catégories supérieures et les catégories populaires laissent au contraire un potentiel clivant plus important en décembre 2006 qu'en avril 2005. Surtout, les émeutes ont fait bouger les lignes sur un autre enjeu, celui de la « diversité intérieure », à savoir le modèle d'intégration que les Français ont en tête. Ce débat sur l'intégration est d'autant plus important qu'il touche ici encore aux grands principes, au vivre ensemble et à la définition de l'appartenance nationale. En cela, il comprend un cadrage « républicain » potentiel, cadrage qui évite les pièges de l'ancien débat sur l'immigration, bref un cadrage « politiquement correct ».

### Les jugements sur l'intégration avant et après la crise des banlieues (en pourcentages)

	avril 2005 Enquête Miroir	décembre 2006 BPF	Évolution
<b>D'après vous, le plus important aujourd'hui pour les Français d'origine immigrée est...</b>			
– de chercher à s'intégrer en évitant tout conflit avec le reste de la société?	65	73	+ 8
– de revendiquer leurs droits, même si cela crée des tensions?	32	26	– 6
<b>D'après vous, est-il plus important...</b>			
– de traiter tous les Français de la même manière?	58	73	+ 15
– de corriger les effets des discriminations?	41	26	– 15
<b>D'après vous, est-il plus important...</b>			
– de mettre en valeur les différences culturelles entre les Français?	31	37	+ 6
– d'insister sur ce que les Français ont en commun?	67	62	– 5
<b>À propos de l'intégration, laquelle de ces deux phrases se rapproche le plus de ce que vous pensez?</b>			
– Ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer.	48	61	+ 13
– C'est avant tout la société française qui ne donne pas les moyens aux personnes d'origine étrangère de s'intégrer.	39	36	– 3
– Les deux (réponse non suggérée)	10	**	**

\*\* modalité absente en décembre 2006.

Sur la question de l'intégration, les émeutes de banlieue ont pesé et continuent de peser sur les opinions. En avril 2005, la responsabilité des problèmes d'intégration incombait pour près d'un Français sur deux aux « personnes d'origine étrangère » ; en décembre 2006, cette opinion est partagée par 61 % des interviewés. Les revendications exprimées par les immigrés et leurs enfants sont perçues comme

encore moins légitimes en 2006 qu'en 2005. Une seule question ne va pas dans le sens général de la crispation : celle demandant aux Français s'il faut insister d'abord sur la diversité culturelle ou bien sur une seule culture commune. Sur ce point, l'opinion se montre un peu plus ouverte à la diversité en décembre 2006. Au final, elle reste globalement largement défavorable au multiculturalisme.

En partant de quatre questions (voir le tableau ci-dessus), Sylvain Brouard et moi-même<sup>89</sup> avons pu distinguer quatre types d'électorat correspondant à quatre visions de l'intégration : les assimilationnistes (46 % de l'échantillon), les protestataires-anxieux (8 %), les républicains (36 %) et les multiculturels (10 %).

Les assimilationnistes de 2005 se caractérisent par leurs exigences : les migrants sont responsables des problèmes d'intégration (100 %) ; ils doivent s'intégrer sans revendication de droits spécifiques (78 %) dans le cadre d'une égalité de traitement (70 %) et sans prise en compte des différences culturelles (28 %). C'est chez les assimilationnistes que le rejet des immigrés est le plus fort (67 %), tout comme l'autoritarisme (66 % prônent la discipline à l'école et 41 % le rétablissement de la peine de mort) et l'islamophobie (45 % disent avoir une image positive de l'islam contre 60 % dans les trois autres groupes). Ils sont très majoritairement catholiques (76 %). Clairement, leur positionnement à l'égard des migrants est fermé et ils restent insensibles à la diversité. Pour eux, il existe un modèle de France et c'est aux nouveaux arrivants de s'y conformer en abandonnant toute spécificité.

Les assimilationnistes et les républicains partagent des points communs, notamment par la préférence qu'ils accordent à un traitement égal entre les Français (75 %), leur insistance sur ce que les Français ont en commun (77 %) plutôt que sur les différences culturelles, et le souhait que l'intégration se fasse sans conflit (73 %). Mais la grande différence entre eux concerne l'agent jugé responsable des

89- Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, « La perception du migrant et de l'intégration dans l'opinion française », *Hommes et Migrations*, n° 1261, mai-juin 2006.

problèmes d'intégration : la société est pointée du doigt par 78 % des républicains. Ce groupe affirme son attachement au modèle républicain d'intégration et ne rejette pas les immigrés, bien au contraire. Seuls 29 % considèrent qu'ils sont trop nombreux, et l'attitude négative à l'égard de l'islam est minoritaire (37 %). Ces individus sont également plutôt de gauche (48 % contre 27 % des assimilationnistes), opposés à la peine de mort (80 %) et préfèrent que l'école inculque l'esprit critique plutôt que le sens de la discipline (61 %). En filigrane se dessine la volonté que les migrants s'intègrent à un modèle français, et partagent des valeurs communes qui fondent la communauté nationale. Cependant, leur modèle de France n'est pas celui des assimilationnistes. Les différences sur l'autorité, la peine de mort ou sur l'islam démontrent bien du côté des républicains un idéal de société postmoderne mêlant ouverture et tolérance à l'égard des conduites individuelles, et neutralité républicaine dans la sphère publique. Les assimilationnistes, en revanche, sont dans une perspective de défense identitaire, plus souvent du côté « fermé » en matière privée et proches d'un modèle de société traditionnelle où prime l'autorité. Autant les assimilationnistes considèrent que ce sont aux migrants seuls de s'intégrer, autant les républicains reconnaissent les difficultés et la responsabilité de la société dans ce processus. Dès lors, les seconds sont beaucoup plus favorables à des politiques volontaristes à l'égard des immigrés que les premiers. 70 % des républicains veulent accorder plus de moyens aux écoles comprenant une forte proportion d'élèves de familles immigrées, et 51 % sont favorables à des quotas de logement pour les familles immigrées, contre 48 % et 36 % chez les assimilationnistes. Enfin, 30 % des républicains considèrent que l'État devrait aider à la construction de mosquées, contre 16 % des assimilationnistes.

Les multiculturels constituent un groupe à la fois spécifique et proche des républicains. Ils s'en rapprochent sur l'agent jugé responsable des problèmes d'intégration, la société d'accueil étant mise en accusation (86 %). Ils partagent aussi avec les républicains le refus du rétablissement de la peine de mort (75 %) ou de la priorité

accordée à la discipline à l'école (38 %), ainsi qu'une attitude positive à l'égard de l'islam (62 %) et de l'immigration (25 % seulement considèrent qu'il y a trop d'immigrés). Comme dans le cas des républicains, la gauche est le premier groupe politique (53 %), et les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur sont très majoritaires (63 %), à la différence du cas des assimilationnistes, majoritairement peu ou pas diplômés.

Les multiculturels se caractérisent par leur âge : 39 ans en moyenne contre 46 ans pour les républicains et 50 ans pour les assimilationnistes. Surtout, leur modèle d'intégration est marqué par une vision singulière : ils se partagent à quasi-égalité entre ceux qui estiment légitimes les revendications de droits spécifiques pour les immigrés et leurs enfants, et ceux qui souhaitent une intégration sans conflit ; tous considèrent qu'il faut lutter contre les discriminations plutôt que traiter tous les Français de la même manière ; tous préfèrent mettre en valeur les différences culturelles, et non ce que les Français ont en commun. Il n'est pas surprenant de retrouver les multiculturels du côté des soutiens aux politiques volontaristes d'intégration : 81 % sont en faveur de moyens supplémentaires pour les écoles à forte proportion d'enfants de familles immigrées, 81 % sont en faveur de quotas de logement pour les familles immigrées. Ils sont également 58 % à être favorables à des quotas d'emploi pour les immigrés dans les entreprises (contre 44 % à l'échelle de l'électorat) et 55 % approuveraient une intervention de l'État pour la construction de mosquées. Leur modèle est donc celui d'une société qui reconnaît la diversité dans la sphère publique comme dans la sphère privée, ce qui les différencie des républicains.

Enfin, les protestataires-anxieux sont plus difficiles à identifier en ce qu'ils partagent des points communs avec chacun des trois groupes précédemment mentionnés. Sur les valeurs de tolérance et de rapport à l'autorité, il se situent dans un entre-deux, partageant avec les assimilationnistes un plus fort soutien au rétablissement de la peine de mort (41 %), s'avérant plus anti-immigrés que les républi-



cains et les multiculturels (44 % d'entre eux estiment qu'il y a trop d'immigrés, contre 67 % chez les assimilationnistes et moins de 30 % dans les deux autres groupes). Ils partagent les alignements politiques des républicains et le niveau moyen de diplôme des assimilationnistes. Ils mettent cependant plus souvent en avant la responsabilité des immigrés dans les difficultés d'intégration, et sont unanimes à estimer qu'il faut mettre l'accent sur ce que les Français ont en commun plutôt que sur leurs différences culturelles. Cependant, ils se prononcent tous en faveur de la correction des discriminations plutôt que du traitement égal de tous les Français, et cochent la revendication des droits plutôt que l'intégration sans heurts. En fait, ce groupe est davantage caractérisé par la protestation que par un modèle spécifique d'intégration.

Dès 2005, la population française était donc traversée par des conceptions différentes, voire antagonistes, de l'intégration. L'essentiel des débats se jouait entre assimilationnistes et républicains, notamment sur les politiques publiques à mettre en place et sur l'effort que la société française devait consentir pour réussir l'intégration. Cependant, à l'orée de 2007, les équilibres ont encore évolué. À partir des mêmes questions, la même procédure statistique a été menée, démontrant que les équilibres électoraux ont de nouveau évolué.

#### Répartition de l'électorat en fonction des modèles d'intégration (en pourcentages)

	avril 2005	décembre 2006	Évolution
Républicains	36	28	- 8
Protestataires-anxieux	8	4	- 4
Assimilationnistes	46	60	+ 14
Multiculturels	10	8	- 2

Non seulement seuls les assimilationnistes ont progressé entre 2005 et 2006, mais la polarisation entre ces derniers et les républicains s'est accrue. Les « effets retard » des événements en banlieue

pèsent donc toujours dans l'opinion. 29 % des républicains en 2005 pensaient qu'il y a trop d'immigrés, ils sont 25 % en décembre 2006 ; en revanche, les assimilationnistes anti-immigrés sont passés de 67 % à 72 %. L'écart entre ces deux groupes a donc progressé de 38 à 47 points. On retrouve le même phénomène pour la peine capitale : les républicains sont restés stables dans leur rejet, tout comme les multiculturels, alors que les assimilationnistes et les protestataires-anxieux se sont durcis sur la question (+ 8 points). D'ailleurs, ces derniers, alors qu'ils se situaient entre républicains et assimilationnistes, se sont désormais rapprochés du groupe majoritaire dans l'opinion, à la fois par leur positionnement gauche/droite (ils ne sont plus que 33 % à se situer à gauche, contre environ 48 % en 2005) et sur la question du nombre des immigrés : ils étaient distants des assimilationnistes de 23 points en 2005 ; désormais, un seul point de pourcentage sépare les deux groupes.

On retrouve derrière chacun des groupes des caractéristiques socio-politiques qui commencent à être bien connues : les assimilationnistes sont les plus âgés (49,5 % de 50 ans et plus) que les républicains (26 % de 50 ans et plus) et les multiculturels (32 %) ; 40 % des assimilationnistes ont au maximum un diplôme du primaire, contre 26 % des multiculturels et 24,5 % des républicains. 24,5 % des républicains et des multiculturels ont un diplôme du supérieur, contre 12,5 % des assimilationnistes. 10,5 % des assimilationnistes sont des catholiques pratiquants réguliers, soit deux fois plus que chez les républicains et les multiculturels. Seulement 22 % des assimilationnistes se déclarent athées, contre 37,5 % des multiculturels et 38 % des républicains.

Le positionnement de l'électorat face à la diversité a donc bien évolué vers la crispation. Celle-ci ne touche pas l'opinion dans son ensemble : même lors de la crise de novembre 2005, certains groupes ont résisté à la tension ambiante, devenant le dernier rempart du consensus multiculturel des années quatre-vingt-dix. Mais l'Hexagone a bien changé sur ces questions. Au progrès quasi structurel de l'ouverture se sont substitués des mouvements d'opinion de plus court



terme sensibles au contexte de l'après-11 Septembre. Une partie non négligeable de l'électorat n'a jamais été favorable à la société ouverte et aux valeurs qui la portent. Or, non seulement elle voit ses préjugés confortés par le nouveau cadre principal des débats sur l'immigration, mais une partie de l'électorat qui jusqu'ici s'était progressivement convertie à l'ouverture a rejoint ce camp de la fermeture. La progression des assimilationnistes dans l'électorat (+ 14 points) est symptomatique de ce retour en arrière. Ces individus ont été entraînés dans la dynamique autoritaire produite par les émeutes de 2005, persuadés que l'unicité de la communauté nationale était en danger. Ils ont alors changé de bord, passant du modèle républicain, marqué par l'acceptation de la diversité au moins dans sa dimension et sa sphère privées, à l'assimilationnisme, beaucoup plus exigeant à l'égard des (futurs) nouveaux Français. Ici encore, le cadrage par les grands principes se fait sentir d'abord comme facteur déclencheur d'une « République en danger », et ensuite comme facilitateur d'adhésion au modèle assimilationniste. Le ralliement à cette vision maximaliste de l'intégration se construit parce que le vivre ensemble hexagonal semble attaqué. Elle perdure alors même que les émeutes ont pris fin depuis longtemps. Le choc a donc été suffisamment fort pour que l'opinion de ces nouveaux assimilationnistes se soient cristallisée et qu'ils ne reviennent pas en arrière de sitôt.

L'électorat est donc plus polarisé en 2007 sur les questions relatives à la diversité qu'en 2005. Au prisme du long terme, 2007 est pourtant l'année présidentielle vraisemblablement la plus marquée par l'ouverture. Jamais les électeurs n'ont été aussi peu ethnocentristes et autoritaires. Mais le contexte n'est plus le même. L'immigration, l'intégration et la question de l'islam ne sont plus les sujets tabous qu'ils étaient dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Par le cadrage républicain, la marge de manœuvre électorale sur le thème de la diversité s'est considérablement élargie pour les candidats de la droite par rapport à l'époque où le consensus multiculturel leur faisait craindre d'en faire un terrain de campagne. Qui dit clivage dans l'électorat dit

aussi potentiel pour un entrepreneur politique capable de l'exploiter. Nicolas Sarkozy ne laissera pas passer cette occasion.

## Post-scriptum : intégration, à qui la panne ?

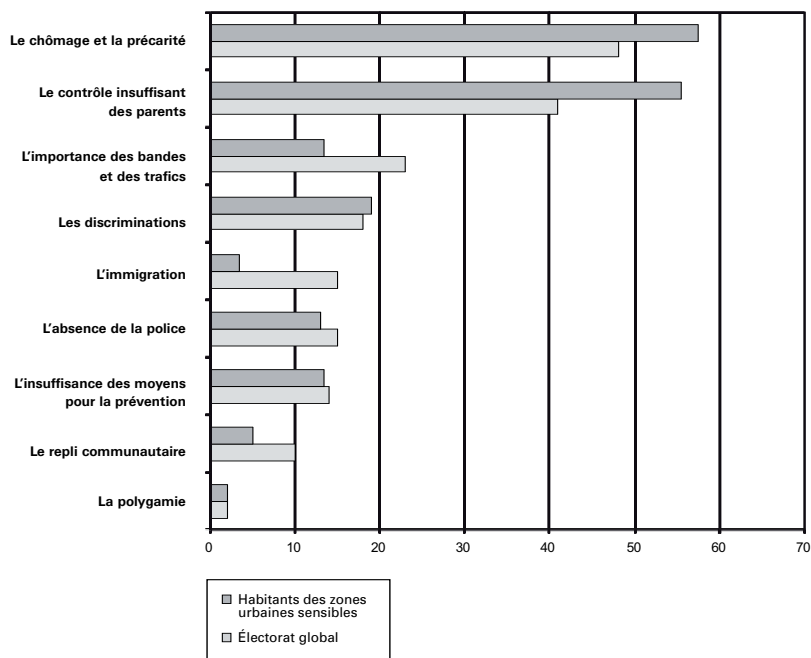
Nous nous sommes intéressés à l'électorat dans la période 2001-2007, mais *quid* de la France plurielle ? Quand certains parlent de danger pour les valeurs républicaines, qu'en est-il vraiment ? Existe-t-il vraiment une volonté de faire « communauté séparée » chez les nouveaux Français issus de l'immigration ? Les musulmans « de base » suivent-ils les positions de ces minorités organisées en association qui se sont érigées en porte-parole de la communauté des croyants ? Il s'agira ici non pas de mener une étude exhaustive sur attitudes des enfants de l'immigration et les processus à l'œuvre dans le pays, mais de rappeler quelques faits utiles pour comprendre la nature réelle de la crispation qu'a connue le pays face à la diversité<sup>90</sup>. Les craintes exprimées par une partie de l'opinion se voient-elles confirmées par les enquêtes de terrain ou infirmées ? Dans quelle mesure ne sont-elles pas induites par une vision tronquée de la réalité ?

Le décalage entre perception et réalité est un des thèmes récurrents dans les sciences sociales. S'agissant des événements récents, et

90- Le lecteur intéressé par une vision plus large des questions relatives à la diversité pourra se référer aux travaux suivants : sur les processus sociaux d'intégration, voir Jean-Luc Richard, *Partir ou rester ? Les destinées des jeunes issus de l'immigration étrangère en France*, Paris, PUF, 2004 ; Michèle Tribalat, Patrick Simon et Benoît Riandey, *De l'immigration à l'assimilation : Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, La Découverte/INED, 1996 ; sur les discriminations, voir Patrick Simon, *Les Discriminations ethniques dans la société française*, Paris, Institut des hautes études de sécurité intérieure, 2000 ; sur les discriminations à l'embauche, voir Roxane Silberman et Irène Fournier, « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, avril-juin 2006, p. 243-292 ; sur la question du rapport à l'islam, voir Nancy Venel, *Musulmans et Citoyens*, Paris, PUF, 2004, et Sylvain Brouard, *Les Musulmans français*, Fondation Jean-Jaurès/Plon, à paraître en 2008 ; sur les systèmes de valeurs, voir Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Français comme les autres ?*, *op. cit.*

notamment des émeutes de 2005, il est flagrant. Entre les électeurs qui ont suivi les émeutes à travers les médias et ceux qui y ont été directement confrontés parce qu'ils habitaient dans les zones urbaines sensibles, le diagnostic porté sur les émeutes est bien différent.

**Les causes profondes des émeutes selon l'opinion (en pourcentages de citations)**



Dans les deux enquêtes, les personnes interrogées identifient des causes similaires derrière les émeutes, à savoir le chômage et la précarité d'une part, et le contrôle insuffisant des parents d'autre part. Mais leur lecture des événements n'a pas cette teinte de crispation hexagonale fondée sur la lecture ethno-religieuse des émeutes si répandue dans l'électorat. Ainsi, si l'on additionne trois causes, l'importance des

bandes et des trafics, l'immigration et la montée du repli communautaire et religieux, près de 48% des personnes interrogées en décembre 2005 adoptaient ce prisme. Les habitants des ZUS ne sont que 22% à en faire mention, alors qu'ils sont tout aussi autoritaires que le reste de l'électorat (37% se disent favorables à la peine de mort contre 35%), et tout aussi anti-immigrés (45% contre 47%). Le décalage entre la population générale marquée par le prisme ethno-religieux et les habitants des ZUS n'en est que plus grand.

On retrouve le même décalage de réponse sur les facteurs déclenchants de la crise des banlieues. Ainsi, le racisme antifrançais, dont 26% des Français étaient convaincus en décembre 2005, n'est cité que par 15% des habitants des ZUS, alors que le comportement des policiers est plus souvent mis en avant (+ 8 points), tout comme les propos de Nicolas Sarkozy (52%, soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la population nationale). Cette lecture met la société, et particulièrement le gouvernement Villepin, sur la sellette. Elle est encore plus marquée chez les habitants des ZUS issus de l'immigration. L'importance des déclarations de Nicolas Sarkozy et des violences policières est particulièrement soulignée par les personnes d'ascendance maghrébine, africaine ou originaires des DOM-TOM (respectivement 70% et 40%). L'explication par les discriminations est deux fois plus citée (30%) par les personnes d'ascendance maghrébine, africaine ou des DOM-TOM que par les autres habitants des ZUS. On le voit, la perspective sur les banlieues est bien différente qu'on la regarde de près ou à travers les médias. Ce n'est donc pas un hasard si le candidat de l'UMP a fait d'aussi mauvais scores dans les grands ensembles. La cité des 4 000 à La Courneuve, où le futur président s'est illustré en juin 2005, a porté Ségolène Royal au-delà des 50% dès le premier tour. À Trappes, les bureaux de vote des quartiers difficiles ont enregistré un vote de 69,9% en sa faveur. Au second tour, la candidate socialiste a totalisé 67,7% à Saint-Denis, 67,7% à Montreuil, 60% à Mantes-la-Jolie (82% au Val-Fourré).

Quand on se penche non plus seulement sur les habitants des ZUS mais sur l'ensemble des nouveaux Français d'origine maghré-

bine, africaine ou turque en analysant les questions de la religion, des identités et de leur volonté de réussite, le décalage persiste. D'abord, ils ne sont que 59 % à se déclarer musulmans, soit une proportion proche de celle des Français se déclarant catholiques, et comptent dans leurs rangs 20 % d'athées (contre 28 % dans l'ensemble de l'électorat). Les musulmans ont un niveau de pratique publique similaire à celui des catholiques (20 % se rendent à l'office au moins une fois par mois) et la plupart des croyants pratiquent leur religion de manière privée sans contact avec l'islam institutionnalisé. Surtout, l'islam n'est pas en soi un facteur de retrait de la société française, comme on l'a vu précédemment sur l'attitude à l'égard de la laïcité et le souhait de scolarisation des enfants.

Antisémitisme et oppression des femmes sont souvent évoqués à propos des musulmans. Le problème existe bien puisque 33 % des nouveaux Français peuvent être qualifiés de conservateurs en matière de mœurs (contre 14 % à l'échelle de l'électorat) et une proportion égale s'avère antisémites (contre 18 % dans l'électorat). Mais, outre que la majorité d'entre eux sont dénués de ces préjugés, les plus fermés sont également les plus visibles et ils se sont vus reconnaître droit de cité par le mode d'élection du Conseil français du culte musulman : on parle ici des musulmans pratiquants allant régulièrement à la mosquée. 70 % d'entre eux sont conservateurs en matière de mœurs, et 46 % font preuve d'un fort préjugé antijuif. Les musulmans les plus conservateurs sont donc aussi ceux qui ont le plus accès à la parole, renforçant ainsi l'impression générale d'un clivage avec le reste de la société, alors qu'ils en sont très souvent les seuls porteurs. En cela, le mode de désignation du CFCM prend d'une certaine manière en otage les musulmans de pratique privée, beaucoup plus modérés sur ces questions, et par là même plus en phase avec le vivre ensemble hexagonal.

Quant au communautarisme, figure épouvantail imposée des débats sur la diversité, il s'avère ultraminoritaire parmi les nouveaux Français. Pour beaucoup de personnes, l'articulation des identités individuelles fonctionne sur l'opposition et l'exclusion des unes face aux autres. Si

l'on est musulman, on est moins Français<sup>91</sup>. Or, ce n'est pas ainsi que les nouveaux Français se définissent. Quand il s'agit d'analyser la proximité à différents groupes, les Français de la diversité mettent en avant la proximité générationnelle (89 %) et sociale (87 %) puis la proximité avec les Français en général (85 %), bien avant celle avec les immigrés, les coreligionnaires ou le pays d'origine de leur famille (76 %, 71 % et 77 %). Plutôt que de s'opposer, ces différentes identités se renforcent et se complètent, faisant des nouveaux Français des citoyens pluriels. Si l'on prend comme définition du communautarisme une appartenance communautaire forte, appuyée sur une reconnaissance de droits spécifiques et la valorisation des différences culturelles, à peine 4 % des nouveaux Français remplissent ces trois critères. La tentation communautariste existe, mais elle reste encore très marginale en France.

Quant à la volonté d'intégration économique, si problème il y a, la faute en incombe davantage à la société qu'aux enfants de l'immigration. Contrairement à l'idée d'une culture de l'assistanat véhiculée par une partie de la droite, c'est la volonté de réussite qui prédomine parmi les nouveaux Français, volonté qui dépasse de loin celle des Français en général. 82 % des nouveaux Français valorisent l'ambition dans le travail et 47 % la réussite matérielle, contre 55 % et 30 % de l'électorat français. Et c'est probablement là où le bât blesse, car à cette volonté de réussite la société répond trop souvent par la discrimination. Alors que le parcours scolaire des enfants de l'immigration est similaire à celui des autres étudiants et soumis aux mêmes facteurs

91- C'est ainsi que certains interprètent les résultats de l'enquête du *Pew Global Attitudes Project*. Pourtant, la question qui est posée (*What do you consider yourself first? A citizen of your country / A Muslim (or a Christian) ?*) oppose les deux identités, créant un conflit artificiel. Elle oblige à choisir son camp. Les musulmans français se disent d'abord « citoyens de leur pays » à seulement 46 %. Ils se distinguent en cela très fortement de leurs coreligionnaires britanniques, par exemple (7 % se disent d'abord des citoyens) mais sont très proches des citoyens américains (48 % se disent d'abord citoyens avant d'être chrétien). Aux États-Unis, où le patriotisme reste particulièrement fort, on perçoit aisément la maladresse et les défauts de la question (<http://pewglobal.org/reports/display.php?ReportID=254>).

de réussite, notamment l'origine sociale, les taux de chômage diffèrent fortement. Pour les 20-29 ans, le taux de chômage est de 15 % parmi les enfants dont les parents sont nés en France, contre 20 % pour ceux dont les parents sont d'origine tunisienne et 29 % s'ils sont d'origine algérienne<sup>92</sup>.

Les discriminations ne se limitent d'ailleurs pas au monde du travail. L'ensemble des immigrés et leurs enfants peuvent être confrontés aux préjugés anti-immigrés. Mais les personnes d'origine maghrébine et africaine ainsi que les ressortissants des DOM-TOM se retrouvent en première ligne. C'est la visibilité de la diversité qui est ici à l'œuvre. Au printemps 2005, par exemple, les immigrés d'Europe de l'Est suscitaient plus de crainte dans l'électorat (41 %) que les immigrés maghrébins (35 %) ou africains (25 %). Mais une différence considérable subsiste entre ces vagues migratoires. Les immigrés d'Europe de l'Est peuvent « se perdre dans la masse », ce qui n'est pas le cas des minorités visibles. Parce que les immigrés maghrébins et africains, ainsi que les Domiens, portent sur eux leur différence, ils sont également plus souvent victimes des comportements anti-immigrés. Surtout, les enfants des vagues migratoires européennes nés en France perdent jusqu'au moindre signe d'altérité. Ce n'est pas le cas des enfants de l'immigration maghrébine et africaine, souvent soumis au « délit d'origine ». Ainsi, lorsqu'on demande aux habitants des zones urbaines sensibles s'ils ont été victimes de racisme dans leur vie quotidienne, les Français d'origine italienne ou ibérique sont 67,5 % et 60 % à répondre « jamais », ce qui correspond au taux rencontré parmi les Français sans ascendance étrangère (63,5 %). En revanche, les habitants d'origine maghrébine ne sont plus que 34,5 % à donner la même réponse, les personnes d'origine africaine 17 % et les Domiens 39 %. La France est un drôle de pays : la Constitution y proclame l'égalité des citoyens devant la loi sans distinction d'origine, de race ou de religion. La société en revanche dis-

92- Jean-Luc Richard, « Le rapport entre les niveaux de formation et la fréquence du chômage des fils et filles d'immigré(s) et les origines nationales de leurs parents », *Migrations et Société*, n° 105, mai-août 2006.

tingue parfaitement, et semble bien discriminer selon l'origine supposée, la religion ou la couleur de peau.

Or, par cette stigmatisation persistante, la France peut créer la montée de ce communautarisme qu'elle redoute. Quand on regarde de près le cas américain, on constate les phénomènes suivants. L'intégration se déroule généralement en plusieurs étapes<sup>93</sup>. D'abord, les immigrés récents se serrent les coudes face à une société qui peine à les accepter. Mais, à mesure que les générations se succèdent, le groupe migratoire perd son caractère communautaire et ses membres se diluent dans la population. Ne restent plus alors que des « reliquats » culturels et affectifs. L'ethnicité n'est plus qu'une dimension secondaire de l'identité des enfants de migrants, le social prime. Il existe cependant une exception, celle des Afro-Américains. Dans leur cas, le groupe ethnique reste fortement prégnant dans la constitution des identités, de manière objective avec le choix des conjoints, du lieu de résidence ou des amitiés, et subjectivement avec le sens d'un destin de groupe qui colore fortement le vécu des individus. L'explication est à chercher dans la société, qui persiste dans ses préjugés et renvoie chacun des Afro-Américains à sa « spécificité ». Aux yeux des enfants de l'immigration maghrébine et africaine, leur statut de citoyens hexagonaux ne se discute même pas, ils sont français et se perçoivent comme tels. Pourtant, dès aujourd'hui, la création d'un sentiment de communauté de destin liant les enfants de la diversité est en marche : 28 % des nouveaux Français disent que « ce qu'ils vivent, c'est aussi ce que vivent les Noirs et les Maghrébins en France ». Pour l'heure, ce sentiment n'entraîne pas de repli sur soi, mais il se nourrit des discriminations et des comportements préjudiciables que subissent les enfants de l'immigration sub-méditerranéenne.

L'Hexagone vit un paradoxe. L'intégration n'est pas un échec mais globalement une réussite. Pourtant, parce que la société n'est

93- Voir Reuel Rogers, *Afro-Caribbean Immigrants and the Politics of Incorporation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 16-41.

pas capable de se penser multiculturelle et diverse, ses craintes pourraient devenir réalité. Le modèle républicain, dans la mesure où il est nié face aux discriminations, pourrait lui-même être en danger si ses défenseurs se trompent de combat. Il est donc urgent que les nouveaux Français soient enfin reconnus pour ce qu'ils sont, des citoyens comme les autres, avec leur volonté de vivre ici, au lieu d'être ramenés constamment là-bas. Le poison de la discrimination et de la relégation urbaine doit être combattu autrement que par les appels comminatoires à faire des efforts d'intégration qui leur sont lancés. Ces efforts, les immigrés et leurs enfants les font. C'est à la société de s'y mettre désormais, pour éviter que la crainte qu'avait évoquée Toni Morrison ne devienne réalité : que ces citoyens se sentent étrangers dans leur propre foyer.

---

## TROISIÈME PARTIE

---

### La crispation dans les urnes

Toute élection suscite une multitude d'interprétations, ne serait-ce que par la diversité des acteurs qui s'y intéressent et l'hétérogénéité intrinsèque des jugements qu'ils portent. Les soirées électorales sont ainsi l'occasion pour les analystes, les responsables politiques et les journalistes de commenter, mais surtout d'essayer d'adapter les messages adressés par l'électorat à leur vision des choses. Notre objectif n'est pas de trancher entre toutes ces lectures, ce serait à la fois présomptueux et hors de portée de ce travail<sup>94</sup>. Il s'agit plutôt pour nous de montrer de quelle manière la crispation hexagonale sur la diversité a pesé sur le scrutin. Elle n'était pas la seule à l'œuvre pendant le printemps électoral 2007, d'autres raisons plus traditionnelles se sont exprimées dans les urnes. Mais elle a bien brouillé les lignes, façonné le terrain de la campagne présidentielle, et, par conséquent, elle a entraîné des transferts de voix déterminants dans le choix du 6 mai. Il s'agira ici de revenir sur la campagne non plus d'en haut, du point de vue des candidats et de leurs stratégies, comme on l'a fait dans la première partie, mais d'en bas, du point de vue de l'électeur conjoncturel.

Entre janvier et avril 2007, Jean-Marie Le Pen oscillait entre 10% et 15% des intentions de vote et se situait donc largement derrière les deux futurs finalistes. Pourtant, malgré la constance des résultats

---

94- Le lecteur intéressé pourra se référer aux nombreux ouvrages de sociologie politique qui ne manqueront pas d'être publiés dans les prochains mois. Il peut déjà se reporter aux travaux publiés sur le site du CEVIPOF soit sur le Baromètre politique français ([www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/bar0.htm](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/bar0.htm)) soit sur le Panel électoral français ([www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/PEF2007.htm](http://www.cevipof.msh-paris.fr/PEF/2007/PEF2007.htm)) ainsi qu'aux numéros spéciaux de la *Revue française de science politique* consacrée à la présidentielle (juin-août 2007) et de la *Revue politique et parlementaire* (juillet-août-septembre 2007).

d'enquête, la donne était loin d'être jouée d'avance. Quoi qu'en disent les acteurs de la campagne après les résultats, l'élection de 2007 n'était ni acquise à la droite, ni perdue d'avance pour la gauche.

La campagne consiste en fait en une série d'essais/erreurs, de « balcons sondes » envoyés tous azimuts dont on ne sait pas *a priori* s'ils atteindront leur cible. Derrière un effet de cadrage réussi, derrière une proposition qui mobilise l'opinion, combien d'échecs, combien de tentatives de séduction avortées ? Mais il ne suffit pas que l'offre politique arrose dans tous les domaines, il faut aussi qu'elle s'adapte à tous les publics, qu'elle élabore des discours spécifiques chargés de rallier l'électorat, y compris des groupes minoritaires. Ce n'est pas un hasard si l'UMP développe un discours particulier sur les médecins libéraux, par exemple ; de même, certaines mesures de Ségolène Royal étaient spécifiquement dédiées aux mères célibataires qui travaillent. La tâche est d'autant plus ardue que le contexte fait souvent l'élection mais aussi l'électorat, ranimant certaines de ses préférences plutôt que d'autres, l'amenant à se focaliser sur certains enjeux dont il n'étaient pas *a priori* susceptible de s'emparer. C'est aussi de cette façon que l'électeur est conjoncturel.

La campagne « par en bas » et la place qu'y a prise la crispation hexagonale sera donc décortiquée d'abord en commençant par un lever de rideau, à savoir l'état des forces en décembre 2006 avant que les acteurs entrent définitivement en scène ; nous analyserons ensuite « en contexte » les votes du 22 avril et du 6 mai 2007. Enfin, dans les derniers développements, nous nous intéresserons à l'avenir de la crispation en nous interrogeant sur sa capacité à susciter des réalignements durables tant à gauche qu'à droite, à faire émerger ou non un nouveau vote de clivage stable sur les enjeux de la société diverse.

## Les trois coups : l'état des forces électorales en décembre 2006

En décembre 2006, les principaux candidats sont désormais connus. Ségolène Royal est officiellement investie par le Parti socialiste, Nicolas Sarkozy l'est officieusement par l'UMP, François Bayrou commence déjà à faire entendre sa petite musique, notamment en faisant le procès des médias, Jean-Marie Le Pen va se lancer dans sa cinquième campagne, l'échec des collectifs antilibéraux scelle la fin d'une candidature unie de la gauche du non. Restent encore des doutes sur la capacité de certains candidats à franchir la barre des 500 parrainages mais, à l'exception de la surprise Bové, la distribution est désormais connue.

Dans la troisième vague du Baromètre politique français de décembre 2006, on dispose déjà d'une photographie des intentions de vote. Ségolène Royal, qui n'a pas encore connu son trou d'air, confirme sa légitimité portée par la « démocratie d'opinion » et validée par les primaires, puisqu'elle fait jeu égal avec le futur président : 27 % des intentions de vote pour la première, 26 % pour le second. Le Pen se classe troisième avec 10 %, juste devant celui qui va devenir le trouble-fête, François Bayrou (8 %). Tous les autres candidats se situent sous la barre des 5 %, sachant que 13 % des personnes interrogées choisissent l'abstention ou le vote blanc et nul.

Mais, en décembre, on ne peut assurément pas considérer que les jeux sont faits. C'est là le paradoxe des mesures d'intention de vote : elles sont trop souvent prises « au pied du chiffre », malgré les précautions d'usage que rappellent tous les instituts. Surtout, c'est une mesure qui tend à minorer l'hésitation des électeurs en leur forçant la main. Les mesures d'intention de vote obligent à ne donner qu'un nom, alors même que les personnes interrogées peuvent encore hésiter entre plusieurs candidats et changer d'avis. Or, cette hésitation porte en elle cette part de conjoncturel dans la décision électorale, cette marge de manœuvre à partir de laquelle le terrain de l'élection va peser sur les



décisions de vote. Cette marge de manœuvre est constituée à la fois des enjeux qui seront abordés, de leurs cadrages, et surtout des préférences de l'électorat qui seront alors remises en avant ou laissées à l'arrière-plan. C'est pourquoi, quand on utilise une autre mesure telle que le potentiel de vote (où il est demandé aux personnes interrogées s'il serait probable qu'elles votent pour chacun des candidats, pris cette fois un à un et non en concurrence), l'électorat se fluidifie considérablement. Apparaît alors un réel espace des possibles et une marge de progression disponible pour chacun des candidats.

**Le potentiel électoral des différents candidats**  
(exprimé en pourcentages d'électeurs pouvant voter pour un des candidats)

Positionnement politique	A. Laguiller	O. Besan-cenot	M.-G. Buffet	D. Voynet	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Ph. de Villiers	J.-M. Le Pen
Très à gauche	34	52	60	16	56	11	5	2	3
À gauche	14	22	21	19	88	21	15	4	5
Ni à gauche, ni à droite	16	15	7	11	52	23	53	12	16
Au centre	11	10	7	9	51	47	59	14	10
À droite	3	4	3	3	21	24	91	13	18
Très à droite	6	5	0	4	13	15	67	61	83
Ensemble	13	15	12	12	55	25	49	11	13

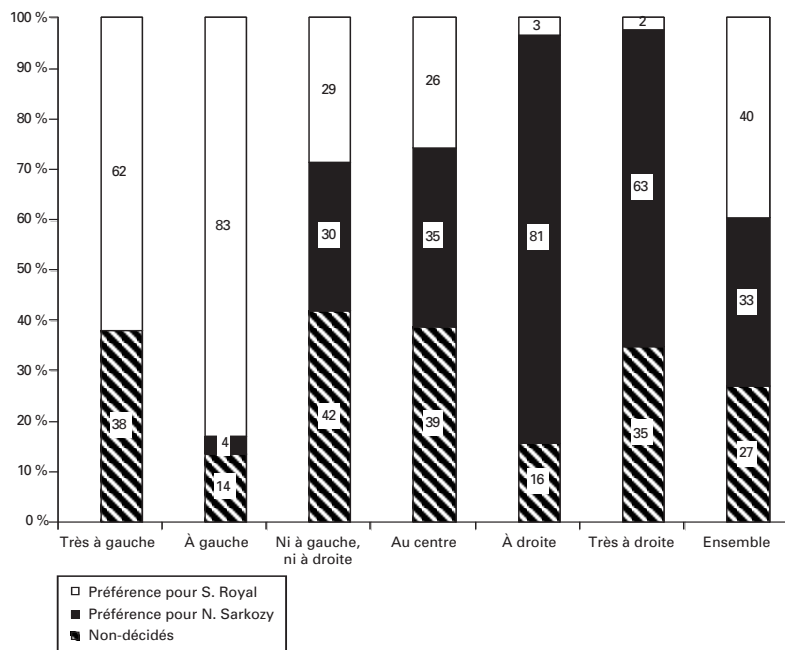
La hiérarchie des candidatures ne se trouve guère modifiée puisqu'en termes de rapports de force on retrouve un classement similaire aux mesures d'intention de vote traditionnelles. Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy dominent largement toute la concurrence, confirmant ainsi leur statut de finalistes potentiels aux yeux de l'électorat. On constate qu'avant même de percer dans les sondages François Bayrou est déjà à 25 % de potentiel électoral, se détachant de tous les autres candidats (Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy mis à part) qui plafonnent entre 11 % pour Philippe de Villiers et 15 % pour Olivier Besancenot. On note aussi que Jean-Marie Le Pen progresse peu entre son score en intention de vote (10%) et son potentiel (13%), signe que

son aura électorale reste cantonnée à un public de fidèles, déjà prêts à le suivre jusqu'en avril. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de la France de 2007 : alors que les événements de novembre 2005 continuent de travailler l'électorat en décembre 2006 (voir deuxième partie), le candidat anti-immigrés historique ne semble guère profiter de la crispation, ni en intentions de vote ni en potentiel électoral. Il en va de même pour le nouveau venu sur le créneau, Philippe de Villiers.

Les potentialités de gain et de perte de voix pour chacun des candidats sont donc beaucoup plus importantes que ce que pourraient suggérer les intentions de vote. La campagne est par conséquent une structure de jeu dans laquelle la logique du tous contre tous prime, chacun des candidats pouvant perdre sur sa gauche et sur sa droite. Il en va ainsi du candidat Sarkozy, par exemple (19% des électeurs qui constituent son potentiel électoral pourraient également choisir Jean-Marie Le Pen, 16,5% Philippe de Villiers et 27,5% François Bayrou) ou de Ségolène Royal, dont 19,5% des électeurs potentiels mentionnent aussi Olivier Besancenot dans leur espace des possibles, 16% Marie-George Buffet, 15,5% Dominique Voynet et 25% François Bayrou. La tentation du centre est tout aussi présente à gauche qu'à droite.

Mais c'est surtout dans les électorats non alignés idéologiquement, notamment chez les ninistes (31% de l'électorat) et les centristes (12,5%), que la lutte peut être à la fois âpre et déterminante pour l'issue du scrutin. Dans le cas d'un second tour Royal/Sarkozy, la décision va donc se faire ailleurs que dans les électorats politiquement alignés. C'est d'ailleurs ce qu'indique l'état des forces de décembre 2006. Dans le graphique ci-après, on a comparé le potentiel électoral de Nicolas Sarkozy à celui de Ségolène Royal.

## Structure des préférences en décembre 2006



Dans l'ensemble de l'électorat, le rapport de force est globalement favorable à la gauche puisque 40 % des électeurs interrogés marquent une préférence pour Ségolène Royal, 33 % pour Nicolas Sarkozy, le pourcentage restant étant encore indécis. L'élection de 2007 n'est décidément pas jouée, la candidate socialiste disposant même d'une certaine avance. Dans leurs électors naturels, la situation des deux grands candidats est similaire, alors même que la gauche se distingue déjà par un nombre de candidats plus important que la droite. Enfin, la gauche et la droite s'avèrent également les segments idéologiques les moins indécis (14 % et 16 %), ce qui n'était pas le cas des « très à gauche » et « très à droite ».

Les centristes et les ninistes vont donc bien faire l'élection. François Bayrou ne s'est pas trompé dans sa stratégie de rupture avec l'UMP : le centre n'est assurément plus une réplique de la droite. Nicolas Sarkozy devance Ségolène Royal, mais il ne recueille que 35 % des préférences dans ce segment, la plus grande partie des centristes étant indécis (39 %). L'équilibre des forces chez les centristes se rapproche de celui des ninistes : 42 % sont indécis, 29 % penchent pour Ségolène Royal et autant pour Nicolas Sarkozy. Or cette indécision forte et cet équilibre des préférences face aux deux grands candidats ne sont pas le fruit du hasard.

En termes de valeurs et de préférences politiques, les non-alignés sont bien dans un entre-deux. Sur les attitudes socio-économiques, centristes et ninistes penchent vers la droite : 75 % des centristes et 72 % des ninistes souhaitent que l'État donne plus de liberté aux entreprises, quand 52 % des électeurs de gauche et 87 % des électeurs de droite pensent de même. 64 % des centristes et 67 % des ninistes considèrent que les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ; ils sont 43 % à gauche et 84 % à droite à partager cette opinion. Ce tropisme libéral devrait donc plutôt les pousser vers Nicolas Sarkozy, pourtant il ne fait guère le plein de ces voix potentielles.

Cela est dû principalement au bilan de la droite au pouvoir. Quand il s'agit de juger le gouvernement et son action, le rejet du bilan réunit clairement les non-alignés et la gauche. Ainsi, l'action du gouvernement Villepin est jugée positive à 56 % au centre et à 42 % chez les ninistes, là où seuls 18 % des électeurs de gauche pensent ainsi contre 72,5 % des électeurs de droite. Un trait d'opinion favorable à la gauche, donc. Néanmoins, en termes de modèles d'intégration (deuxième partie), ninistes et centristes se divisent : on dénombre chez les non-alignés 60 % d'assimilationnistes contre 42 % à gauche et 76,5 % à droite, 27,5 % de républicains contre 41,5 % à gauche et 13,5 % à droite, 8,5 % de multiculturels contre 12 % à gauche et 6 % à droite. Autrement dit, les modèles d'intégration font pencher les non-alignés vers la droite.

C'est ici que la crispation hexagonale et ses conséquences sur le vote présidentiel s'esquissent. Nicolas Sarkozy devance sa concurrente socialiste de 16 points chez les assimilationnistes et de 8 points chez les protestataires-anxieux, alors qu'il accuse un retard de 18 points chez les républicains et de 14 points chez les multiculturels. En faisant progresser la part d'assimilationnistes dans l'électorat, la crispation a modifié les équilibres en faveur de Nicolas Sarkozy. Mais la crispation joue aussi par sa saillance : elle tend à minorer le poids des opinions qui ont constitué les affrontements traditionnels entre la gauche et la droite, faisant passer au second plan les opinions socio-économiques, particulièrement chez les non-alignés. Cela se ressent particulièrement dans les couches populaires, par exemple. En première ligne face à la précarisation du travail, donc intéressées au premier chef par les débats autour de la nouvelle donne socio-économique, elles n'en restent pas moins particulièrement sensibles aux enjeux de la diversité quand il s'agit de pencher pour l'un des deux finalistes présumés : les employés et les ouvriers, s'ils sont multiculturels ou républicains, sont respectivement 57% et 55% à pencher pour la gauche, contre 30% s'ils sont assimilationnistes.

La part des non-décidés restant aussi forte, l'élection n'était bien sûr pas encore faite. Les deux principaux candidats et leurs concurrents disposaient encore de marges de manœuvre pour imposer les débats qui leur seraient les plus profitables et s'imposer dans les affrontements programmatiques, politiques et personnels à venir. Ainsi, si la campagne avait plus porté sur le bilan de la droite au pouvoir ou sur les problèmes socio-économiques, les modèles d'intégration s'en seraient trouvés moins prégnants dans les votes, et la gauche aurait pu conserver son avance électorale de décembre 2006.

## Une victoire en deux actes

Entre décembre et avril 2007, la campagne laissait aux acteurs en présence la possibilité de coconstruire le jeu politique, les enjeux et surtout le terrain sur lequel allait se jouer l'élection, chaque candidat essayant de « refaire le monde » tel qu'il lui serait le plus profitable. À ce jeu, Nicolas Sarkozy disposait d'une certaine avance. Mais la formule gagnante que l'on a identifiée dans la partie 1 aurait très bien pu lui être fatale. Après tout, quand Jacques Chirac a joué sur l'insécurité en 2002, il en a profité au final, mais cet enjeu est à l'origine d'une fuite de son électorat naturel vers Jean-Marie Le Pen<sup>95</sup>. Pour peu que Lionel Jospin ait été meilleur rassembleur de son propre camp, le 21 avril aurait eu une tout autre teneur.

Rien n'empêchait *a priori* qu'en axant une partie de son message sur la diversité et l'immigration, Nicolas Sarkozy ne subisse la même échappée électorale que son prédécesseur. Comme Sylvain Brouard et moi-même le notions à partir des données de décembre 2006 : « Le candidat d'extrême droite est particulièrement faible sur les lignes de force de la candidate socialiste. En revanche, Jean-Marie Le Pen est potentiellement fort sur les lignes de force de Nicolas Sarkozy. À cet égard, ils sont donc en compétition directe pour les mêmes électeurs<sup>96</sup>. » Dès décembre se dessinait donc une histoire qui pouvait se terminer de deux manières : soit le ministre de l'Intérieur, profitant du cadrage principal des débats sur l'immigration, était en position d'éponger l'électorat frontiste, soit derrière les intentions de vote en faveur de Nicolas Sarkozy se trouvait un vote Le Pen caché.

95- Vincent Tiberj, *Vote et Insécurité*, rapport cité.

96- Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation », rapport pour le ministère de l'Intérieur, janvier 2007.

## Les votes du 22 avril

	Autre gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Autres	J.-M. Le Pen
Très à gauche	56	40	1	1	1	1
À gauche	15	69	9	2	1	4
Ni à gauche ni à droite	16	18	22	22	5	17
Au centre	6	12	58	16	3	6
À droite	1	1	7	74	5	11
Très à droite	0	0	0	27	3	70
Ensemble	11	26	19	31	3	11

L'analyse par segments idéologiques des votes du 22 avril révèle son lot de confirmations et de surprises. Il en va ainsi de la structuration des camps traditionnels autour de « leur » grand candidat. 40% des électeurs très à gauche se sont ralliés à la candidate socialiste dès le premier tour, alors que les électeurs très à droite sont majoritairement restés fidèles à Jean-Marie Le Pen (70%) au lieu de rejoindre Nicolas Sarkozy (27%). Pour les électeurs de gauche et de droite, malgré l'échappée vers François Bayrou, les ralliements aux finalistes sont massifs : 69% à gauche, 74% à droite. L'autonomisation du centre se confirme en la personne de François Bayrou (58% des centristes l'ayant soutenu dans les urnes), ses principaux concurrents ne grignotant qu'à la marge son vivier naturel. Enfin, l'hétérogénéité des ninistes – les quatre principaux candidats étant séparés de 5 points au maximum – confirme leur caractère stratégique et particulièrement sensible aux jeux, enjeux et au terrain de la campagne.

Mais, surtout, ce sont les décisions électorales des ninistes selon leur position à l'égard des libéralismes économique et culturel<sup>97</sup> qui marquent l'esprit. La répartition des voix ninistes obéit bien aux deux sys-

97- Deux échelles d'attitudes ont été construites. Dans le cas du libéralisme culturel, c'est l'indicateur d'ethno-autoritarisme qui a été retenu (voir deuxième partie), le Panel électoral français ne comportant pas les indicateurs nécessaires pour mener l'analyse à partir des modèles d'intégration.

tèmes de valeurs, avec notamment un vote de gauche qui prend sa source à la fois dans l'ouverture culturelle et l'antilibéralisme économique. La gauche recueille ainsi 71% des ninistes ouverts et opposés au libéralisme économique contre 11% chez les partisans du libéralisme économique autoritaires et anti-immigrés. Elle fait néanmoins jeu égal avec Jean-Marie Le Pen concernant les antilibéraux économiques fermés (34% contre 35% au FN). L'ouvriéro-lepénisme<sup>98</sup> résiste. En revanche, le Front national résiste beaucoup moins dans la frange des libéraux économiques fermés, qui constituent pourtant l'électorat dans lequel il a puisé son premier souffle politique.

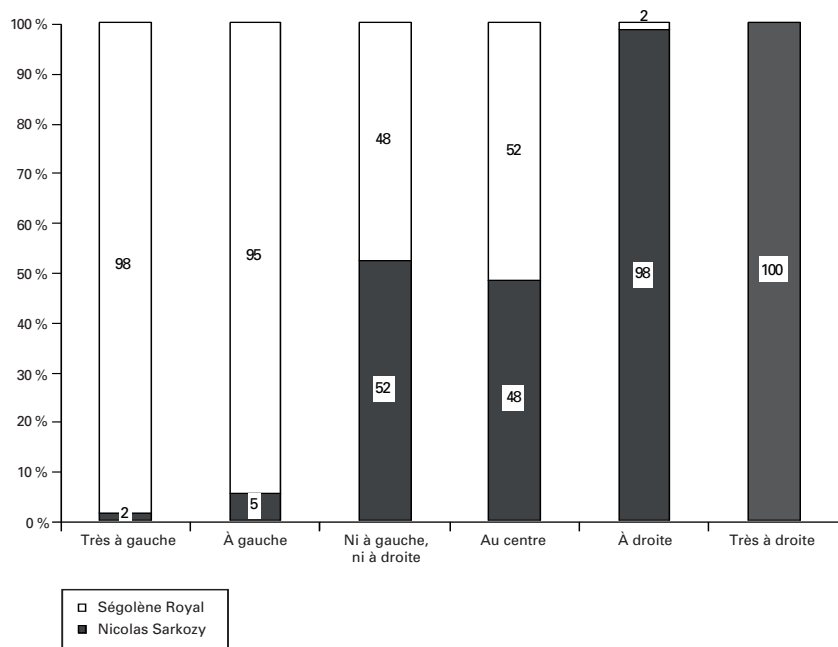
Une échappée du lepénisme vers le sarkozysme s'est bien produite ici. Nicolas Sarkozy arrive largement en tête (52% des voix contre 11% pour le leader de l'extrême droite), capitalisant certes sur son programme socio-économique et son cadrage égotropique<sup>99</sup>, mais surtout cimentant son audience par ses positions sur l'intégration. Par là même, la crispation hexagonale s'est traduite dans les urnes dès le premier tour, faisant basculer un groupe qui reste d'accord à 56% avec les idées du FN vers la droite « décomplexée ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le futur président fait son plus mauvais score dans la frange ouverte des libéraux économiques (38% : il est talonné par François Bayrou qui réunit 35%), alors que les libéraux économiques fermés le plébiscitent à 52%.

La crispation hexagonale a bien eu sa part dans l'avance prise par Nicolas Sarkozy au premier tour de la présidentielle. Sur ce point, la recette sarkozienne a payé. Mais l'influence de la crispation s'est-elle arrêtée là ? Qu'en est-il des électeurs orphelins de Jean-Marie Le Pen au soir du 22 avril ? Ils avaient résisté aux sirènes de la droite décomplexée, notamment par antilibéralisme économique, mais va-t-il en être de même au second tour ?

98- Nonna Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

99- Voir première partie.

### Les votes du 6 mai



Les électeurs, dans leur très grande majorité, se sont parfaitement repliés au second tour sur le candidat de leur camp ; l'opposition gauche/droite persiste. Les ninistes et les centristes ont donc fait la différence. L'équilibre des forces est d'ailleurs frappant : les deux finalistes ont 4 points d'écart au maximum, avec un avantage pour la gauche chez les centristes et un avantage pour la droite chez les ninistes... à ceci près que les seconds forment un groupe près de deux fois plus important que les premiers. Voilà la source principale de la victoire du 6 mai. Le centre marque encore une fois son indépendance, alors qu'auparavant on aurait pu s'attendre à un ralliement plus massif au candidat de la droite. Surtout, derrière le choix d'un

président, on retrouve des logiques faisant appel aux deux libéralismes, le libéralisme socio-économique et le libéralisme culturel.

### Le choix d'un président chez les non-alignés (pourcentage de vote pour N. Sarkozy)

	Libéralisme culturel	Libéralisme économique		
		Libéraux	Intermédiaires	Antilibéraux
Centristes	Fermés	95	60	21
	Modérés	86	56	30
	Ouverts	73	29	10
Ninistes	Fermés	88	74	38
	Modérés	91	59	40
	Ouverts	48	32	15

Chez les non-alignés (centristes et ninistes), les libéraux économiques fermés constituent l'électorat le plus favorable à Nicolas Sarkozy (95% et 88% des votes), alors que ce dernier fait ses plus mauvais scores chez les antilibéraux économiques ouverts (10% et 15%). Mais les deux libéralismes peuvent également s'opposer. Ainsi, parmi les libéraux économiques, le passage de la fermeture à l'ouverture fait chuter le vote de droite de 23 points chez les centristes et de 40 points chez les ninistes. Il en va de même chez les antilibéraux économiques. Parmi les non-alignés les plus polarisés sur les questions socio-économiques, le libéralisme culturel s'avère une dimension secondaire du choix, les libéraux économiques s'alignant majoritairement sur la droite et les antilibéraux sur la gauche.

En revanche, l'attitude face au libéralisme culturel s'avère particulièrement déterminante chez les individus « intermédiaires » en termes d'opinion socio-économique (qui rassemblent 64% des centristes et 66% des ninistes). Avec le passage de l'ouverture à la fermeture, c'est leur alignement électoral majoritaire qui se joue : on passe d'une préférence pour la droite chez les fermés ou modérés (de 56% à 74%) à une préférence marquée pour la gauche dans l'ouverture. Le

vote pour la droite évolue ainsi de 41 points chez les centristes et de 42 points chez les ninistes.

C'est dans ce groupe que la formule gagnante de Nicolas Sarkozy a particulièrement bien fonctionné. Il a su lisser son image. Passant d'une candidature prônant la flexibilité et la refonte du code du travail, qui aurait pu lui aliéner les non-alignés, il a su modifier la donne en appelant à la culture du mérite individuel. Cette neutralisation des enjeux socioéconomiques effectuées, les propositions sarkozystes sur l'immigration et l'insécurité pouvaient jouer à plein en réactivant les craintes induites par la crispation hexagonale. S'il n'y avait pas eu les émeutes, la fermeture aurait vraisemblablement moins touché les centristes et les ninistes, tant en accroissant le nombre des fermés et des modérés qu'en rendant encore plus saillante la crispation hexagonale dans les déterminants du vote. Si les cadres des débats sur l'immigration et l'intégration n'avaient pas changé, non seulement Nicolas Sarkozy ne se serait pas autant emparé du sujet, mais il y a également fort à parier que les non-alignés auraient moins pris en compte ces enjeux dans leur vote. Ce n'est donc pas un hasard si les ninistes populaires, employés ou ouvriers – 59,5 % des électeurs ni de gauche ni de droite –, ont privilégié Nicolas Sarkozy le 6 mai. 66 % partagent une attitude intermédiaire sur les questions socio-économiques, et ils ne sont que 27 % à adopter l'ouverture quand il s'agit de libéralisme culturel. Le vote des cols bleus pour la droite s'explique donc par la conjonction de la crispation hexagonale et de la stratégie sarkozienne.

La réussite du futur président s'apprécie d'autant plus lorsqu'on la resitue dans le temps long des présidentielles successives. À l'aune de l'histoire électorale française, les effets de la crispation hexagonale et des positionnements stratégiques de Nicolas Sarkozy apparaissent encore mieux. C'est à la lutte des deux libéralismes pour la primauté dans l'élection que l'on assiste, avec notamment la montée progressive de la fermeture et de l'ouverture dans l'explication du vote. Pour mener cette analyse, il a fallu faire des choix<sup>100</sup>. Ceux-ci se sont portés sur l'attitude à l'égard du nombre d'immigrés pour approcher le libéralisme

culturel et sur l'opinion à l'égard de la privatisation pour mesurer les préférences socio-économiques.

### Le vote à droite en 1988, 1995 et 2007

	Il y a trop d'immigrés	Opinion sur les privatisations			
		Très positive	Assez positive	Assez négative	Très négative
<b>1988 :</b>	Tout à fait d'accord	81	63	32	39
Jacques Chirac	Plutôt d'accord	79	52	27	25
contre	Plutôt pas d'accord	83	38	12	2
François Mitterrand	Pas du tout d'accord	63	18	5	2
<b>1995 :</b>	Tout à fait d'accord	81	74	48	37
Jacques Chirac	Plutôt d'accord	84	74	32	28
contre	Plutôt pas d'accord	72	57	7	4
Lionel Jospin	Pas du tout d'accord	50	36	11	5
<b>2007 :</b>	Tout à fait d'accord	80	83	68	56
Nicolas Sarkozy	Plutôt d'accord	86	78	65	42
contre	Plutôt pas d'accord	79	68	34	25
Ségolène Royal	Pas du tout d'accord	70	54	18	10

(Pourcentage de votes pour la droite selon les positions sur la privatisation et le nombre des immigrés.)

Dès 1988, le libéralisme culturel vient concurrencer le libéralisme économique dans la décision électorale. C'est parmi les supporters des privatisations opposés aux immigrés que Jacques Chirac puis Nicolas Sarkozy font leurs meilleurs scores. En revanche, ils atteignent leur score minimum parmi les opposants aux privatisations ouverts. Mais, au-delà des permanences se dessine une histoire électorale de l'évolution des clivages hexagonaux. En 1988 et 1995, Jacques Chirac ne dépasse les 50 % que parmi les supporters des privatisations, les opposants restent majoritairement acquis à la gauche. Il voit

100- Le nombre des indicateurs de valeurs communs à l'ensemble de la série des enquêtes présidentielles du CEVIPOF est en effet limité, particulièrement sur la dimension des préférences socio-économiques (l'un concerne l'attitude à l'égard des privatisations, l'autre l'attitude à l'égard du profit).

son score augmenter en sept ans, mais cela tient à la progression globale du vote de droite, qui va lui permettre de l'emporter.

La rupture de Nicolas Sarkozy n'est pas que programmatique, elle est aussi électorale. Pour la première fois, non seulement le candidat UMP fait le plein dans la frange libérale de l'électorat, y compris chez ceux ouverts à l'immigration qui étaient plutôt réservés face à Jacques Chirac<sup>101</sup>. Mais, surtout, Nicolas Sarkozy prend pied parmi les anti-privatisations dépassant les 50% dans trois groupes, tous très ou assez anti-immigrés. Par rapport à 1995, la progression est spectaculaire : + 19 points chez ceux très opposés aux privatisations et aux immigrés, + 20 points chez ceux très opposés aux immigrés et assez opposés aux privatisations, + 33 points chez ceux assez opposés aux privatisations et aux immigrés. Ici encore, Nicolas Sarkozy voit sa stratégie payer.

Face à un électorat qui n'a jamais été aussi opposé depuis 1988 aux privatisations<sup>102</sup>, surtout quand elles touchent des entreprises de service public aussi emblématiques que les transports et l'énergie, la gauche n'a pas su profiter de la dynamique créée lors du référendum de 2005. Et pourtant le terrain était favorable<sup>103</sup>. Parce que Nicolas Sarkozy a su changer le cadre du débat socio-économique, parce que la gauche n'a pas su l'en empêcher, voire lui a emboîté le pas sur ce cadrage (voir première partie), ce terreau antilibéral est non seulement resté à l'arrière-plan de la décision électorale, mais surtout il a laissé la place aux conséquences électorales de la crispation hexagonale.

101- En 1995, par exemple, les citoyens les plus favorables au libéralisme économique se répartissaient équitablement entre le futur président et son futur Premier ministre s'ils étaient très favorables aux immigrés.

102- 41 % des électeurs en 2007 les considèrent positives, contre 57 % en 1988.

103- Étienne Schweisguth, « Le trompe-l'œil de la droitisation », art. cit.

## Conclusion

### L'avenir d'une crispation

La recette gagnante de Nicolas Sarkozy scelle-t-elle une nouvelle ère de la politique française où le débat électoral ne se jouera plus sur les clivages économiques traditionnels mais sur les questions de société et particulièrement sur la dimension société ouverte contre société fermée ? La crispation hexagonale est-elle suffisamment prégnante pour conférer à la droite décomplexée un avantage structurel dans le futur, ou bien ne permet-elle qu'une stratégie « à un coup » ?

D'un point de vue stratégique, pour le nouveau « président qui gouverne », la diversité constitue un terrain d'action politique largement plus manœuvrable que l'économique ou le social. Aujourd'hui, les porte-parole de l'UMP et du gouvernement rappellent dès qu'une réforme sociale fait débat (paquet fiscal, contrat de travail) qu'une majorité de l'électorat, en votant pour le président, a du même coup légitimé son programme. C'est se méprendre sur le sens de certains votes : voter contre la diversité n'est pas voter pour une réforme libérale à marche forcée, bien au contraire. Même l'électorat de Nicolas Sarkozy fait preuve de fortes craintes face à la mondialisation et demande de la protection sociale<sup>104</sup>. Pour preuve, rappelons l'effet de la TVA sociale sur l'équilibre des forces politiques. En moins d'une semaine, l'équilibre gauche/droite aux législatives s'est inversé, réintégrant les préoccupations sociales dans des élections de ratification de la présidentielle :

104- Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Déclin, modèle français et mondialisation*, Baromètre politique français, 1<sup>er</sup> vague, CEVIPOF, printemps 2006.



dans les circonscriptions mettant aux prises un candidat PS face à un candidat UMP, la gauche est passée de 47 % des voix au premier tour à 52 % au second. L'étendue du mandat accordé par les électeurs à Nicolas Sarkozy s'éclaire à la lumière des événements de juin 2007. Il ne s'agit pas d'un blanc-seing à la mise en route d'une refonte libérale du modèle social français. Gagner plus ? Oui ! Libéraliser ? Le feu est au moins orange... Pour l'heure, les réformes sociales et économiques du gouvernement Fillon semblent être relativement acceptées, mais il n'en sera pas de même pendant l'ensemble du quinquennat. Pour peu qu'une « alerte au feu » sociale se déclare, de nouveaux mouvements anti-Sarkozy pourraient émerger.

La voie est plus dégagée sur les questions de la diversité. Le projet de loi présenté par Brice Hortefeux à l'automne 2007 a suscité une adhésion majoritaire dans l'électorat. Ainsi, 73 % des personnes interrogées en octobre par OpinionWay considèrent que cette loi permettra de lutter contre le travail clandestin ; 69 % soutiennent la politique des quotas et 64 % celle qui impose des conditions de revenu pour le regroupement familial. Même les tests ADN recueillent un accord majoritaire (56 %). Ce soutien de l'électorat est dû principalement à la crispation hexagonale et à un nouveau cadrage des politiques publiques de la diversité. Ici, le président de la rupture ne fait que renouer avec les pratiques des années 2002-2007.

Il n'est qu'un point de la loi « Égalité des chances » de janvier 2006 qui a fait débat : le contrat première embauche, parce qu'il touchait au droit du travail et surtout pouvait s'appliquer à l'ensemble de la jeunesse. Mais pourquoi l'apprentissage à 14 ans comme réponse à la crise des banlieues n'a-t-il pas suscité la même réaction ? Quand on sait que les enfants de l'immigration et leurs familles aspirent aux études longues<sup>105</sup>, le décalage entre d'une part la perception par le gouvernement du devenir scolaire des jeunes de banlieue et d'autre part la réalité des parcours de ces mêmes jeunes est pour le moins marqué.

105- Louis-André Vallet, Jean-Pierre Caille, « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou issus de l'immigration », art. cit.

Si cette mesure n'a pas suscité de débat, c'est pour plusieurs raisons. D'abord, elle entre en concordance avec les prénotions des acteurs politiques et de certains électeurs. Ensuite, c'est une affaire de cadrage : la loi « Égalité des chances » visait dans son préambule à « rassembler autour des valeurs républicaines » – le nouveau cadre principal des débats sur la diversité – et se proposait de lutter simultanément contre les discriminations et les incivilités, dans une logique de donnant-donnant républicain. Face à cet effet de cadrage, l'opposition de gauche peine à peser. On peut ainsi comprendre pourquoi la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale s'est finalement imposée sans susciter de fortes oppositions dans l'électorat, malgré les mobilisations associatives, académiques et politiques. La diversité n'est pas un terrain miné pour le gouvernement tant que les débats se jouent dans le cadre des grands principes républicains. Ici, le feu électoral est bien au vert. D'un point de vue tactique, le président Sarkozy a donc tout intérêt à continuer.

Mais la crispation hexagonale a beau payer à court terme, il n'est pas sûr que le retour sur investissement demeure longtemps aussi intéressant, et ce pour trois raisons : l'évolution de la population, le cas Bayrou et la création d'un vote de la diversité.

Concernant l'immigration et l'intégration, des tendances de court terme peuvent créer une crispation de l'opinion, mais la tendance de long terme est à la baisse de la xénophobie, particulièrement quand on compare les jeunes et les seniors. Une vision trompeuse serait de penser que le vieillissement de l'Hexagone conduira à une remontée des opinions fermées. C'est le contraire qui se produit. Il y a bien des effets de contexte qui font diminuer ou remonter la xénophobie, mais la baisse de la fermeture s'explique avant tout par le renouvellement générationnel : le remplacement des générations âgées et fermées par des jeunes ouvertes. La xénophobie n'est donc pas une affaire d'âge mais de socialisation.

Si la droite réplique la formule gagnante de 2007 et que l'électorat y répond de la même façon, son réservoir de voix s'en trouvera

alors diminué. On a vu combien les ninistes ont contribué à la victoire de Nicolas Sarkozy, pourtant ils n'échappent pas à la tendance générale de la population française : 80 % des ninistes nés entre 1933 et 1941 considèrent qu'il y a trop d'immigrés, alors que seulement 52 % des ninistes nés entre 1983 et 1988 partagent cette opinion. En 2012, les ninistes fermés seront donc moins nombreux qu'en 2007. Un autre phénomène est également à l'œuvre. Non seulement les plus jeunes se caractérisent par un attachement de plus en plus fort à la société ouverte, mais cette ouverture pèse de plus en plus sur les alignements politiques. « Pour les plus anciens, gauche et droite sont des choix d'abord sociaux et ensuite sociétaux, pour les plus jeunes ce sont d'abord des choix de société<sup>106</sup>. » Les attitudes ouvertes ou fermées sont désormais la source principale des identités politiques chez les moins de 35 ans. Or, c'est également dans ces générations que le retard de la droite par rapport à la gauche est le plus marqué : parmi les électeurs nés après 1971, la gauche en rassemble 40 % et la droite 20 %.

Le deuxième handicap pour la formule gagnante de 2007 tient à François Bayrou et à son électorat. L'UDF a fait beaucoup de chemin depuis l'union avec les gaullistes des années quatre-vingt, il en va de même de son électorat. Ainsi, entre l'électorat Barre et l'électorat Chirac de 1988, il y avait presque homologie idéologique sur les libéralismes économique et culturel : 3,5 points de différence sur les opinions concernant les privatisations ou le nombre d'immigrés, alors qu'avec l'électorat Mitterrand les différences se chiffraient à 29,5 points sur le premier thème, et à 17 points sur le second. À l'époque, le centre était bien de droite. En 2007, sur le libéralisme économique, l'électorat Bayrou se situe dans un entre-deux, mais sur le libéralisme culturel il est nettement plus proche des positions socialistes : on compte 32 points d'écart avec l'électorat Sarkozy contre 10 points d'écart avec l'électorat Royal. Dès lors, si le libéralisme culturel devenait le clivage

106- Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Gauche, centre, droite et vote : permanence et mutation d'une opposition », *Revue française de science politique*, 57 (3), juin 2007, p. 369-392.

principal de la vie politique française, le Modem pourrait bien rejoindre la « gauche plurielle ».

Enfin, le troisième handicap tient à la diversité elle-même. En faisant entrer Fadela Amara, Rama Yade et surtout Rachida Dati dans son premier gouvernement, Nicolas Sarkozy renoue avec les efforts initiés par Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin. Outre que ces nominations sont la continuation de la « stratégie des deux jambes » (être à la fois répressif et ouvert sur l'immigration), elles visent également à adresser un message à un électorat, celui des Français d'origine maghrébine et africaine. Pourtant, ceux-ci restent très fortement attachés à la gauche : à plus de 80 %, ils ont fait le choix de Ségolène Royal face à Nicolas Sarkozy. Ces nouveaux Français pourraient être tentés par la droite, porteuse de la culture de la réussite ; leur alignement à gauche s'explique en fait par un positionnement contre une société qui discrimine et doute de leur intégration. Parce qu'ils sont les premières victimes des discriminations mais aussi de la crispation hexagonale, parce qu'ils ressentent les débats autour de la diversité comme une stigmatisation, ils font bloc, de la même manière que les Afro-Américains aux Etats-Unis font bloc derrière les démocrates<sup>107</sup>. À ceci s'ajoute la personnalité du président, cet électorat ne lui ayant pas pardonné la crise des banlieues et ses propos sur le Kärcher. Pour l'heure, la nomination de ministres issues de la diversité n'a pas changé la donne. Les musulmans interrogés par l'IFOP entre le 6 mai et le mois d'octobre ne sont que 37 % à faire confiance à Nicolas Sarkozy, alors que Jacques Chirac, le président de l'opposition à la guerre en Irak, les convainquait à plus de 61 %.

Pour l'heure, cet électorat pèse peu – entre 3,5 % et 4 % – mais, pour peu que le clivage ouvert/fermé restructure la politique française, au-delà des Français d'origine maghrébine et africaine c'est

107- Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, « L'incorporation politique « à la française » : modèles explicatifs des alignements politiques des Français d'origine maghrébine, africaine et turque », *Migrations-Société*, 19 (111), septembre 2007 ; Michael Dawson, *Behind the Mule*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

toutes les diversités (les Français d'origine espagnole, italienne, portugaise, notamment) qui risquent de se rassembler. Au soir du second tour, Nicolas Sarkozy ne recueille d'ailleurs que 46 % des voix des Français ayant un ascendant étranger. Son retard est dû principalement à ces électeurs d'origine italienne, portugaise, espagnole. Sa formule gagnante a eu un effet : initier l'union politique des diversités françaises, qui comptent pour 23 % de l'électorat.

Dans les États-Unis des années soixante, le mouvement des droits civiques et la question raciale ont abouti à un réalignement électoral de long terme scellant l'alliance entre les Afro-Américains et les démocrates, mais aussi faisant perdre à ce parti le Sud encore marqué par la ségrégation<sup>108</sup>. La crispation hexagonale peut aboutir au même résultat dans les prochaines années. La marge de manœuvre du gouvernement est plus large sur ces questions que sur les enjeux socio-économiques. Dès lors, il a tout intérêt à l'exploiter, entretenant ainsi les préoccupations de l'électorat sur la diversité, qu'il soit opposé ou favorable à Nicolas Sarkozy. Déjà, l'ouverture ou la fermeture ont déterminé le choix d'un président. Pour peu que les affrontements politiques à venir portent sur ces questions, ces dernières pourraient déterminer les prochaines échéances électorales. 2007 pourrait donc bien être une de ces élections « de rupture », selon l'expression de Pierre Martin<sup>109</sup>, marquant la fin d'un ordre électoral fondé sur le socio-économique et son remplacement durable par une « nouvelle politique » focalisée sur l'acceptation ou non de la société ouverte. Dans ce cas, la crispation hexagonale correspondrait à une nouvelle ligne de clivage qui redéfinirait les notions mêmes de gauche et de droite, pouvant même restructurer les électeurs conjoncturels. L'avenir n'est pas écrit, c'est encore plus vrai en politique, mais voilà un scénario probable.

108- Edward Carmines, James Stimson, *Issue Evolution : Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1989.

109- Pierre Martin, *Comprendre les évolutions électorales : la Théorie des réalignements révisité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

## Annexe

### Descriptif des enquêtes utilisées

Enquête	Direction	Population représentée	Échantillon	Date du terrain	Soutiens financiers
RAPFI	S. Brouard, V. Tiberj	Français d'origine maghrébine, africaine et turque	1 006 (TNS Sofres)	Avril 2005	SIG, Fondation Jean-Jaurès, FASILD, ministère de l'Intérieur, FNSP
Miroir	S. Brouard, V. Tiberj	Population générale	1 003 (TNS Sofres)	Avril 2005	SIG, Fondation Jean-Jaurès, ministère de l'Intérieur, FNSP
Zones urbaines sensibles	S. Brouard, V. Tiberj	Habitants des ZUS	2 029 (TNS Sofres)	Juin 2006	SIG, Fondation Jean-Jaurès, ministère de l'Intérieur
Banlieue	SIG, S. Brouard, V. Tiberj	Population générale	974 (CSA)	Décembre 2005	SIG
Baromètre politique français (vague 3)	CEVIPOF	Électorat inscrit	5 240 (Ifop)	Décembre 2006	Ministère de l'Intérieur
Panel électoral français (vague 2)	CEVIPOF	Électorat inscrit	4 006 (Ifop)	Mai 2007	Ministère de l'Intérieur

<b>Introduction : L'étrange victoire de Nicolas Sarkozy</b>	<b>5</b>
<b>Première partie : Agencer les pièces du puzzle</b>	<b>11</b>
Un nouveau « cadre » pour l'immigration	
La « dynamique autoritaire »	
L'électeur conjoncturel	
L'élection : enjeux, jeux et terrains	
La formule gagnante de Nicolas Sarkozy	
<b>Deuxième partie : La crispation dans les esprits</b>	<b>39</b>
Immigration et intégration : les impasses d'un questionnement nécessaire	
Révolution tranquille dans l'Hexagone	
Les grands principes républicains : fausses questions, vrais débats	
Novembre 2005, quand l'opinion brûle	
Les traces des émeutes un an après	
Post-scriptum : intégration, à qui la panne ?	
<b>Troisième partie : La crispation dans les urnes</b>	<b>103</b>
Les trois coups : l'état des forces électorales en décembre 2006	
Une victoire en deux actes	
<b>Conclusion : L'avenir d'une crispation</b>	<b>121</b>
<b>Annexe</b>	<b>127</b>

*Dans la même collection*

**La Politique et Moi.**

*Jeunes artistes en quête de politique*

Carole Bachelot – Adrien Taquet  
(2005)

**Le jour où la France a dit non.**

*Comprendre le référendum du 29 mai 2005*

Sous la direction de Gilles Finchelstein  
(2005)

**L'homme et le Marché.**

*Créer et répartir autrement*

Vincent Champain – Gilles Cazes  
(2006)

**Agir face aux crises.**

*Katrina, grippe aviaire, tsunami...*

Collectif  
(2006)

**Le Descenseur social.**

*Enquête sur les milieux populaires*

Philippe Guibert – Alain Mergier  
(2006)

**L'Idéal et le Réel.**

*Enquête sur l'identité de la gauche*

Sous la direction de François Miquet-Marty  
(2006)

**Énergie et Climat.**

*Réponses à une crise annoncée*

Michel Destot – Achille Ferrari – Philippe Girard  
(2006)

**La France dans un monde dangereux**

Pierre Moscovici  
(2006)

**Les Habits neufs de la droite française**

Alain Bergounioux – Caroline Werkoff-Leloup  
(2006)

**La Téléprésidente**

Philippe Guibert  
(2007)

**La Fondation Jean-Jaurès  
est une fondation politique.**

La Fondation Jean-Jaurès a été créée en 1992.

La Fondation Jean-Jaurès, reconnue d'utilité publique le 21 février 1992, a pour buts, selon ses statuts, « de favoriser l'étude du mouvement ouvrier et du socialisme international, de promouvoir les idéaux démocratiques et humanistes par le débat d'idées et la recherche, de mener des actions de coopération économique et culturelle concourant à l'essor du pluralisme et de la démocratie dans le monde ».

La Fondation Jean-Jaurès  
est présidée par Pierre Mauroy.

**Collection Fondation Jean-Jaurès/Plon**

*Directeur de la publication* : Gilles Finchelstein

*Rédacteur en chef* : Laurent Cohen

*Maquette* : Antonio Bellavita

*Réalisation* : Béatrice Villemant

*Impression* : Burelor – Sarcelles

Imprimé en France en février 2008

N° ISSN : 1294-6133

**Fondation Jean-Jaurès**

12, cité Malesherbes – 75009 Paris

Téléphone : 01 40 23 24 00

Télécopie : 01 40 23 24 01

e-mail : [fondation@jean-jaures.org](mailto:fondation@jean-jaures.org)

web : [www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)